● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9488 22 PAGES MERCREDI 23 JUILLET 1975

Après le retour réussi de Soyouz

LES SOVIÉTIQUES SOUHAITERAIENT PARTICIPER AU PROGRAMME AMÉRICAIN DE « NAVETTE » SPATIALE

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 280 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'O.U.A. ET LA FRANCE

Présidé par le maréchal Idi Amin Dada — dont l'élection paraît acquise, — le « sommet » annuel de l'O.U.A. — l'Organisation de l'unité africaine, — qui s'ouvrira le 28 juillet prochain à Kampala, risque de réserver quelques extravagances inattendues. En arrivant à la conférence ministérielle préparatoire juché sur un palanquin porté par quatre Blancs, en organisant l'attaque simulée du Cap par l'aviation ougandaise, le maréchal Amin entend célébrer à sa façon un exorcisme traditionnel : celui du colonialisme.

Si tous approuvent la signification symbolique du rite anticolonialiste — désormais obligatoire à l'O.U.A., — plusieurs chefs d'Etat africains n'en contestent pas moins les formes que prendra cette année la démonstration. On ne dissimule pas, dans certaines capitales du continent noir, la gêne qu'inspire un personnage qui pour une année incarnera donc l'Afrique tout entière. Quatre pays — Tanzanie, Zambie, Botswana et Mozambique — ont d'ores et déjà décidé de s'abstenir du voyage à Kampala, sans pour autant motiver leur décision.

La personnalité « controversée » du nouveau président de l'O.U.A., ses emportements pittoresques qui réjouissent déjà les observateurs étrangers, ne suffiront pas à faire oublier que, sur le fond, le « sommet » africain se présente mal. Cette année, plus que jamais, il risque même de souligner l'impuissance de l'Organisation face aux problèmes qu'elle a pour vocation de régler.

Sur la plupart des quarante et un points inscrits à l'ordre du jour, l'action de l'O.U.A., en effet, se trouve, à l'avance, paralysée par trop d'antagonismes et de contradictions pour qu'une volonté commune puisse espérer s'affirmer. L'attitude à adopter à l'égard du régime sud-africain divise toujours les partisans du dialogue, majoritaires l'an dernier, à ceux de la lutte armée, qui paraissent devoir l'emporter cette année. Le drame de l'Angola constitue pour l'O.U.A., selon les propres termes de son secrétaire général, un « défi » qu'il lui est difficile de relever. La solution — ambiguë et coûteuse — préconisée par le maréchal Amin : l'envoi d'une « force africaine » à Luanda, a peu de chances d'être retenue.

La guérilla sécessionniste de l'Erythrée, qui, dans l'indifférence générale, continue de faire de nombreuses victimes, place l'Afrique devant un choix impossible entre le principe du soutien aux luttes de libération et la crainte viscérale de la « balkanisation ».

Dans ce climat, on pouvait s'attendre à voir l'affaire des Comores, malgré son caractère somme toute marginal, faire l'objet, à Kampala, des déclarations les plus virulentes et les plus unanimes. En soutenant pendant des années M. Ahmed Abdallah, qui n'a guère les faveurs de l'Afrique ; en conduisant à propos du « cas Mayotte » une politique trop hésitante pour que l'on n'imagine pas des arrière-pensées « colonialistes » là où il y a surtout des maladresses, la France s'est placée en mauvaise posture.

M. Abdallah n'a pas manqué d'exploiter la situation en dénonçant dans un télégramme adressé à l'O.U.A. un « débarquement des forces françaises » à Mayotte. Même si l'accusation est démesurée, il n'en reste pas moins que, en décidant, tardivement, de conserver cette île dans la République, la France se prive des bénéfices politiques qu'elle espérait tirer de sa « magnanimité décolonisatrice » aux Comores.

Elle accepte de même en demeurant à Djibouti après l'émancipation des dernières colonies africaines, celles du Portugal, d'apparaître — aux côtés de l'Afrique du Sud — comme la dernière puissance coloniale du continent noir.

Trente-deux ans après le discours du général de Gaulle à Brazzaville, neuf ans après celui de Phnom-Penh, c'est une situation paradoxale.

(Lire nos informations page 6.)

FAVORABLE AU PREMIER MINISTRE

Le Mouvement des forces armées pousserait le Conseil de la révolution à rejeter les exigences des socialistes portugais

Quatorze permanences communistes mises à sac

L'assemblée générale du M.F.A., qui doit se réunir le mercredi 23 juillet, à Lisbonne, pourrait intervenir de manière décisive dans la crise ouverte la semaine dernière par le retrait des ministres membres du parti socialiste et du parti populaire démocratique (P.P.D., centre-gauche).

La majorité des deux cent quarante officiers, sous-officiers et soldats de l'assemblée sont nettement plus à gauche que les membres du Conseil de la révolution, où partisans et adversaires du comité directeur du parti socialiste s'affrontent à huis clos depuis quarante-huit heures. L'assemblée pourrait inciter le Conseil à rejeter la mise en demeure socialiste et trancher en faveur du premier ministre.

L'enjeu de la crise est simple. Conforté par les imposantes manifestations socialistes de Porto et de Lisbonne, M. Mario Soares réclame carrément le limogeage du général Vasco Gonçalves, premier ministre, soutenu par le parti communiste et certaines petites formations de la gauche socialiste. Le parti socialiste ne participera pas à un gouvernement dirigé par l'actuel premier ministre. Ce dernier s'apprête cependant à former une nouvelle équipe en faisant appel à des personnalités, membres en particulier du P.S. et du P.P.D., qui collaboreraient à titre individuel. Deux membres du comité directeur du P.S., MM. Lopes Cardoso et Antonio Reis ont déjà refusé une offre transmise lundi soir par le général Costa Gomes, chef de l'Etat.

Mais d'autres dirigeants socialistes peuvent être tentés d'accepter, facilitant ainsi le souci de compromis du président de la République et des membres du Conseil de la révolution, comme le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, et le commandant Vitor Alves. Ces derniers, qui redoutent une emprise excessive des communistes dans l'appareil d'Etat et ne cachent pas leurs sympathies pour les socialistes, sont sans doute également hostiles à une rupture de la solidarité entre militaires. Une telle rupture ouvrirait, en effet, selon eux des perspectives redoutables.

Cependant le temps presse. La situation est sans aucun doute bien moins dramatique qu'on l'imagine parfois à l'étranger. Mais la crise économique impose un plan d'urgence. C'est d'ailleurs le leitmotiv de M. Mario Soares, qui préconise la formation d'un gouvernement de salut national pour aborder les vrais problèmes. Et la multiplication des incidents dans le Nord est préoccupante. Quatorze locaux du parti communiste ont été mis à sac au cours des derniers jours, mettant en évidence une montée dangereuse de la violence.

M. N.

(Lire nos informations page 2.)

RÉUNIE A ROME

La démocratie chrétienne cherche un successeur à M. Fanfani

De notre correspondant

Rome. — *Le conseil national de la démocratie chrétienne, réuni à Rome, devait se prononcer ce mardi 22 juillet sur le rapport présenté par le secrétaire politique, M. Amintore Fanfani. Deux possibilités étaient généralement envisagées après d'intenses tractations entre les membres des différents « courants » : un vote défavorable, dont M. Fanfani serait obligé de tirer la conclusion, ou un vote favorable, néanmoins aussitôt suivi d'une démission.*

Quatre « courants » sur six de la démocratie chrétienne, représentant au total 71,50 % des délégués du parti, ont souhaité un changement de direction. Il s'agit des groupes de MM. Rumor et Piccoli (dorothéens), Andreotti et Colombo (Engagement démocratique), Donat-Cattin (Forces nouvelles) et de Mita (Base).

Mais le choix d'un successeur est apparu difficile et les dirigeants démocrates-chrétiens veulent surtout éviter une rupture brutale.

Parmi les successeurs possibles de M. Fanfani, on cite les noms de MM. Flaminio Piccoli, président du groupe démocrate-chrétien à la Chambre ; Mariano Rumor, ministre des affaires étrangères ; Giulio Andreotti, ministre du budget ; Arnaldo Forlani, ministre de la défense, et même de M. Aldo Moro, président du conseil. Une direction collégiale est cependant souhaitée par nombre de conseillers nationaux.

R. S.

POUR LES SIX MOIS A VENIR

L'O.C.D.E. prévoit un chômage accru dans les pays industrialisés d'Occident

L'avenir reste sombre pour les pays industrialisés du monde non communiste, indique l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son grand rapport semestriel : le chômage va continuer à s'aggraver pendant six mois dans la plupart de ces nations — notamment en France, — la reprise économique étant improbable à brève échéance, ou devant demeurer, dans les meilleurs des cas — Etats-Unis et Japon — assez faible. Bonn a d'ailleurs confirmé, ce mardi 22 juillet, qu'aucune amélioration n'était en cours en Allemagne fédérale.

Bien que le nombre des chômeurs doive donc dépasser les quinze millions actuels, l'inflation se ralentira difficilement maintenant (les 8 % par an sont peut-être un plancher), selon les experts de l'O.C.D.E. Leur cri d'alarme est d'autant plus angoissé qu'ils ne voient pas de solution immédiate à ce qui apparaît de plus en plus comme une crise du système. Aussi vont-ils jusqu'à suggérer le maintien d'un taux de chômage « un peu supérieur au niveau structurel et frictionnel » pour essayer d'abaisser le rythme de l'inflation dans les grands pays à moins de 7 % les prochaines années.

La crise est sévère, rappelle d'entrée de jeu l'O.C.D.E. : au cours des dix-huit mois qui ont commencé au début du second semestre de 1973, le produit national brut a baissé de près de 8 % aux Etats-Unis et stagné dans l'ensemble des autres pays de l'O.C.D.E., alors qu'habituellement il augmentait respectivement, pendant une durée semblable, d'environ 6 % et 9,5 %. Le chômage touche actuellement quelque quinze millions de personnes, soit plus de 5,5 % de la population active des pays concernés. Ceux qui ont conservé leur emploi ont vu le nombre moyen de leurs heures de travail baisser fortement.

Du fait de cette récession, l'inflation qui avait atteint dans la zone de l'O.C.D.E. la cadence de 15 % l'an à la fin d' 1974, est retombée à environ 10 % (taux annuel) durant les six mois qui ont pris fin en mai. Parallèlement, la balance des paiements courants des six plus grands pays de l'Organisation est redevenue excédentaire, après avoir été fortement déficitaire. Ce retournement se serait produit pour moitié avec les pays de l'OPEP, pour environ un quart avec les petits pays de l'O.C.D.E. et pour l'essentiel du reste avec les pays en développement non producteurs de pétrole.

« Une certaine reprise » aurait lieu au cours du second semestre de cette année, estiment les experts, bien qu'ils n'aient constaté au moment de leur étude que *« peu d'indices »* en ce sens dans la plupart des pays européens. Le produit national brut (P.N.B.) augmenterait toutefois par rapport aux six premiers mois de 1975 dans tous les grands pays européens, sauf en Grande-Bretagne et en Italie. Cette progression se poursuivrait durant les six premiers mois de 1976. Mais, ajoute, l'O.C.D.E., la reprise gardera un *« caractère modéré »*.

(Lire la suite page 18.)

L'expulsion de trois diplomates

LA HAVANE S'EN PREND A M. PONIATOWSKI

La Havane *(A.F.P.)*. — Le ministère cubain des affaires étrangères a accusé, lundi 21 juillet, le ministère français de l'intérieur d'avoir *« ourdi artificiellement »* une accusation *« fausse et calomnieuse »* contre trois diplomates cubains récemment expulsés de Paris, afin d'*« entraver les relations croissantes entre la France, Cuba et leurs deux gouvernements »*.

Les accusations portées contre trois secrétaires de l'ambassade de Cuba à Paris, le 10 juillet dernier, avaient *« pour seul but de poursuivre la campagne anti-socialiste mise en œuvre par les dirigeants de ce même ministère »*, affirme le ministère cubain des affaires étrangères.

Le ministère cubain indique qu'il s'est livré à *« une enquête méticuleuse »* sur les activités des trois diplomates expulsés, MM. Raul Rodriguez, Enersto Reyes et Pedro Lara et qu'il est en mesure de réaffirmer qu'aucun d'entre eux, ni aucun des diplomates cubains en France n'ont de lien avec le réseau du terroriste « Carlos » ni avec aucune autre *« organisation terroriste pouvant agir sur le territoire français »*.

LA MÉDECINE AU VIETNAM

Au cours de quatre missions effectuées en 1968, 1969, 1972 et avril 1975 en République démocratique du Vietnam, le docteur André Roussel, professeur au centre hospitalier universitaire Bichat-Beaujon (université de Paris-VII), a pu voir de près fonctionner le système sanitaire du pays et s'entretenir aussi bien avec les ministres et vice-ministres de la santé qu'avec les chefs de services hospitaliers et les plus modestes agents d'exécution du corps de santé. Au cours des années de guerre, où il s'agissait à la fois d'offrir la cible la moins voyante aux bombardements américains et d'assurer les soins les plus efficaces aux blessés et aux malades, les autorités sanitaires avaient été amenées à laisser de côté, à regret, un certain nombre de secteurs que les circonstances ne permettaient pas de développer ou de soutenir. Les accords de Paris de janvier 1973, amenant la cessation des bombardements, avaient déjà permis un certain remaniement de la structure sanitaire. La fin de la guerre et l'implantation du gouvernement révolutionnaire au Sud modifient profondément la situation tout en posant de nouveaux problèmes d'une très grande ampleur. Au cours d'un récent séjour à Hanoï, les entretiens que le professeur Roussel a eus avec les responsables lui ont permis de se faire une certaine opinion sur la tâche passionnante mais délicate qui attend à la fois le gouvernement d'Hanoï et le nouveau pouvoir de Saigon.

I. — La guerre ou le triomphe de l'ingéniosité

par le professeur ANDRÉ ROUSSEL

Après les accords de Genève de 1954, le gouvernement nord-vietnamien avait entrepris de donner au pays une infrastructure sanitaire et de former rapidement des personnels médicaux, paramédicaux, pharmaciens, dentistes, vétérinaires qui lui faisaient alors cruellement défaut. Après une période d'organisation, la responsabilité du ministère de la santé fut confiée en 1956 au docteur Pham Ngoc Thach, qui avait exercé la médecine en France, et rejoint le maquis lors du déclenchement de la guerre d'Indochine. Cet homme remarquable, organisateur rigoureux, patriote intransigeant, avait, comme beaucoup d'autres, conservé une grande amitié pour notre pays. Sa mort prématurée a été une très grande perte. Sous sa direction, le ministère de la santé entreprit un immense effort, dans un pays où tout était à faire au lendemain de l'indépendance.

S'adressant à une population essentiellement rurale, où les cadres étaient fort peu nombreux, l'effort commençait d'abord par une scolarisation obligatoire et par une formation accélérée de ceux à qui le niveau de base permettait de donner vite des responsabilités dans ces domaines. Ce qui fut fait. Cette œuvre commençait à porter ses fruits quand, le 7 février 1965, eurent lieu les premiers bombardements, qui ne devaient cesser qu'à la signature des accords de Paris de janvier 1973.

Dès lors, la politique du gouvernement fut, dans le domaine médical et sanitaire comme dans tous les autres, d'ordonner la dispersion totale dans les provinces. Cette mesure avait un double but : d'une part éviter les rassemblements importants de moyens médicaux et chirurgicaux pour éviter leur destruction massive et la mort des hospitalisés, d'autre part donner une grande autonomie à chaque région, y compris dans le domaine sanitaire, pour permettre à chacune d'elles, dans le cas, envisagé, d'un débarquement américain, de survivre d'une manière indépendante, même coupée de celles qui auraient été éventuellement occupées.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Machines à sous

Il paraît qu'à l'instar des banques, les chèques postaux vont mettre en service des distributeurs automatiques de billets. C'est une pente dangereuse.

On admet aisément pareille incitation à la consommation de la part des banques, dont le propre est de faire le commerce de l'argent. Mais les chèques postaux sont une agence gouvernementale. Les machines à sous de l'Etat, jusqu'à présent, avalaient la monnaie plus qu'elles ne la dégorgeaient.

On peut craindre qu'un tel changement de manière ne remplisse l'épargnant d'inquiétude et le contribuable de perplexité.

ROBERT ESCARPIT.

Le livre québécois et le public français

Si le livre *canadien* français n'est pas en crise, il est au moins en difficulté, ici comme là-bas. Certes la production littéraire du Québec et de l'Acadie se maintient à un niveau très satisfaisant en nombre de titres et même en qualité générale ; mais cette production ne trouve sur place qu'un marché de langue française restreint, sur lequel beaucoup (et sans doute trop) d'auteurs et d'éditeurs luttent au coude à coude pour se faire une place au soleil. L'aide publique à l'édition, si importante qu'elle soit (elle l'est beaucoup plus qu'en France), n'est pas une panacée ; encore heureux quand elle n'a pas pour résultat de procurer une survie artificielle à des éditeurs peu soucieux de se faire véritablement une clientèle puisque, en tout état de cause, l'Etat comblera les déficits.

C'est donc pour une bonne part du marché français (ou de langue française) que dépend la santé du livre québécois ; et celui-ci, à moins d'être co-édité à Paris et de bénéficier ainsi d'un lancement et d'une diffusion convenables, reste méconnu ou inconnu chez nous. Le mal n'est pas nouveau ; c'est pour y porter remède qu'avait été créé voici moins de deux ans à Paris, sur l'initiative de dix-sept éditeurs québécois et avec le soutien financier du gouvernement canadien, Livres du Canada (1), dont la vocation était de diffuser en Europe une large sélection d'ouvrages canadiens français ; pour parler clair, d'assurer la promotion en France du livre québécois.

Beaucoup d'enthousiasme, d'illusions aussi, et des débuts prometteurs firent croire un temps que les romanciers du Québec, ses poètes, ses historiens et ses essayistes avaient enfin trouvé le chemin du cœur (et de la bourse) du public français. Il a fallu en rabattre. Au début de cette année, Flammarion et Cie, auquel Livres du Canada avait confié son département de librairie générale, abandonnait la partie pour des raisons commerciales qui, à vrai dire, n'étaient pas absolument convaincantes.

JACQUES CELLARD.

(1) Livres du Canada, 1, quai de Conti, 75006 Paris.

(Lire la suite page 10.)



EUROPE

LA CRISE POLITIQUE AU PORTUGAL

Des socialistes pourraient participer « à titre individuel » au prochain gouvernement

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — L'impasse politique créée après le départ du gouvernement des ministres du P.S. et du P.P.D. risque de se prolonger. A l'issue d'une réunion de douze heures, le Conseil de la révolution a publié, mardi 22 juillet, un bref communiqué, appelant *« le peuple portugais à ne pas se laisser entraîner dans des perturbations qui peuvent empêcher l'évolution normale et pacifique de la révolution portugaise ».*



Dessin de BONNAFFE.

Aucune référence aux attaques portées par les dirigeants du P.S. contre le général Vasco Gonçalves, dont la démission avait été bruyamment exigée par la foule au cours de la manifestation socialiste du samedi 19 juillet. Aucun appui non plus à la cinquième division de l'état-major de l'armée, qui, dès le lendemain de la manifestation, soutenait inconditionnellement le premier ministre et dénonçait *« la vanité, l'égoïsme et l'ambition des amis de M. Mario Soares ».*

Les positions sont désormais plus claires. De retour de Rome, où il a eu des entretiens avec les dirigeants italiens, le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, n'a pas mâché ses mots : *« Nous ne sommes pas en condition pour négocier avec les pays du Marché commun »*, a-t-il déclaré aux journalistes qui l'attendaient à l'aéroport. Son voyage à Bruxelles est remis à plus tard, car *« il faut attendre que le gouvernement se réorganise et qu'une certaine stabilité politique règne ».*

Son opposition au général Vasco Gonçalves n'est plus un secret. Ainsi, il devient pour les socialistes le seul allié possible, l'allié capable d'amener les militaires du M.F.A. à *« respecter la volonté populaire ».*

Le vent semble souffler en faveur de M. Mario Soares, qui ne perd pas une occasion de renforcer ses positions. Lundi 21 juillet, il a été reçu par le président de la République, le général Costa Gomes. La presse, de son côté, dénonce la *« politique réactionnaire des dirigeants du P.S. »* ; des commissions de quartier et des syndicats contestent les affirmations des socialistes et renouvellent leur appui au premier ministre, mais, devant le général Costa Gomes, le secrétaire général du P.S. s'est déclaré favorable à la formation d'un gouvernement de *« salut national »*. Ce gouvernement serait construit autour d'un projet politique et économique précis, *« susceptible d'offrir au pays une perspective claire et rassurante pour l'avenir ».*

M. Mario Soares a également renouvelé ses critiques contre le général Vasco Gonçalves, qui n'aurait pas *« l'agrément de la majorité des Portugais »*. Il rejette totalement un gouvernement soutenu par des « indépendants », mais, de bonne source, on déclare que certains députés socialistes de la région de Porto ne seraient pas opposés à une participation. La position du P.S. est très claire sur ce point : tous les militants qui accepteraient des responsabilités ministérielles à titre individuel seraient exclus du parti. Le fait que la direction du P.S. ait abordé cette question au cours d'une réunion le dimanche 20 juillet semble bien indiquer que le risque existe.

Quelques dirigeants du P.P.D. reconnaissent eux aussi qu' *« une position individuelle prise par certaines personnalités du P.S. pourrait entraîner une attitude semblable de membres de leur parti »*. Le ministre des affaires sociales, M. Sa Borges, responsable syndical, a déjà été présenté par la presse comme favorable à un gouvernement formé de techniciens « indépendants ».

L'attention se porte maintenant vers le M.F.A. Le Conseil de la révolution a examiné, lundi 21 juillet, le rapport que le président de la République lui avait présenté lors de la précédente réunion. Nul doute que les préférences du général Costa Gomes sont en faveur d'une solution rapide, et qu'il approuve les conceptions pluralistes du P.S. Mais il semble bien qu'il continue, en même temps, de défendre le maintien du général Vasco Gonçalves à son poste. Pour les socialistes, ces deux points de vue sont pourtant inconciliables.

Le premier ministre est donc loin d'avoir perdu tout soutien. Selon le *Diario de Noticias*, l'assemblée générale du M.F.A., dont la réunion a déjà été repoussée à deux reprises pour être finalement fixée à vendredi prochain, pourrait maintenant avoir lieu dès mercredi.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

LE GÉNÉRAL DE CARVALHO DOIT SÉJOURNER UNE SEMAINE A CUBA

La Havane *(A.F.P.)*. — Le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef du Copcon portugais et membres du Conseil de la révolution, est arrivé lundi 21 juillet à La Havane pour une visite officielle d'une semaine.

Il a été accueilli à l'aéroport international par le commandant Raul Castro, ministre des forces armées cubaines.

Le général de Carvalho conduit une délégation composée notamment du capitaine Antonio Alves Marques, membre du Conseil de la révolution, et d'un groupe d'officiers représentants les trois armes. La délégation assistera, le 26 juillet prochain à Santa-Clara, ville de l'intérieur du pays, aux cérémonies marquant l'anniversaire de l'attaque de la caserne Moncada.

● *M. Mario Soares* a adressé, lundi, un télégramme au ministre de la communication sociale pour l'informer qu'un communiqué de son parti ne pouvait pas être lu à la radio nationale avant d'avoir été soumis au cinquième bureau de l'état-major général des forces armées. *« Nous vous demandons*, écrit M. Soares au ministre, *si cela signifie que la censure a été rétablie au Portugal et nous apprécierions votre réponse pour savoir quelle est la loi qui régit le pays ».* — *(A.F.P.)*

● *Les événements* ne nuisent pas au fonctionnement de la base aérienne ouest-allemande de Beja, au sud de Lisbonne, annonce à Bonn le ministère de la défense. L'armée allemande n'a pas l'intention, apprend-on, le lundi 21 juillet, de même source, de fermer la base, mais le ministère suit de très près l'évolution de la situation. Depuis 1965, Beja sert à la formation de pilotes. La base où se trouvent cent cinquante Allemands de l'Ouest, soldats et civils, n'est utilisée pour le moment qu'au minimum de ses capacités. *(A.F.P.)*

LE COMMANDANT MELO ANTUNES RENONCE A SE RENDRE A BRUXELLES

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.)*. — La rencontre qui devait avoir lieu au niveau ministériel entre le Portugal et la Communauté européenne a été annulée à la demande du Portugal, apprend-on de source proche de la présidence du Conseil des Neuf, le lundi 21 juillet.

Le gouvernement de Lisbonne a indiqué qu'il ne souhaitait pas tenir cette réunion pour des raisons intérieures, apprend-on de même source.

Cette rencontre, à laquelle le Portugal avait été invité par les Neuf, avait pour objectif de discuter du montant et des modalités de l'aide que la Communauté européenne pourrait offrir au Portugal pour renflouer son économie. Cependant, après les derniers développements de la situation politique à Lisbonne, les chefs de gouvernement des Neuf, réunis la semaine dernière à Bruxelles, ont décidé qu'ils n'accorderaient leur aide au Portugal qu'à la condition que ce pays soit gouverné par un régime de *« démocratie pluraliste ».*

La Commission du Marché commun avait proposé, il y a deux mois, aux gouvernements des Neuf d'accorder au Portugal une aide financière immédiate de 700 millions de dollars pour trois ans.

Nombreux incidents dans le nord du pays

Malgré les mises en garde du gouvernement, qui a annoncé qu'il ne tolérerait plus d'actes de violence, les affrontements ont été nombreux ces derniers jours. A Matosinhos, près de Porto, quatorze personnes ont été blessées, dont certaines par balle. Des manifestants demandaient la démission de la commission administrative du conseil municipal, qu'ils jugeaient corrompue. Ils se sont heurtés à des contre-manifestants et les militaires sont intervenus pour rétablir l'ordre. La commission a finalement démissionné. Après l'incident, deux cent personnes se sont rendues au siège local du Mouvement démocratique portugais (proche du P.C.) et l'ont mis à sac.

A Alcobaça, ville située à cent vingt kilomètres au nord de Lisbonne, deux personnes ont été blessés par balle au cours d'affrontements entre communistes et anticommunistes qui tentaient, semble-t-il, d'attaquer une permanence du P.C. L'armée est là aussi intervenue. Le directeur du journal local, le *Diario de Alcobaça*, M. Darcisio Trindade, qui était aussi maire de la ville avant le 25 avril 1974, a été arrêté, annonçait lundi le journal *Diario de Lisboa*. Les militaires lui reprocheraient *« l'action contre-révolutionnaire menée dans son journal ».*

D'autre part, trois mille personnes ont participé, lundi soir à Leiria, à un meeting organisé par le parti démocratique (P.P.D.). Devant une foule qui scandait *« à bas la dictature »* et *« le peuple n'est pas avec le Mouvement des forces armées »*, les orateurs du P.P.D. ont affirmé que l'Assemblée constituante avait été systématiquement dépouillée de tous ses pouvoirs. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

CORRESPONDANCE

Kerenski et Mario Soares

M. Jean-François Orjollet, maître-assistant à l'université de Paris-VIII, membre du parti socialiste, nous écrit notamment :

Toutes choses égales — et assez égales d'ailleurs — la révolution portugaise a eu son Kornilov : Spinola. Elle a maintenant son Kerenski : Soares. (...) Kerenski (qui n'est pas mort depuis si longtemps) a toujours présenté son action comme « socialiste ». J'ai eu, jeune étudiant, l'occasion de l'entendre pérorer devant un auditoire anglo-saxon.

A ce jour, nul ne peut prévoir quelle tournure prendront les événements du Portugal. Il suffit toutefois de regarder la télévision pour retrouver en ces « masses » « socialistes » hurlant leur haine de classe, les grands, moyens et petits-bourgeois de Petrograd. On aimerait parfois, devant un tel déchaînement (...) retrouver le marin de Cronstadt du film *Octobre* : à lui seul, ce calme géant barrait gentiment la route aux gesticulations des « démocrates » russes, maires, conseillers, députés, que sais-je encore ?

Il y a plus grave : les manifestations orchestrées par Mario Soares sont en tout point semblables — je me réfère encore aux documents présentés par la télévision française — à celles qu'organisait la droite chilienne contre le gouvernement du *socialiste* Allende. L'on voit, j'espère, qu'il y a une différence : que risque Mario Soares ? L'on sait ce qu'a connu Allende et, avec lui, des milliers de communistes, de socialistes et de membres de la gauche révolutionnaire chiliens. (...)

Il m'en est d'autant plus intolérable de voir les dirigeants de mon parti soutenir ouvertement — dans la presse que je vends à la criée — M. Mario Soares, ou plutôt les couches sociales qui ont voté pour lui. De vendre ma presse *contre* nos alliés de gauche (c'est ainsi que la majorité des acheteurs l'entendent) et non pas *à côté* d'eux. Car où sommes nous ? Y aurait-il au Portugal, comme en Hongrie, comme en Tchécoslovaquie, menace de l'intervention d'une armée étrangère ? Y aurait-il, comme au Chili, danger d'un coup d'Etat militaire de droite ?

Kerenski avait des uniformes. Soares n'en a pas. Voilà ce qui les sépare : pour le reste, pas de programme ; une « politique » de gros et gras coups de tête ; un électoralisme qui fait accepter dans le parti aussi bien des travailleurs que des suppôts du régime Salazar.

L'héroïsme n'est pas tout. Et qui souhaiterait la guerre civile ? Néanmoins, c'est bien contre Mario Soares que je salue la mémoire des dirigeants socialistes vrais : Salvador Allende, Largo Caballero. Il en est peu. En est-il de vivants, au-delà de la couche (si méprisable pour certains) des militants ?

● *L'ambassade du Portugal à Paris* précise, dans un communiqué que, contrairement à certaines informations relatives à l'absence de journaux portugais dans les kiosques parisiens, *« il n'y a aucune grève dans la presse portugaise ».*

« Tous les journaux, ajoute l'ambassade, *sont acheminés vers la France tous les jours et régulièrement. »*

● *M. Gaston Defferre*, député-maire de Marseille, a estimé, lundi 21 juillet, sur les antennes de France-Inter, qu' *« il existe toujours des menaces de guerre civile dans un pays qui a subi cinquante ans de dictature et qui retrouve la liberté ».*

« Les positions prises par les socialistes portugais sont suffisamment claires, a ajouté M. Defferre. *Ils ont dit qu'ils étaient pour l'instauration du socialisme et pour une véritable révolution. Mario Soares a toujours dit qu'il ne voulait pas d'une social-démocratie ; les socialistes n'ont pas caché leurs intentions. Par conséquent, que d'autres qui ne partageaient pas ces idées le rejoignent aujourd'hui, nous ne pouvons que nous en féliciter. »*

M. Defferre a souhaité qu'on arrive à *« une conciliation »* entre militaires et socialistes, ajoutant qu'il ne *« pensait pas »* que l'on se dirige vers une dictature au Portugal, le M.F.A. n'ayant pas *« renversé une dictature pour en établir une autre ».*

Libres opinions

SUFFRAGE UNIVERSEL ET DÉMOCRATIE DIRECTE

par JEAN ROUS (*)

LE processus de la révolution portugaise, tel qu'elle s'était définie elle-même, socialiste et pluraliste, est bien bloqué. La recherche des responsabilités subjectives mènerait trop loin, elle n'est peut-être pas possible dans l'actuel climat manichéen qui a pollué tout le conflit. Mais, ce qui est sûr, c'est que si la révolution socialiste pluraliste a avorté, c'est parce que les partis, dont c'était le rôle essentiel, n'ont pas su définir en commun et dans l'unité la doctrine et le programme de la voie portugaise que les militaires, animés par une sincérité révolutionnaire incontestable, auraient dû prendre en considération.

Mais, s'il en est ainsi, c'est parce que (et cela est bien compréhensible au sortir de quarante ans de fascisme) la pensée politique de la gauche portugaise n'est pas encore parvenue à dominer et à décanter une confusion, où l'on trouve certaines nostalgies social-démocrates et staliniennes plus ou moins mêlées au gauchisme puéril et honnête.

Les deux problèmes-clefs étaient et demeurent les suivants : 1) une révolution socialiste en Occident en 1975 est-elle possible dans la liberté, ou bien faut-il nécessairement emprunter le schéma russe ? ; 2) Y a-t-il opposition entre suffrage universel et démocratie des conseils, entre Assemblée constituante et organisation de la démocratie directe ?

Du fait qu'aucune révolution socialiste démocratique n'a réussi en Occident, et que les révolutions allemande et italienne de l'après-guerre 1914-1918 ont échoué et fait place au fascisme, la pensée révolutionnaire occidentale de toute tendance a été plus ou moins dominée par le modèle russe.

Les néo-révolutionnaires de 1975 s'identifient tous plus ou moins à Lénine ou à Trotski et, dans leur zèle imitateur, s'imaginent que toute Assemblée constituante doit être dissoute, que les partis doivent être dissous ou domestiqués au profit de la seule avant-garde pure et dure. Ils oublient que Lénine reconnaissait lui-même avoir dû agir sous le fouet implacable de la guerre civile, qu'il avait auparavant manifesté sa préférence pour le pluralisme, et qu'à la veille de sa mort il inscrivait sur les résolutions de l'Internationale communiste, à l'intention de l'Occident : « Trop russe. » Quant à Trotski, tirant la leçon du stalinisme, il s'était fait le champion du pluralisme socialiste dans *la Révolution trahie* (1936).

***

Plus suggestive encore est la pensée des pionniers de la révolution socialiste en Occident : Rosa Luxemburg et Paul Levi, fondateurs du communisme allemand. Ils furent en opposition avec Moscou dès les débuts sur le problème de la révolution et de la liberté, tout en étant les défenseurs des conquêtes de la révolution d'Octobre et en conservant l'estime de Lénine. Toute leur œuvre sur ce problème est un plaidoyer pour le maintien de la *« liberté la plus illimitée »* de presse, d'organisation, d'élections, de pensée dans la révolution. Il s'agit bien de la liberté dans la révolution et non de la liberté hors ou contre la révolution. Depuis, on retrouve cette pensée dans le communisme italien et dans le communisme espagnol de 1975, qui s'est manifestée récemment dans un communiqué commun. Le socialisme non social-démocrate qui commence à s'affirmer en Méditerranée se trouve sur la même longueur d'ondes. Cette position est conforme à une analyse correcte des conditions politiques, économiques et culturelles de l'Occident développé. Une des raisons des retards du socialisme tient à ce que l'opinion occidentale, traumatisée par les séquelles du stalinisme, n'est pas suffisamment convaincue que la révolution socialiste signifierait un essor et non une diminution des libertés. L'affaire de Prague en 1968 a été catastrophique.

La transposition de ce débat au plan constitutionnel doit inviter à rechercher une solution qui concilie la démocratie formelle et la démocratie réelle au lieu de les opposer. A cet égard, sous cette réserve qu'elle n'a pas encore résolu le problème du pluralisme politique, la Yougoslavie donne un exemple qui mérite d'inspirer le Portugal. L'autogestion s'y exprime par les conseils de travailleurs et par les communes. Mais à côté, il y a dans chaque république et au plan national, des institutions représentatives élues au suffrage universel. Ainsi démocratie directe et suffrage universel sont combinés sur des plans différents, et c'est l'Assemblée nationale qui adopte en définitive le Plan, définir en dernier ressort la politique du pays.

Dans des pays qui connaissent la démocratie représentative depuis cent cinquante ans, le problème se pose non de sa suppression mais de son approfondissement par un réseau de démocratie directe.

Si les partis de la gauche portugaise, au lieu de se déchirer, pouvaient s'accorder pour donner un contenu à la voie socialiste-pluraliste, la révolution serait débloquée. Outre la gestion immédiate, devant une crise galopante, ce pourrait être la tâche de l'arbitrage militaire de préparer pour l'avenir, ce nouveau débouché.

(*) Membre suppléant du comité directeur du P.S.

Socialisme et pouvoir populaire

par BERNARD RAVENEL (*)

POUR qui revient du Portugal, la lecture des commentaires de la presse française est très surprenante. Les événements sont réduits à un affrontement fratricide entre le parti communiste et le parti socialiste, le M.F.A. penchant tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre et arbitrant tant bien que mal ce duel.

La réalité est tout autre. Le désir qu'ont certains observateurs d'utiliser les événements portugais dans le jeu politique français n'est pas étranger à ce décalage. Partout, les analyses sont dominées par une profonde incompréhension du processus portugais.

Le Portugal est en révolution. Les conflits qui s'y développent aujourd'hui tiennent au caractère de cette révolution. La radicalisation du Mouvement des forces armées, sous l'influence de l'extrême gauche révolutionnaire (et notamment du MES) et du fait même du développement du mouvement des masses populaires, l'a amené à approfondir la voie portugaise d'accès au socialisme. Le chemin ouvert par le document-guide adopté le 8 juillet par l'assemblée générale du M.F.A. — exercice direct du pouvoir par les assemblées de travailleurs et de militaires — est la conséquence du processus de mobilisation populaire et de « dynamisation culturelle » commencé depuis des mois, et qui a fait émerger des formes d'organisation populaire vivantes, en plein développement, où s'exerce une démocratie directe dans une grande liberté.

***

Cette perspective ne pourrait être admise ni, bien sûr, par le C.D.S. fascisant et le très bourgeois P.P.D. ni, non plus, par le parti socialiste. Le P.S.P. envisageait au départ le passage au socialisme dans le cadre de la démocratie parlementaire, sous sa direction et au moyen d'un aménagement graduel de la société existante. Mais la situation s'est compliquée pour ce parti ; l'afflux d'éléments bourgeois assurés d'y trouver un refuge et le moyen de s'exprimer, la mobilisation de la petite bourgeoisie urbaine et rurale et des couches arriérées de la paysannerie (en accord avec l'Eglise, la plus réactionnaire d'Europe) pour contrebalancer l'influence du P.C.P. et de l'extrême gauche, tout cela a rejeté la direction de ce parti vers la droite, malgré les hésitations croissantes de sa base ouvrière. Soutenu par le P.P.D., utilisé par les fascistes, le P.S.P., en se servant de l'anticommunisme inculqué depuis cinquante ans à la petite bourgeoisie pour la lancer contre le processus révolutionnaire, cherche en fait à briser l'unité du M.F.A. parce que la perspective du pouvoir populaire direct lui est étrangère. Cette stratégie est, au sens strict du terme, contre-révolutionnaire. Sous le couvert de la défense des libertés — qui ne sont pas menacées, — le P.S.P. joue un jeu dangereux qui risque de mener à la guerre civile et au rétablissement d'un régime fasciste.

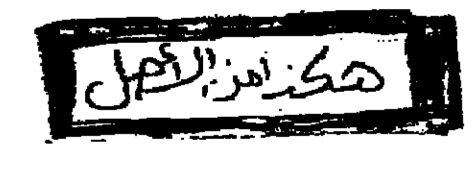
Mais le projet défini par l'assemblée générale du M.F.A. n'est pas non plus celui du P.C.P. Ce n'est pas le projet des commissions de défense de la révolution défendu par ce parti qui a été adopté par le M.F.A. A cette conception de la mobilisation des masses comme simple soutien du pouvoir en place, conforme à son projet politique de construction d'un socialisme d'Etat, la majorité du M.F.A., soutenue par la majorité des forces d'extrême gauche, a opposé celle de la mobilisation dynamique et offensive des travailleurs. Le P.C.P. a su se rallier ensuite à la décision du M.F.A. pour s'efforcer d'apparaître comme le principal soutien de celui-ci. Le même zèle l'a amené, samedi 19 juillet, à Lisbonne, à être désavoué par le Copcon dans sa tentative de contrôler la ville contre le P.S.P. : sa situation réelle par rapport au M.F.A. s'en trouve ainsi éclairée.

***

Les « socialistes révolutionnaires » constituent déjà une force réelle, sans pour autant se poser, comme certains groupes français, en avant-garde révélée du prolétariat. A partir d'une stratégie de contrôle ouvrier et populaire, définie comme la condition de l'accès des travailleurs au pouvoir, ils ont joué un rôle très important dans la mise en place des organes de pouvoir populaire, et ils ont influencé de façon très large aussi bien les travailleurs que les militaires. C'est à eux qu'il incombe désormais d'être, avec la fraction la plus résolue du M.F.A., la force de proposition politique qui mènera à son terme le processus révolutionnaire, dans une perspective « apartidaire », c'est-à-dire de dépassement de structures de partis rendues caduques par le développement des formes d'organisation autonome des masses.

Aujourd'hui donc, le problème central n'est pas celui de la liberté d'expression, mais celui de la liberté d'exploitation capitaliste, dont la suppression en cours est la condition d'une véritable libération des travailleurs, construisant ainsi leurs pouvoir à tous les niveaux. C'est le problème du pouvoir qui est posé : il s'agit de choisir entre, d'une part, la démocratie bourgeoise, garantissant le maintien du capitalisme, et, d'autre part, la démocratie directe, permettant l'exercice réel du pouvoir par les travailleurs.

(*) Membre du bureau national du P.S.U., responsable du secteur international.



EUROPE

Union soviétique

Une querelle du Tout-Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Les règlements de comptes para-littéraires ne sont pas le monopole du Tout-Paris. Moscou aussi a ses coups bas, ses « chers collègues » qui se haïssent, ses petits complots et ses lampistes, comme le prouve le dernier « scandale » dont on commence à parler.

En juin dernier, la revue Younost (Jeunesse)) — contrôlée par l'Union des écrivains — fête son vingtième anniversaire. Le directeur, l'écrivain Boris Polevoï, demande pour l'occasion un article au fondateur du mensuel, Valentin Kataev, qui se fait prier, jusqu'à ce que son successeur à la tête de Younost lui promette expressément de ne pas censurer son texte.

Chose promise, chose due. L'article de Kataev arrive enfin sur le bureau de Polevoï. Il est bref — trois feuillets, — mais explosif. Sur le mode anecdotique, Kataev raconte les difficiles débuts de la revue et, en particulier, la concurrence déloyale qui lui fut faite par le directeur d'une « revue amie ». Ce concurrent déloyal n'est pas nommé dans l'article, mais les précisions accumulées avec un malin plaisir par Kataev permettent de l'identifier aisément : il s'agit d'Alexandre Tchakovski, l'actuel directeur de l'influente Literatournaya Gazeta.

Quels sont les griefs de Kataev à l'encontre de Tchakovski ? Voici les faits : au moment du lancement de Younost, Kataev cherche un texte choc capable d'attirer l'attention sur sa nouvelle revue. On lui indique le Vieil Homme et la Mer. *Kataev fait traduire le roman et décide de le publier. Jusqu'à ce que paraisse dans son bureau le fameux* « directeur de la revue amie » *, qui entre,* « courbé, à pas de renard, avec son sourire hypocrite et son infect cigare à la bouche ». « Respectant les règles de la conspiration », *ce célèbre anonyme,* « connu pour fréquenter les sphères influentes », *fait comprendre à Kataev qu'il vaut mieux renoncer à la publication du roman d'Hemingway, dont l'œuvre est considérée en haut lieu comme* « décadente », *en particulier* le Vieil Homme et la Mer, *qui est* « une absurdité petite-bourgeoise ».

Emu par tant de sollicitude, Kataev abandonne son projet et remercie son bon conseiller. Mais le mois suivant, quelle n'est pas sa surprise de retrouver le Vieil Homme et la Mer *dans la revue* concurrente. *Cette revue n'est pas plus identifiée par Kataev que ne l'est son directeur. Mais après les vérifications, il s'agit de* Littérature étrangère, *qui a bien publié au mois de mars 1955 le roman d'Hemingway. De 1954 à 1962,* Littérature étrangère *était bien d i r i g é e par Alexandre Tchakovski.*

Ulcéré par le portrait que Kataev a brossé de lui, Alexandre Tchakovski serait allé se plaindre au comité central, dont il est membre suppléant. Mais Kataev est pratiquement intouchable : il n'a plus de fonctions officielles, mais peut compter sur les nombreux appuis qu'il a mis toute une vie à réunir. Boris Polevoï, le responsable de la publication de l'article de Kataev, est également trop important pour faire l'objet d'une sanction. Il fallait pourtant que quelqu'un paie l'impertinence de Valentin Kataev. C'est finalement l'adjoint de Polevoï qui a été choisi comme victime expiatoire : il s'appelle Voronov, n'est pour rien dans la publication de l'article en question et jouit à Moscou d'une assez bonne réputation. Dans le numéro de juillet de Younost, *qui vient de paraître, le nom de Voronov ne figure plus, en tout cas, dans la liste des responsables de la revue.*

JACQUES AMALRIC.

Grande-Bretagne

Les Communes devraient adopter le plan anti-inflation de M. Wilson

De notre correspondant

Londres. — Les Communes ont ouvert lundi 21 juillet le débat sur la politique anti-inflationniste du gouvernement. Le premier résultat en a été la démission de M. Robert Hughes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires écossaises. De plus, huit membres du groupe *Tribune* ont annoncé qu'ils voteraient contre la limitation pour un an des hausses de salaires à 6 livres par semaine.

Pour l'instant, la résistance de la gauche travailliste paraît assez limitée et M. Wilson semble être parvenu à obtenir la solidarité des autres membres de son cabinet. Les conservateurs, quant à eux, paraissent décidés à s'abstenir dans le vote décisif ; le premier ministre peut donc s'attendre à l'adoption de son plan.

La première journée du débat, il est vrai, confirme que le gouvernement souhaite imposer aux employeurs, plus qu'aux ouvriers, une *« m o r a l e avec obligation, mais sans sanctions définies à l'avance ».* Tout le problème pour M. Wilson consiste à accréditer l'idée selon laquelle la modération imposée a u x syndicats résulte d'un accord volontaire. A ce propos, le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, a eu recours à une formule plutôt malheureuse en disant qu'il s'agissait d'une *« politique volontaire comportant des sanctions très efficaces ».*

Toutefois, le gouvernement s'est refusé, jusqu'à présent, à faire connaître les sanctions qu'il utilisera contre les employeurs qui céderaient à des revendications excessives.

Le chancelier de l'Echiquier a répété que, en aucun cas, les s a n c t i o n s ne viseraient les ouvriers eux-mêmes. De plus, si un règlement de salaire dépassait la norme fixée, le gouvernement pourra en annuler les effets. Mais M. Healey n'a pas précisé comment il le ferait. Enfin, une action judiciaire est prévue contre les employeurs qui violeraient la discipline. Beaucoup d'interrupteurs de la droite et de la gauche ont demandé en vain qu'elles peines seraient i m p o s é e s : *« amendes, prison ou déportation... ? »*

En fait, il semble que le gouvernement n'a pas encore résolu certains problèmes délicats. Menacé d'une grève, un employeur peut demander aux tribunaux de promulguer une *« ordonnance »* interdisant l'arrêt de travail. Les grévistes ne s'exposeraient-ils pas alors à une condamnation pour *« mépris du tribunal »* ? C'est là précisément, s'est contenté de dire M. Healey, l'un des *« détails »* qui restent à régler.

JEAN WETZ.

Grèce

Devant le tribunal militaire d'Athènes

VINGT ET UN OFFICIERS RÉPONDENT D'UNE TENTATIVE DE SOULÈVEMENT EN FÉVRIER 1975

Le procès de vingt et un officiers, accusés d'avoir préparé un coup d'Etat en février 1975 pour restaurer la dictature, s'est ouvert le lundi 21 juillet à Athènes.

A l'audience de mardi, le premier témoin à charge, le commandant Nicolas Tsangarakis, officier des transmissions, a affirmé, sous la foi du serment, qu'il avait été *« contacté »*, le 2 février dernier, à Larissa, par un des conjurés. Un des accusés, le colonel Laboussis, a-t-il précisé, lui affirma que l'ancien chef de la police militaire, Dimitrios Ioannidis, *« s'était assuré l'appui des monarchistes après contact avec l'ex-roi Constantin par l'intermédiaire d'un ex-aide de camp et le soutien actif du clergé, sous l'autorité de l'archevêque primat Seraphim ».*

L'action prévue devait avoir lieu entre le 23 février et le 8 mars. Ayant révélé l'approche dont il venait d'être l'objet à son supérieur direct, le commandant Tsangarakis reçut l'ordre de poursuivre le contact et *« d'être les yeux et les oreilles du haut commandement au sein de la conspiration »*, a ajouté le témoin.

[Vingt et un officiers, dont deux généraux, un colonel et six lieutenants-colonels risquent la peine de mort pour avoir « conspiré en vue de provoquer une rébellion armée ». Les cas de l'ancien général Dimitrios Ioannidis, chef de la police militaire, considéré comme l'« âme du complot », et du général Dimitrios Papapostopoulo, qui été disjoints. Tous deux, étant à la retraite au moment des faits, relèvent de la justice civile.]

Tchécoslovaquie

L'ÉCRIVAIN MILAN KUNDERA EST AUTORISÉ A ENSEIGNER EN FRANCE

Prague *(A.F.P.)*. — L'écrivain tchèque Milan Kundera enseignera à la rentrée prochaine à l'université de Rennes au titre de professeuré associé de littérature slave. Il a quitté, dimanche 20 juillet, la Tchécoslovaquie et est attendu au début du mois d'août à Paris.

Les autorités tchécoslovaques ont, en effet, accordé un visa de sortie à l'écrivain, qui est considéré comme l'un des meilleurs auteurs contemporains tchécoslovaques. Il avait entrepris des démarches il y a un peu plus d'un an lorsqu'il avait été invité par l'université de Rennes après avoir reçu le prix Médicis étranger pour son roman *la Vie ailleurs*. Ce livre, publié en France, ne l'a pas encore été en Tchécoslovaquie (1). Avant son départ pour la France, l'écrivain a indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter définitivement son pays.

(1) Gallimard a également publié *la Plaisanterie* et *Amours dérisoires*.

PROCHE-ORIENT

LE REFUS DE RENOUVELER LE MANDAT DE LA FUNU

Le Conseil de sécurité demande au président Sadate de « reconsidérer son attitude »

Le Conseil de sécurité a adressé au président Sadate, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 juillet, un appel lui demandant de revenir sur sa décision de s'opposer à un renouvellement du mandat de la FUNU. Le texte de l'appel a été adopté par treize voix, la Chine et l'Irak n'ayant pas participé au vote.

L'appel, qui a pris la forme d'une lettre adressée au président Sadate par le président du Conseil de sécurité, M. Eugenio Plaja, représentant permanent de l'Italie, est ainsi rédigé : *« Sur la base des entretiens que j'ai eus avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et les membres du Conseil de sécurité, et compte tenu de la gravité de la situation au Proche-Orient, je crois que, dans les circonstances actuelles, une nouvelle prolongation du mandat de la force d'urgence des Nations unies contribuerait sensiblement à la création d'une atmosphère propice à la réalisation de progrès sur la voie d'un accord en vue d'une paix juste et durable. Par conséquent, au nom du Conseil de sécurité, je demande instamment à Votre Excellence d e reconsidérer l'attitude d e l'Egypte sur la situation.*

» J'assure Votre Excellence que le Conseil de sécurité, reconnaissant les mesures constructives déjà prises pour la cause de la paix, suit la situation de très près et souligne qu'il importe de réaliser de nouveaux progrès sur la voie d'une paix juste et durable et d'éviter une impasse au Proche-Orient. »

La mise au point de cet appel avait donné lieu à des négociations très serrées, pendant toute la journée de lundi, sous la forme de consultations à huis clos entre membres du Conseil de sécurité. Selon de nombreux diplomates de l'ONU, la reconnaissance par le Conseil *« des mesures constructives déjà prises en faveur de la paix »* représente un hommage à l'action diplomatique du président Sadate. De même, le fait que le Conseil de sécurité déclare qu'il *« suit la situation de très près »* et souligne la nécessité de *« réaliser de nouveaux progrès sur la voie d'une paix juste et durable »* et d'éviter une « impasse » est une satisfaction donnée à l'Egypte. Celle-ci avait en effet justifié sa réticence à consentir au renouvellement du mandat de la FUNU par l'argument selon lequel, en l'absence de progrès dans les négociations de paix, le maintien des « casques bleus » ne fait que consacrer le *statu quo* d'une occupation illégale du territoire égyptien.

Il semble que le président Sadate ait d'ores et déjà accepté le texte de l'appel du Conseil de sécurité lors des négociations qui se sont déroulées, à la fin de la semaine dernière, entre les parties intéressées. Le président égyptien, qui d o i t prononcer ce mardi soir un important discours à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de la révolution du 23 juillet, devrait donc donner à cette occasion la réponse positive qui permettra au Conseil de renouveler *in extremis* le mandat de la FUNU. Le Conseil se réunira à cet effet mercredi.

● A WASHINGTON, M. Simha Dinitz, ambassadeur d'Israël, a donné lundi soir, au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine NBC, quelques précisions sur les dernières contre-propositions israéliennes présentées au cours du week-end au président Sadate par l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M. Herman Eilts. M. Dinitz a souligné que ces propositions avaient été formulées avec l'« *accord tacite* » des Américains et que le gouvernement des Etats-Unis et celui d'Israël *« avaient fondamentalement la même optique »* en ce qui concerne les éléments de base de l'accord intérimaire.

L'ambassadeur israélien a toutefois refusé de donner des détails topographiques sur les propositions de repli israélien. Il s'est borné à indiquer qu'elles étaient de nature *« très différente de ce qui avait été discuté en mars »*, lors de la mission de M. Kissinger. Il a cependant confirmé qu'Israël cédera *« les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss et recevra en échange du pétrole d'Iran et d'autres sources ».* Les modalités de ces livraisons seront mises au point avant même la signature de l'accord. Pour M. Dinitz, *« les Américains joueront un rôle bien plus important que par le passé en ce qui concerne l'application des termes de l'accord, mais cela ne signifie pas une présence militaire américaine au Sinaï ».*

Le nouvel accord, a encore indiqué M. Dinitz, comprendra une clause prévoyant de futures négociations israélo-égyptiennes, mais sans obligation pour Israël d'effectuer de nouveaux retraits de troupes dans le Sinaï. Il comporterait également un engagement écrit de la part des Egyptiens de ne pas recourir à la force et de mettre fin à la guerre économique et politique contre l'Etat hébreu. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE GOUVERNEMENT a demandé aux Nations unies de reporter la conférence sur la prévention du crime qui devait se tenir au début de septembre à Toronto, à la suite de la controverse suscitée au Canada par la participation éventuelle de l'O.L.P. à cette réunion *« à titre d'observateur »*. — *(A.F.P.)*

Chine

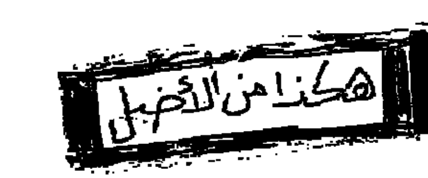
● M. TENG HSIAO-PING, vice-premier ministre chinois, a assuré mardi 22 juillet, devant un groupe de journalistes japonais, que *« certains Japonais, bien que peu nombreux, veulent ressusciter le régime d'avant-guerre ».* M. Teng a aussi critiqué la reprise des vols entre Tokyo et Taipeh. Il s'agit du premier commentaire d'un dirigeant chinois à la suite de la réouverture des liaisons aériennes entre le Japon et Taïwan. C'est en outre la première fois depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Japon en septembre 1972 que Pékin fait à nouveau allusion à une possible renaissance du militarisme japonais. *(A.P.)*

Colombie

● LE GOUVERNEMENT a rappelé le lundi 21 juillet son ambassadeur au Honduras, après l'assassinat de deux ressortissants colombiens, le prêtre Ivan Betancourt et l'assistante sociale Maria Elena Vargas dont les cadavres ont été retrouvés la semaine dernière au fonds d'un puits (*le Monde* daté 20-21 juillet).

Sierra-Leone

● DEUX MILITAIRES ET SIX CIVILS sierra-léonais ont été exécutés le samedi 19 juillet à la prison centrale de Freetown. L'identité des victimes n'a pas été révélée. Ces exécutions surviennent à la suite d'un procès pour trahison dans lequel étaient impliquées vingt-quatre personnes, parmi lesquelles M. Mohamed Fornah, ancien ministre de l'économie et neuf militaires. *(A.F.P.)*



ASIE

LA MÉDECINE AU VIETNAM

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, la plus grande autonomie avait été laissée aux autorités locales dans le cadre d'un plan directeur. Celui-ci devait faire face non seulement aux problèmes particuliers liés aux bombardements, mais avait également fixé un certain nombre de principes élémentaires destinés à maintenir un état de santé satisfaisant dans une population rurale, en particulier dans le domaine de l'hygiène qui représentait une des préoccupations essentielles de l'époque. Ces principes étaient que le service de santé entièrement nationalisé, doit servir la collectivité, que la médecine préventive est à la base de toute action, *mais qu'elle doit figurer* avec la médecine curative dans une organisation unique; que l'éducation sanitaire est un temps essentiel de la formation des citoyens et une des tâches fondamentales du service de santé et qu'enfin, à la fois par conviction de ses dirigeants et pour des raisons psychologiques évidentes, il fallait allier la médecine traditionnelle vietnamienne, à base de phytopharmacie et d'acupuncture, et la médecine moderne.

La dispersion fut appliquée d'une manière extrêmement rigoureuse et lors de mes trois premiers séjours à Hanoï, une très grande partie des hôpitaux de la ville étaient vides. Seuls subsistaient dans certains établissements, les services indispensables aux soins destinés à la population restée à Hanoï, et ceux dont l'infrastructure lourde n'avait pas permis la dispersion dans les hôpitaux « de la forêt ». Le réseau sanitaire avait donc été dispersé dans les provinces, dans les districts, chaque district comprenant de cent mille à cent cinquante mille habitants et dans les villages.

A chacun de ces échelons administratifs correspondaient des hôpitaux d'importance variable, la politique étant cependant toujours que, dans la mesure du possible, les hôpitaux importants devaient être évacués et les services de soins répartis dans des localités de petite dimension. Ainsi étaient créés de toutes pièces des hôpitaux dans la forêt ou dans des villages qui n'en avaient naturellement jamais connu. Lorsqu'il n'y avait pas d'hôpital à proximité, dans chaque coopérative agricole, en général au nombre de trois à quatre par agglomération rurale, existait un poste sanitaire, dirigé par un médecin secondaire (équivalent de nos anciens officiers de santé) assisté d'une ou deux infirmières et d'une sage-femme. Ainsi, à peu près partout, les premiers soins médicaux pouvaient être donnés, les accouchements assurés. A peu près dans chaque village existait aussi un centre de protection maternelle et infantile assurant la surveillance des femmes enceintes, des nouveau-nés et des nourrissons Lorsqu'un cas médical, obstétrical ou chirurgical nécessitait une évacuation, celle-ci était assurée le plus souvent la nuit, si possible sur l'hôpital le plus proche ou à défaut sur celui qui était le mieux adapté à la gravité ou à la caractéristique du cas à traiter.

J'ai visité à une période de très forts bombardements soit dans la région de Hanoï, soit dans la campagne, et en particulier beaucoup plus au sud dans la région de Thanh-Hoa proche de la quatrième zone, région qui bordait au nord le 17e parallèle et qui fut soumise à une intensité de bombardements de beaucoup supérieure à celle que subit la Ruhr pendant la dernière guerre, ces postes sanitaires et ces hôpitaux de campagne. Certains étaient installés dans des paillotes cachées sous des arbres, d'autres étaient souterrains. Leur équipement était d'une rusticité extrême. J'ai vu de nombreuses salles d'opération souterraines, où le chirurgien effectuait des interventions de tous ordres, éclairé par la seule lueur d'une lampe frontale bricolée à partir d'une lanterne de bicyclette installée à poste fixe et sur laquelle pédalait une jeune auxiliaire de l'hôpital. J'ai assisté à un accouchement dans les mêmes conditions.

Tout le personnel était calme, serein, faisait son travail avec une régularité parfaite et prenait, de plus, le temps de s'enquérir à la fois de la santé du visiteur, de ses préoccupations professionnelles et de l'organisation de la médecine en France. Les salles d'opérations étaient des plus rudimentaires. Les appareils à eau distillée, les lavabos pour les chirurgiens avaient été fabriqués à partir de récupérations de débris d'avions américains abattus dans la région. Mais les malades étaient soignés, opérés, dans des conditions, certes d'inconfort extrême, mais de sécurité totale pour autant que les conditions locales le permettaient.

Dans les villes, et en particulier à Hanoï, la subdivision en petites unités géographiques de quartier, en « micro-rayons », permettait d'assurer les soins médicaux et les premiers soins chirurgicaux quelles que soient les circonstances et en attendant l'hospitalisation quand celle-ci était indispensable. La plupart des opérations avaient lieu aussi dans les sous-sols de l'hôpital ou parfois dans les salles d'opérations habituelles lorsque, pour une raison ou pour une autre, le bombardement n'était pas à craindre à ce moment. J'ai vu cependant à l'hôpital Viet-Duc le professeur de clinique chirurgicale Ton That Tung, commencer son opération dans sa salle d'opération et la terminer en sous-sol, l'alerte étant survenue en cours d'intervention. J'ai vu le professeur de clinique O.R.L., Tran Huu Tuoc, à l'hôpital Bach-Maï, effectuer une délicate intervention entre deux rangées de sacs de sable dans les sous-sols de son service.

J'ai vu le docteur Pham Van Phuc, chirurgien-chef de l'hôpital Saint-Paul, réduire une fracture ouverte de jambe avec des attelles de bambou et la contenir avec des tours de bande de papier, les bandes plâtrées faisant à ce moment défaut, avec un résultat d'une qualité stupéfiante.

Il reste que, malgré toutes ces précautions, un certain nombre d'hôpitaux ont été systématiquement bombardés malgré les énormes croix rouges peintes sur leur toit. Bien entendu, la question de l'erreur de tir se pose, ou de la proximité d'un objectif militaire. A vrai dire, cette hypothèse est difficile à admettre quand on sait que plusieurs hôpitaux, en particulier l'hôpital Bach-Maï et l'hôpital Viet-Duc, à Hanoï, ont été bombardés plusieurs fois, que le premier a été, au moment des grands bombardements de décembre 1972, détruit aux trois quarts, que la léproserie de Quin-Lap, située à 30 kilomètres de toute agglomération, a été bombardée treize fois. Pour moi, après avoir visité les lieux, entendu les rapports, lu les documents, examiné les photos, je reste persuadé que ces bombardements ont été volontaires et destinés à répandre la terreur dans la population pour forcer le gouvernement à la capitulation.

Pour qui a vu ces blessés, adultes et enfants, brûlés au napalm, défigurés par des cicatrices rétractiles ou mutilés pour le restant de leurs jours, ou criblés de billes d'acier issues de ces fameuses bombes, sans cesse « perfectionnées », qui étaient larguées par conteneurs au nombre de trois cents à quatre cents à la fois et qui éclataient en gerbe à une hauteur de 60 à 80 centimètres, perforant, suivant la taille des individus atteints, les jambes, l'abdomen, le thorax ou la tête, et souvent plusieurs organes en même temps, il est impossible d'oublier à la fois le courage de ce peuple et l'extraordinaire efficacité de son service de santé.

Au milieu de ces problèmes sans nombre, des difficultés de ravitaillement, des dangers des bombardements, les autorités nord-vietnamiennes se sont attachées à assurer une formation du personnel sanitaire la plus satisfaisante possible, à mettre sur pied une gigantesque campagne pour l'hygiène et pour la lutte contre les maladies infectieuses et pour les vaccinations.

Comme les hôpitaux, les facultés de médecine et de pharmacie ont été dispersées, les étudiants entrant à la faculté, sur concours, à la fin de leur scolarité secondaire. La durée des études médicales, qui n'a d'ailleurs pas changé, était, pendant toute cette période, de sept ans. Parallèlement, très conscientes du fait que les besoins étaient immenses, non seulement à cause de la guerre mais également de la dispersion qui multipliait les besoins, les autorités ont jugé qu'il était indispensable de former des médecins secondaires, instruits en quatre ans, et qui d'ailleurs, après cinq années de pratique, s'ils étaient reconnus aptes, pouvaient devenir docteurs en médecine. Pendant toute cette période de guerre, trois facultés de médecine ont fonctionné normalement pour les besoins civils, une pour les besoins militaires, ainsi qu'une faculté de pharmacie.

Les trois propretés

Une des premières préoccupations du ministère de la santé, en raison de cette dispersion de la population dans des régions rurales très pauvres, a été, comme je l'ai déjà dit, de développer d'abord la prévention par l'hygiène. De vastes campagnes ont été organisées à l'usine, dans les coopératives agricoles, à l'école, dans les réunions professionnelles ou politiques, en vue d'éduquer le public et de lui faire comprendre que défendre sa santé, et d'abord la préserver par des mesures simples, était un acte « patriotique » au même titre que son devoir civique ou militaire. C'est ainsi qu'un slogan fut lancé, qui rencontra un très grand succès. Ce fut la campagne des « Trois propretés » : « *Manger propre - Boire propre - Vivre propre.* »

*En même temps était déclen*chée une campagne de destruction des parasites ou des rongeurs nuisibles, qui expliquait que ceux-ci étaient particulièrement dangereux parce qu'ils étaient les vecteurs de maladies graves : les mouches, les moustiques, les poux, les puces, les punaises et les rats. Cette campagne connut elle aussi un très grand succès auprès des enfants, et j'ai le souvenir d'avoir vu, un matin, à l'entrée de la classe, des enfants de cinq à six ans remettre chacun gravement à l'institutrice une enveloppe contenant les mouches qu'ils avaient tuées dans la semaine.

Enfin, des mesures étaient prises à tous les niveaux, dans les villes et les villages, pour réaliser des fosses d'aisance efficaces et étanches, des puits réalisés de manière telle qu'ils soient à l'abri de toute contamination et des systèmes d'incinération ou d'enfouissement des ordures.

Chaque jour, dans chaque village, dans chaque coopérative agricole, dans chaque usine, dans *chaque école*, au cours d'une brève réunion d'information consacrée aux nouvelles politiques et militaires, quelques minutes étaient consacrées à un enseignement simple d'éducation sanitaire. J'ai moi-même assisté à une de ces réunions et je peux témoigner du sérieux avec lequel cette éducation sanitaire était reçue et de l'intérêt qu'elle soulevait chez les assistants, quel que soit leur âge.

Enfin, un effort considérable en faveur des vaccinations a été entrepris. Aucune d'elles n'était obligatoire. Mais l'information était faite d'une manière si adaptée au public auquel elle s'adressait que pratiquement personne ne songeait à échapper à la vaccination.

Dans le même temps, le ministère eut la préoccupation de tenir ses personnels informés des progrès faits à l'étranger dans le diagnostic et la thérapeutique des maladies, ainsi que dans la recherche. Pour cela, un assez grand nombre de médecins ou biologistes furent envoyés pour un temps plus ou moins long se former soit dans les pays socialistes, soit dans les pays qui acceptaient de fournir des bourses. Depuis 1969, un certain nombre de boursiers sont venus dans différentes disciplines se former ou se perfectionner en France à la satisfaction réciproque des intéressés et de ceux qui les accueillaient. Il n'y a aucun doute que cette procédure soit amenée à se développer.

De même, un immense besoin de documentation étrangère s'est manifesté dès le début, qui n'a malheureusement pas pu, étant données les difficultés d'acheminement pendant la guerre, être satisfait comme il aurait été souhaitable.

L'action d'aide de différentes associations françaises et étrangères a été pendant toute cette période, même si elle ne pouvait être à la mesure des immenses besoins, d'une très grande efficacité, et elle a été extrêmement appréciée des Vietnamiens. Elle a contribué non seulement à envoyer du matériel médical et chirurgical, ainsi que des médicaments au service de santé vietnamien, mais encore à maintenir et à resserrer les liens d'amitié que les circonstances auraient pu distendre. L'Association médicale franco-vietnamienne a, pour sa part, œuvré dans ce sens.

ANDRÉ ROUSSEL.

(Lire notre rubrique médicale page 13.)

Prochain article :

L'AVENIR : DES BESOINS IMMENSES

OCÉAN INDIEN

DEUX SEMAINES APRÈS LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE

L'avenir de l'archipel des Comores est lourdement hypothéqué

Le secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer a apposé, lundi 21 juillet, un démenti formel aux informations selon lesquelles des navires de guerre français auraient débarqué des troupes sur l'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores (nos dernières éditions d'hier). Ces nouvelles avaient été communiquées à l'Organisation de l'unité africaine par le président comorien, M. Ahmed Abdallah. Protestant avec force contre l' « agression » française, M. Peter Onu, secrétaire général adjoint de l'O.U.A., avait déclaré à Kampala, où se tient actuellement la vingt-cinquième conférence ministérielle de cette organisation, que l' « O.U.A. considérait que Mayotte faisait partie intégrante de la République des Comores ». Il avait annoncé qu'un sous-comité composé des représentants de sept pays et dirigé par l'Algérie avait été constitué afin d'étudier ce problème.

Deux semaines après la proclamation unilatérale de l'indépendance, le 6 juillet, le statut de Mayotte, dont la majorité des habitants ont exprimé leur volonté de rester Français, reste imprécis.

Moroni. — Avec ou sans Mayotte, les Comores indépendantes sont bien mal parties. La « *sécession* » de la quatrième île, qui demeure sous juridiction française, n'est peut-être que le reflet d'une menace plus grave qui pèse sur un archipel négligé, et dont la population dans son immense majorité, est réduite à tendre la main. Il suffirait que Paris se désintéressât de l'archipel pour qu'il se désintégrât. Depuis les débuts de la colonisation, rien n'a été entrepris, ou presque, pour lui permettre de survivre par ses propres moyens.

De notre envoyé spécial

Ici, la France n'a d'ailleurs pas « *colonisé* ». En 1975, à l'heure de l'indépendance, une communauté métropolitaine réduite à mille deux cent cinquante âmes s'auto-administre. Concentrée surtout à Moroni, sur la Grande Comore, elle évolue entre une plage, deux courts de tennis, trois magasins, deux hôtels-restaurants et quelques bureaux. Sa routine est sanctionnée par les cinq bulletins de nouvelles diffusées quotidiennement par *Inter-Comores* (l'antenne locale de FR 3) et la visite bi-hebdomadaire de l'avion de Paris, un Boeing-707 d'Air France, qui se pose sur une piste construite depuis peu, sur une coulée de lave, et, qu'on dit déjà menacée par les fissures, à l'image du reste.

Cette présence française s'est doublée d'une aide alimentaire, vitale pour la population autochtone. En 1974, Paris a subventionné l'importation de 15 000 tonnes de riz, soit plus des trois quarts de la consommation de l'archipel. Selon un spécialiste, la culture locale de cette denrée correspond, d'une manière générale, à « *une aberration agronomique* ».

Le troisième volet de l'œuvre de la France fait penser aux miettes d'un petit festin. Les hommes politiques locaux peuvent entretenir des clientèles, ou même s'en faire, en s'enrichissant dans l'oligopole lucratif de l'import-export, ce qui semble être le cas du premier d'entre eux, M. Ahmed Abdallah, « *père de l'indépendance* ». La misère de la population musulmane, repliée sur quelque sept cents mosquées — soit une pour cent hommes adultes, — les assure d'une audience solide dans leurs fiefs respectifs à l'occasion de la prière du vendredi ou d'un éventuel scrutin.

Ici, même les défenseurs les plus ardents d'une œuvre coloniale seraient gagnés par le doute. Malgré quelques efforts, le paysan est souvent resté au stade de la cueillette. L'outil agricole le plus répandu demeure la « *m'baya* », la « baïonnette », une tige de fer médiévale, à l'aide de laquelle le paysan, à genoux, retourne la terre. Les rendements à l'hectare sont décourageants : de 300 kilos à 500 kilos pour le paddy, de 150 à 200 kilos pour la vanille verte, de 1 à 1,5 tonne pour le manioc. La production d'un adulte équivaut à cent heures de travail par an. Pour plus de trois cent mille habitants, il n'existe pas un seul forgeron. Faute de soins, de 30 à 50 % de la production de noix de coco engraissent les rongeurs.

Une économie chancelante

A l'heure de l'indépendance, les sociétés coloniales se sont repliées sur des activités commerciales et le « vide agricole » n'en est que plus flagrant. L'industrie n'existe pas. Une économie chancelante fondée sur des productions aux cours fluctuants (coprah, vanille, ylang-ylang, girofle) est menacée de désintégration. Surpeuplement, stérilisation ou dégradation des terres par l'érosion, chômage urbain, l'économie de l'archipel est en régression. A la Grande-Comore, après le retour d'un bateau de pèlerins de La Mecque, une épidémie de choléra a fait un millier de victimes.

Dans ces conditions, les parlementaires français ont beau jeu de s'inquiéter des tendances affairistes et autocratiques du seigneur du moment, M. Ahmed Abdallah, un Anjouanais à la fois emporté et inquiet. Mais un tel système de gestion pouvait-il produire un leadership d'un type différent ?

*Le Parlement français ne pou*vait pas davantage ignorer l'appel d'une élite mahoraise — une demi-douzaine de familles — attachée à notre pays. Mais l'attitude prise à Mayotte ne s'explique pas seulement par la « *francisation* » due à cent trente années d'une présence dont on chercherait vainement les traces sur l'île. Il est fait, avant tout, de l'angoisse des Mahorais devant la migration des Anjouanais, trop nombreux chez eux. La tutelle française n'apparaît, pour l'instant, que comme le moindre des deux maux à deux habitants sur trois. Qu'en sera-t-il dans deux ou trois ans ?

Déjà amputées d'une île, dont l'avenir semble bien incertain, les Comores n'ont donc pas trop de raisons de marquer la date historique de leur accession à la souveraineté internationale. Les Comoriens ne l'ont d'ailleurs même pas fêtée. Il est vrai qu'ils se préoccupaient davantage du prochain arrivage de riz et qu'on n'avait pas même songé à leur composer un hymne national. Pourtant une question subsiste : à quelles extrémités en viendraient-ils si jamais « *il se passait quelque chose* » aux Comores ?...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Japon

EN MARGE DE L'EXPOSITION SUR LES OCÉANS

La population d'Okinawa s'exaspère de voir détruire son pays et sa culture

Une exposition internationale sur les océans se tient actuellement à Okinawa. Elle a été inaugurée samedi 19 juillet par le prince impérial Akihito (« le Monde » daté 20-21 juillet). « Cette exposition, a déclaré le prince, est l'occasion pour tous les pays d'étudier le meilleur moyen d'utiliser la mer et de conserver ses richesses. » A cette cérémonie assistaient également M. Miki, premier ministre, et M. Chobyo, gouverneur d'Okinawa.

Les mouvements gauchistes, qui ont organisé, ces jours derniers, de violentes manifestations, considérant que l'exposition sert uniquement les intérêts de la grande industrie et ne pourra qu'augmenter la pollution de l'île.

A 2 000 kilomètres au sud de Tokyo, Okinawa n'est pas le Japon. Etiré entre le Kyushu — extrémité méridionale de l'archipel nippon — et Taïwan, le long chapelet d'îles des Ryukyu, dont Okinawa constitue la partie centrale, se situe à la rencontre de l'océan Pacifique et de la mer de Chine. Les cent quarante îles de l'archipel des Ryukyu sont tellement rapprochées que l'on peut naviguer de l'une à l'autre sans jamais perdre la terre de vue.

Sa position privilégiée au carrefour *des routes maritimes de l'Extrême-*Orient a valu à Okinawa d'être marquée par plusieurs courants de civilisation. Mais sa situation stratégique en a fait aussi depuis la dernière guerre mondiale un des centres du dispositif militaire des Etats-Unis en Asie. Redevenue, en 1972, une préfecture japonaise, après vingt-sept ans d'administration américaine, Okinawa possède cependant une culture au particularisme prononcé qui ne s'est jamais laissée absorber par la civilisation japonaise. Ce régionalisme culturel est encore renforcé aujourd'hui par le sentiment qu'ont les habitants d'être des laissés-pour-compte de l'administration centrale.

Les Ryukyu apparaissent pour la première fois dans l'histoire à travers les chroniques chinoises du sixième siècle. Royaume indépendant payant tribut à l'empereur de Chine, Okinawa a connu son âge d'or aux quatorzième et quinzième siècles.

L'annexion, en 1609, du royaume par le seigneur de Satsuma, qui règne sur le Kyushu, entrave certes ce génie créatif, mais, alors que le Japon se referme sur lui-même, Okinawa conserve le privilège de commercer avec la Chine. Ses historiens appellent cette période « *l'ère du cormoran* », comparant Okinawa à l'oiseau qui chasse pour son maître. Le royaume, avec sa société complexe, ses lois et ses codes, continue à vivre et à inventer jusqu'au dix-neuvième siècle. Mais les hommes de Meiji méprisent un peuple dont la sagesse, influencée par la culture polynésienne, a produit le dicton : « *Celui qui sait équilibrer sa vie est maître de lui-même.* » Ils ont aboli la royauté en 1879 et écrasèrent Okinawa dans le carcan de leur système éducatif. En 1940 *est interdit le dialecte local*, apparenté au japonais classique. C'est pourtant ce peuple d'Okinawa, qui, soumis à une législation discriminatoire, a, pendant vingt-deux jours, en mai et juin 1945, participé à l'un des combats les plus violents de la guerre du Pacifique : cent soixante mille morts civils, dont des femmes et des enfants montés en ligne les mains nues. Une autre épreuve attendait la population d'Okinawa : l'archipel des Ryukyu devenait une place stratégique, la « clé du Pacifique ».

Tourisme et pollution

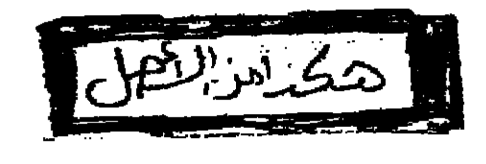
Aujourd'hui, lorsqu'il quitte Naha, la capitale, le voyageur est vite au fait de la lourdeur de la présence américaine : Okinawa est une préfecture japonaise qui a la particularité de comporter cent quarante-sept bases militaires, occupant 12,8 % de la surface de l'île. Le long des routes, en bordure de mer, se succèdent les camps, les dépôts de munitions et les parcs où est venu rouiller le matériel mis hors d'usage au Vietnam. Ce ne sont que barbelés d'où pendent ces inscriptions : « *Zone interdite* », « *Danger : chien* ». Entre les bases demeurent des villages aux maisons couvertes de chaume, mais la visite débouche toujours sur une des agglomérations financées par le dollar des G.I. (Ils sont encore quarante-deux mille sur l'archipel).

En 1953, furent expropriées cinquante mille familles de paysans. Aujourd'hui, les cultures sont coincées entre le littoral (la zone la plus vulnérable aux cyclones) et les bases. Presque un quart de la population travaille encore pour les Américains. Au moment de la restitution de l'île au Japon, Tokyo *s'engagea à développer l'économie* s'engagea à développer l'économie et notamment, grâce à l'Exposition universelle, le tourisme. Mais comment attirer les visiteurs et projeter à la fois d'implanter des raffineries et des industries polluantes ? Après trois ans d'administration japonaise, la population, qui a lutté des années contre la présence américaine, se sent trompée. Près de Kadena, entre la route et le grillage de la base, dans une atmosphère qui empeste le kérozène, un paysan est penché sur un carré de patates douces. Des chasseurs de l'armée américaine font le point fixe en bout de piste. Il faut élever la voix pour s'entendre : « *L'exposition océanographique ? Une duperie publicitaire ! Avant de penser à habiter sous l'eau, on devrait nous aider à vivre sur terre* », dit-il.

Les cocktails Molotov qui ont accueilli le prince héritier Akihito à son arrivée à Okinawa ne sont que l'expression violente du mécontentement d'une population qui s'est sacrifiée pour le Japon et qui voit peu à peu sa culture et son pays détruits avec, pense-t-elle, la complicité de l'administration centrale.

PHILIPPE PONS.





AMÉRIQUES

RÉFUGIÉ A MADRID

M. Lopez Rega fait l'objet de poursuites judiciaires en Argentine

M. Lopez Rega, ancien homme fort du gouvernement argentin, est arrivé à Madrid lundi 21 juillet. L'ex-conseiller privé de Mme Isabel Peron s'est présenté comme « ambassadeur extraordinaire de la République Argentine », mais aucun représentant de l'ambassade ne l'attendait. M. Lopez Rega, accompagné de nombreux gardes du corps, a affirmé qu'il venait suivre un traitement médical en Espagne. Il résidera dans la villa où Peron a passé ses dix années d'exil madrilène.

M. Jorge Cesarsky, péroniste réfugié à Madrid, a déjà déposé une plainte contre M. Lopez Rega pour « usurpation de titres et d'honneurs ». A Buenos-Aires, c'est un juge d'instruction qui a engagé une instruction contre l'ancien ministre du bien-être social pour ses relations avec l'organisation terroriste d'extrême droite, l'Alliance anticommuniste. D'autre part, deux ministres amis de M. Lopez Rega ont dû démissionner : MM. Celestino Rodrigo, responsable de l'économie, que Mme Peron souhaitait garder, et Carlos Villone, qui avait succédé au « sorcier » à la direction du bien-être social.

Mme Isabel Peron, qui serait souffrante et dont le départ à l'étranger est toujours envisagé, a reçu brièvement, lundi, les dirigeants de la C.G.T., qui lui ont soumis un plan de redressement économique.

Des nazis bien tranquilles

Buenos-Aires *(A.F.P.). — L'ancien secrétaire de presse du Dr Goebbels, Wilfried von Owen, continue à défendre en Argentini les idéaux nazis trente ans après la fin du IIIe Reich. Il est l'un des quelque cent mille soldats ou fonctionnaires hitlériens à qui le général Peron a accordé l'asile politique après la seconde guerre mondiale.*

Beaucoup sont rentrés en Allemagne, comme ce général de la Luftwaffe, Adolf Gallant, arrivé en 1945 pour organiser, à la demande du gouvernement péroniste, le système de défense radar de l'armée de l'air et reparti en 1954 dans son pays natal une fois sa mission accomplie.

Von Owen, lui, qui partagea l'intimité du ministre de la propagande du IIIe Reich de mai 1943 à avril 1945, est resté. Il dirige une revue en langue allemande destinée aux quelque cinq cent mille Allemands ou descendants d'Allemands qui habitent dans le pays, la Plata Ruf (la Voix de la Plata), *qui tire à trois mille exemplaires et se nourrit de la nostalgie du IIIe Reich en distillant l'anticommunisme et le nationalisme. Sa rédaction est installée au sixième étage d'un immeuble bourgeois du centre de Buenos-Aires, où l'ancien collaborateur de Goebbels arrive tôt le matin.*

Un torse légèrement bombé, une démarche raide et un visage aquilin lui donnent, en dépit de ses cheveux mi-longs et de son pantalon de velours jaune or, une certaine raideur militaire. Lieutenant sur le front russe avant de devenir le premier collaborateur du chef de la propagande nazie, il affirme avoir tout ignoré des horreurs hitlériennes. « Goebbels, *assure-t-il,* ne m'en a jamais parlé. J'ignorais tout des chambres à gaz et des camps d'extermination. »

Von Owen n'a rien renié de ses idéaux de jeunesse, à une seule restriction près, le « problème juif ». *Hitler, concède-t-il, l'a* « mal vu » *et aurait dû le* « régler d'une manière différente ».

Certaines des grandes théories nationales-socialistes, assure-t-il, sont encore valables. Amateur de paradoxes, il estime que les Israéliens sont les premiers à le démontrer, en appliquant le slogan hitlérien du « Blut und Boden » *(le sang et la terre), qui incite à défendre son pays au prix de son sang.*

Von Owen reste discret quand on lui demande si d'autres hauts fonctionnaires du IIIe Reich sont encore installés en Argentine. « Il n'y a, *assure-t-il,* aucune personnalité d'envergure. » *Bormann n'a, selon lui, jamais vécu dans le pays. Quant au docteur Mengele, tristement célèbre par ses expériences médicales sur des prisonniers des camps de concentration, il aurait, dit-il, quitté le pays fin 1954, avant la fin du premier gouvernement péroniste.*

La colonie de langue allemande d'Argentine est la seconde au monde après celle des Etats-Unis. La première vague d'émigrants remonte à l'époque de la colonisation, à la fin du XIXe siècle. Elle fut grossie d'un certain nombre d'opposants, notamment socialistes, au régime de Bismarck

Une troisième vague arriva en Argentine entre les deux guerres, à la suite de la crise économique qui secoua la République de Weimar. L'accès au pouvoir de Hitler amène enfin dans le pays une centaine de milliers de juifs et d'adversaires du national-socialisme.

Quatre cents marins du Graf-Von-Spee *(un cuirassé sabordé par son équipage le 17 décembre 1939 dans la rade de Montevideo) se sont fixés dans le pays. Une vingtaine d'entre eux se retrouvent encore le premier dimanche de chaque mois dans un café de Buenos-Aires, sous la présidence du capitaine de corvette von Rasenack, officier artilleur à bord du navire puis membre de l'état-major de l'amiral Doenitz.*

● *M. Lysaneas Maciel*, député brésilien, membre du M.D.B., le seul parti d'opposition toléré, est soumis à des pressions et à des menaces de la part des représentants de la « ligne dure » du régime, affirme le Conseil œcuménique des Eglises. Membre actif de l'Eglise presbytérienne du Brésil, le député appartient à l'une des commissions du Conseil. Cette campagne pourrait aboutir à l'exclusion de M. Maciel du Parlement.

Président de la commission de l'énergie et des mines (celle qui décide des concessions à accorder pour les investissements des sociétés étrangères), il mène au Parlement une lutte courageuse contre les tortures et en faveur des droits de l'homme.

Etats-Unis

Les « plombiers » du F.B.I.

Au cours des dernières années, des agents du F.B.I. ont pénétré par effraction dans les ambassades des pays arabes, de Pologne, de Yougoslavie, de France, du Japon, de Tchécoslovaquie et dans l'appartement habité par un diplomate soviétique accrédité à l'ONU, affirme Newsweek *dans son numéro daté du 28 juillet.*

L'hebdomadaire américain, citant des sources proches du département de la justice, ainsi que les témoignages de plusieurs anciens agents du Bureau fédéral d'investigations, précise que cet organisme, en principe chargé de la sécurité intérieure des Etats-Unis (la C.I.A. étant chargée de la sécurité extérieure), a commis en tout quelque mille cinq cents cambriolages dans les ambassades et missions étrangères, des repaires de la pègre et des sièges d'organisations comme le Ku-Klux-Klan et le parti communiste américain.

Ces « visites » nocturnes — en moyenne une par mois — avaient en général pour but de fournir à l'Agence nationale de sécurité des informations lui permettant de décoder les messages secrets.

Le directeur actuel du F.B.I., M. Clarence Kelly, a récemment admis que l'agence avait « clandestinement pénétré » *dans un certain nombre d'endroits pendant et après la deuxième guerre mondiale, mais il a affirmé que ces procédés ont pratiquement cessé depuis 1966.*

Recours au « costaud »

En général les équipes étaient constituées d'un serrurier, d'un guetteur et de deux autres agents chargés du cambriolage proprement dit. En cas de besoin, on avait recours à un spécialiste de l'électronique pour poser un système d'écoute. Quelquefois un « costaud » *était prévu pour écarter les visiteurs intempestifs.*

Il y a une quinzaine d'années, raconte un ex-agent, une de ces équipes réussit à sortir de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Washington un appareil à coder et près de 1 tonne de documents. L'expédition était menée par un Tchèque ayant « choisi la liberté ». *Les Tchèques ont dû, paraît-il, passer par les Soviétiques pour signaler à Prague la disparition de leur appareil à coder : ils n'avaient plus de moyens de transmission. Selon les témoignages des ex-agents du F.B.I., il ne leur fut jamais possible de pénétrer dans l'ambassade soviétique, celle-ci étant trop bien gardée. C'est pour cette raison que le F.B.I. dut se rabattre sur les autres pays de l'Est.*

Les missions des pays arabes constituaient apparemment une cible de choix. Y entrer était facile, le seul problème était de ne pas tomber sur des agents israéliens, qui étaient là pour la même raison. Que se passe-t-il dans ce cas ?, a demandé Newsweek *à un agent à qui cette mésaventure était arrivée. Réponse :* « On se salue et chacun repart de son côté. Personne ne veut d'histoire. »

L'hebdomadaire cite la France et le Japon parmi les pays alliés des Etats-Unis dont les ambassades furent « vérifiées », *mais ne donne aucun détail.*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE L'ÉMIR FAHD D'ARABIE SAOUDITE

M. Chirac : nous nous efforçons les uns et les autres de pratiquer la modération

L'émir Fahd Ibn Abdel Aziz, prince héritier et vice-président du conseil d'Arabie Saoudite, arrivé le lundi 21 juillet à Paris, a, ce mardi, un tête-à-tête, précédé d'un déjeuner, avec le président Giscard d'Estaing. Dans l'après-midi, l'émir devait avoir avec M. Chirac un entretien plus spécialement consacré aux relations bilatérales et à la participation de la France à l'équipement de l'Arabie Saoudite.

Le prince héritier, accompagné de l'émir Fayçal et du cheikh Yamani, ministres des affaires étrangères et du pétrole, avait eu lundi un premier entretien avec M. Chirac entouré des ministres des affaires étrangères et de l'industrie, MM. Sauvagnargues et d'Ornano. En quittant l'hôtel Matignon, le prince Fahd insista sur la qualité des relations entre les deux pays. La conversation a surtout porté sur les problèmes internationaux et, bien entendu, sur le Proche-Orient. Il semble que le prince Fahd se soit montré préoccupé par l'évolution intérieure du monde arabe, par les risques de tension si aucun règlement ne devait intervenir à terme rapproché.

Pas de paix sans justice

Au cours du dîner offert en l'honneur du vice-président du conseil saoudien, M. Chirac déclara : « *Dans un monde aujourd'hui dominé par les impératifs matériels, les critères de notre action commune demeurent essentiellement spirituels et fondés sur un même attachement aux principes moraux. (...) C'est bien pourquoi nous nous efforçons, les uns au sein du monde européen, les autres au sein du monde arabe et islamique, de pratiquer une politique de modération, de concertation et de paix* ». Rappelant que le « *renouveau* » des relations franco-saoudiennes, et la « *convergence de nos positions* » dataient de la rencontre du général de Gaulle et du roi Fayçal, en 1967, M. Chirac poursuivit : « *Nous pensons qu'il ne saurait y avoir de paix durable dans cette région qui ne soit fondée sur la justice, c'est-à-dire, sur le droit des Arabes à leur territoire, sur le droit des Palestiniens à leur patrie et sur le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.* »

Le règlement du conflit du Proche-Orient, a-t-il ajouté, devrait être entériné par le Conseil de sécurité, et la France, « *sans vouloir s'imposer d'aucune manière* », est prête à participer aux garanties internationales. Rappelant enfin que Paris avait favorisé l'ouverture du dialogue euro-arabe, il ajouta que quand les conditions nécessaires « *paraîtraient réunies* » la France « *serait prête à favoriser* » également « *une reprise d'un dialogue approfondi entre nations industrielles et nations en voie de développement* ».

L'ÉMIR FAHD : Les intérêts des Arabes et des Européens se conjuguent

L'émir Fahd répondit en exprimant son « *admiration pour la politique du dialogue et non de l'affrontement, qui est celle de la France* ». Soulignant que cette politique « *vise l'établissement d'une coopération exemplaire entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement* », il exprima la « *gratitude* » du monde arabe et islamique pour l'appui de la France « *aux droits légitimes et à l'autodétermination dans la paix et la justice au Proche-Orient* ». Le prince ajouta : « *L'intérêt de l'Arabie Saoudite en particulier, et du monde arabe en général, qui réside dans une Europe toujours puissante et prospère, et celui de la France et de l'Europe, qui trouve sa source dans un monde arabe plus évolué et plus prospère, se conjuguent.* » — M.D.

A L'OCCASION DU « SOMMET » DE HELSINKI

Le président Ford se rendra à Bonn Varsovie, Bucarest et Belgrade

Le communiqué final de la deuxième phase de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, publié lundi 21 juillet à Genève, précise que le « sommet » d'Helsinki s'ouvrira le 30 juillet à midi et qu'il s'achèvera à 18 heures le 1er août.

L'acte final sera présenté aux signataires sous forme d'un volume de 666 pages comprenant les réunions en six langues de la déclaration. Il sera relié en vert avec des enluminures dorées.

Le président des Etats-Unis, M. Ford, et le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, sont attendus dès le 29 juillet à Helsinki, de même que M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Kossyguine, chef du gouvernement, et M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. M. Ford arrivera de Pologne, où il sera les 28 et 29 juillet après une visite à Bonne du 26 au 28 juillet. Après Helsinki, le président des Etats-Unis fera une visite officielle à Bucarest les 2 et 3 août. Il terminera son voyage européen par une visite en Yougoslavie, où le président Tito l'a invité les 3 et 4 août.

De notre correspondant

Vienne. — Le séjour en Pologne du président des Etats-Unis, les 28 et 29 juillet, est généralement considéré comme un geste destiné à montrer, à la veille de la signature des documents d'Helsinki, que la « détente » est en passe de devenir irréversible, comme l'avaient déjà souhaité Varsovie et Washington lorsque M. Gierek avait séjourné aux Etats-Unis, en octobre 1974.

Les espoirs d'intensifier la coopération économique avaient alors été grands. Il s'agit avant tout de faire le point, de voir où en est l'application concrète des sept accords de coopération qui avaient à l'époque été signés en même temps qu'une déclaration sur les principes politiques et une autre sur la coopération économique à long terme.

M. Richard Nixon avait déjà visité la Pologne au printemps de 1972. L'actuel chef de la Maison Blanche connaît déjà Varsovie pour y avoir séjourné en août 1959, comme membre d'une délégation américaine à une conférence de l'union interparlementaire.

A Bucarest où il sera, les 3 et 4 août, le président Ford ne recevra peut-être pas l'accueil délirant dont bénéficia son prédécesseur, Richard Nixon, il y a six ans, mais ses entretiens avec le chef de l'Etat roumain, M. Ceausescu, seront importants pour les deux parties. Leur objet essentiel semble devoir être l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à la Roumanie. Un accord commercial qui y fait référence a été signé à Bucarest le 2 avril dernier après deux mois et demi de tractations laborieuses. Il semble maintenant acquis que le Congrès donnera son accord au président pour que la Roumanie devienne le premier pays socialiste à bénéficier de cette clause depuis que les Etats-Unis ont adopté, en 1974, la nouvelle loi sur le commerce extérieur qui en lie l'attribution à la politique d'émigration. La commission des finances du Sénat à l'unanimité, et une sous-commission de la chambre des représentants, à une très large majorité, ont déjà donné leur accord *(le Monde* du 12 juillet). Le président Ford parachèverait ainsi l'œuvre commencée par l'ancien chef de la Maison Blanche.

En ce qui concerne la libéralisation de sa politique d'émigration, — trois cent mille personnes ont quitté le pays depuis la fin de la guerre — on pense généralement que la Roumanie se refusera à tout engagement formel, se contentant de références plus ou moins explicites à la « déclaration solennelle » sur les rapports bilatéraux signée le 7 décembre 1973.

(Intérim.)

« EN ALLANT A HELSINKI LE PRÉSIDENT FORD RECONNAIT POUR TOUJOURS L'ESCLAVAGE DE L'EUROPE ORIENTALE », déclare Alexandre Soljenitsyne

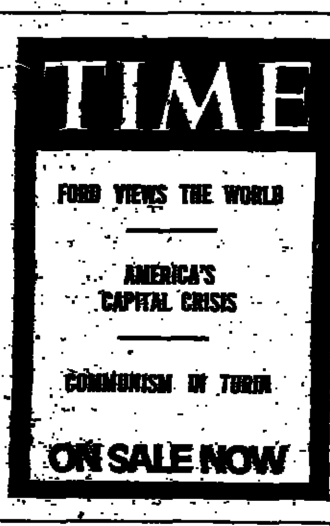
Valley - Cottage (New-York) *(A.F.P.)*. — Alexandre Soljenitsyne estime que la présence du président Ford au « sommet » d'Helsinki, la semaine prochaine, équivaut à « *une trahison à l'égard de l'Europe orientale* » et considère comme inutile une visite à la Maison Blanche.

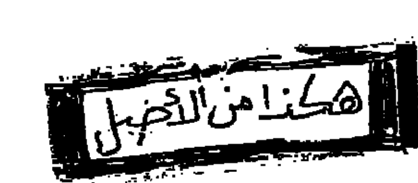
L'écrivain a fait parvenir, lundi 21 juillet, à la presse une déclaration à l'occasion de sa visite à la fondation Tolstoï, à Valley-Cottage, dans l'Etat de New-York.

Il exprime en particulier la crainte que le document qui sera signé à l'issue de la conférence sur la sécurité européenne n'aboutisse à une consolidation de la division de l'Europe en pays communistes et pays non communistes.

« *Le président*, dit l'écrivain, *va prochainement se rendre en Europ: pour signer cette trahison, reconnaissant ainsi l'esclavage de l'Europe orientale pour toujours.*

» *Si j'avais l'espoir de le dissuader de signer ce traité, j'aurais moi-même cherché à le rencontrer. Cependant, cet espoir n'existe pas. Si le président considère que la vague de totalitarisme qui balaye le monde depuis trente ans constitue un exemple d'« ère de paix », quelle peut être la base d'un entretien ?* »





AFRIQUE

Angola

Le F. N. L. A. accuse Lisbonne de lui avoir «déclaré la guerre»

Le calme est revenu dans la capitale angolaise, où seuls quelques échanges de coups de feu ont été entendus dans la matinée du lundi 21 juillet. Les forces du M.P.L.A. semblent avoir renoncé, pour le moment du moins, à réduire la résistance des défenseurs du fort de Sao-Pedro. Cette citadelle, occupée par quelque six cents hommes du F.N.L.A., se trouve à quelques kilomètres du centre de la ville, à l'entrée du port. Des rumeurs continuent à circuler concernant l'arrivée d'une colonne du F.N.L.A., qui viendrait du nord pour tenter de reprendre la capitale. Des combats auraient eu lieu à Caxito, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Luanda. Cette localité, qui constitue un important nœud de communications, est solidement tenue par les troupes du M.P.L.A. Un porte-parole militaire portugais a aussi indiqué lundi que des troupes du F.N.L.A. tentaient de descendre vers Luanda en suivant la côte. Il a précisé que les forces portugaises interviendraient s'il le fallait pour empêcher les hommes du F.N.L.A. de pénétrer dans la capitale angolaise.

Ces déclarations confirment les propos tenus samedi à Rome par le commandant Melo Antunse, ministre des affaires étrangères de Lisbonne. La position ainsi prise par le Portugal est violemment attaquée par le F.N.L.A. Celui-ci a diffusé dimanche à Kinshasa, au Zaïre, un communiqué affirmant que *« le gouvernement de Lisbonne a déclaré la guerre au F.N.L.A. »*. Le mouvement de M. Holden a réitéré ses accusations contre les autorités portugaises, qui *« ne jouent pas leur rôle d'arbitre »* mais *« apportent une aide au M.P.L.A. »*. Le porte-parole du Front a enfin démenti que son organisation ait l'intention de proclamer l'indépendance du nord du pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

A Kampala

LE MARÉCHAL IDI AMIN DADA SERA PORTÉ A LA TÊTE DE L'O.U.A.

Kampala (U.P.I., Reuter, A.F.P.). — La conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine actuellement réunie à Kampala a réglé, le lundi 21 juillet l'un des problèmes les plus délicats inscrits à son ordre du jour en décidant de porter à la tête de l'Organisation pour un an le chef de l'Etat ougandais, le président Idi Amin Dada. La nouvelle a été annoncée par M. Peter Onu, secrétaire général adjoint de l'O.U.A., qui a précisé que cette désignation serait confirmée par la conférence au sommet de l'Organisation qui se réunira dans la capitale ougandaise à partir du 28 juillet. La tradition qui veut que le chef d'Etat du pays organisateur de la conférence soit porté à la présidence de l'O.U.A. est ainsi respectée. Certains pays, et notamment la Tanzanie, s'opposaient à l'élection du président Idi Amin Dada en raison notamment des positions très dures qu'il a prises sur les problèmes de l'Afrique australe. La Tanzanie comme la Zambie et le Botswana espèrent régler par la voie du dialogue le problème rodésien. Ces trois pays ont décidé de boycotter le « sommet » qui réunira quarante-trois participants. La radio de Kampala a diffusé lundi une émission d'une rare violence contre MM. Julius Nyerere, Kennet Kaunda et Seretse Khama, accusés de « sabotage » et d'« espionnage » pour le compte de la Rhodésie, de l'Afrique du Sud et d'Israël.

Namibie

● LA CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE sur l'avenir du Sud-Ouest africain (Namibie) débutera dans six semaines environ, a déclaré le 21 juillet à Windhoeck, M. Dirk Mudge, administrateur par intérim du territoire. La réunion aura lieu bien, que la tribu des Damaras, troisième groupe ethnique du territoire par sa population, refuse d'y participer. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

L'attentat contre le vice-consul yougoslave à Lyon

UNE LETTRE DE M. YOVAN BRKIC

M. Yovan Brkic, vice-président du Comité national serbe et ancien secrétaire particulier du roi Pierre II de Yougoslavie, nous a adressé la lettre suivante :

Votre journal daté du 7 avril 1975 a publié l'information annonçant mon arrestation à Paris et mon transfert à Lyon sous le coup d'un mandat d'amener de M. Chamouton, juge d'instruction chargé d'instruire l'affaire de l'attentat commis contre le vice-consul yougoslave à Lyon, le 29 mars dernier.

D'après votre information, je serais impliqué dans cet attentat et serais même selon l'accusation « l'animateur d'une association de malfaiteurs » et l'un « des principaux animateurs des mouvements ultra-nationalistes serbes ».

Votre journal est allé plus loin encore. En effet, dans son numéro daté du 12-7-75 vous avez cru bon de revenir sur mon arrestation « à la suite de cet attentat » sans dire mot de ma libération.

Or, si vous êtes informé comme vous devriez l'être, vous sauriez qu'après avoir été détenu du 3 au 10 avril à Fresnes sans avoir été présenté à un magistrat, j'ai été à cette dernière date conduit, avec les menottes, devant le juge d'instruction, et que deux heures plus tard j'ai été remis en liberté. Je persiste à prétendre qu'un piège avait été tendu et que je n'étais que victime d'une machination d'agents communistes yougoslaves (...). D'ailleurs, les autorités françaises savent parfaitement bien que si je suis un adversaire idéologique du régime communiste, je n'ai jamais appartenu à aucune association de malfaiteurs.

Je vis en France depuis trente ans comme réfugié politique luttant pacifiquement, en tant qu'homme politique, dans le cadre de l'Union européenne pour une Yougoslavie libre et démocratique.

Je m'efforcerai d'oublier le traitement auquel j'ai été soumis durant mon incarcération à Fresnes.

Par contre, ce qui est plus grave pour moi, c'est l'attitude d'une partie de la presse qui a publié l'information se rapportant à mon arrestation et mon inculpation, mais a délibérément passé sous silence ma libération. J'ai d'ailleurs chargé mon avocat, Mᵉ Jean-Louis Aujol, avocat à la Cour de Paris de demander la réparation du préjudice que j'ai subi.

Le meurtre de Brigitte Dewèvre

Le parquet de Paris fait appel de la décision de relaxe en faveur de Jean-Pierre

Le procureur de la République de Paris vient de faire appel du jugement du tribunal pour enfants qui, le 15 juillet dernier, relaxait « au bénéfice du doute » le jeune Jean-Pierre, inculpé du meurtre de Brigitte Dewèvre.

Au ministère de la justice, on souligne que cet appel ne remet pas en cause la mise en liberté du jeune homme et que cette procédure paraît être le moyen juridique le mieux adapté pour rechercher la vérité.

Pourtant, toutes les personnes directement liées à cette affaire de Bruay-en-Artois ont manifesté leur étonnement devant une décision qui leur semble plutôt devoir entraver la recherche de la vérité.

« Cette décision est une sottise et une maladresse. Une sottise sur le plan judiciaire, car le jugement était motivé ; une maladresse, car elle donne l'impression d'un acharnement à vouloir la condamnation de Jean-Pierre » : cette opinion émise par l'avocat de la famille Dewèvre, Mᵉ Thierry Lévy, à l'annonce de l'appel du parquet dans l'affaire de Bruay-en-Artois, beaucoup la partagent.

Cependant, le jugement du tribunal pour enfants avait relevé les contradictions absolues qui pouvaient exister entre les déclarations du jeune homme et les constatations matérielles, les témoignages, les résultats des expertises.

Mais cet appel a, surtout, pour effet immédiat, d'empêcher toute relance de l'affaire et particulièrement de bloquer cette nouvelle plainte contre X. avec constitution de partie civile que M. et Mme Dewèvre avaient l'intention de déposer au mois de septembre, à l'extinction du délai d'appel.

Ainsi, plutôt que de recommencer, trois ans après le meurtre de la fille de mineur, une enquête dénaturée par la passion qui l'a entourée, le ministère de la justice a préféré en rester au dossier actuel, donc au coupable actuel. Plus on s'éloigne de la date du crime, le 6 avril 1972, plus sera difficile la simple recherche de la vérité.

Les parents de la victime : on ne veut pas découvrir la vérité

De notre correspondant

Lille. — La décision du procureur de la République de Paris a surpris et indigné les parents de Brigitte Dewèvre. Vendredi dernier ils s'étaient présentés au cabinet de M. Henri Pascal, juge d'instruction à Béthune, pour se constituer à nouveau partie civile. Le juge leur avait conseillé d'attendre un délai de deux mois pendant lequel le parquet général pouvait interjeter appel. Ils avaient donc pris rendez-vous pour le mois de septembre.

M. et Mme Dewèvre ne s'attendaient pas à une décision aussi rapide et leur réaction a été vive : *« Cette mesure du parquet n'a qu'un seul but : nous empêcher de porter plainte contre X... et surtout éviter l'ouverture d'une nouvelle enquête. On ne veut pas découvrir la vérité... »*

De son côté, M. Pascal n'a pas été surpris par cet appel : *« Le parquet,* a-t-il dit, *ne pouvait pas faire autrement. Il a fait appel pour montrer que le tribunal a eu tort d'acquitter Jean-Pierre, même au bénéfice du doute. Il veut également se justifier d'avoir gardé le jeune homme en prison pendant deux ans et deux jours. Le parquet a toujours dit qu'il était coupable. Etant donné qu'on l'acquitte, il n'est pas d'accord. »*

« Cette décision du procureur, a ajouté M. Pascal, *remet en cause l'innocence de Jean-Pierre alors que, tout dans le dossier, même avant mon désaisissement, indiquait qu'il ne pouvait pas être le meurtrier. Les débats n'avaient rien apporté de nouveau. Il suffisait de lire le dossier avec les déclarations des témoins, les résultats d'expertises. Nous allons vers un nouveau retard dans la véritable recherche de la vérité. »*

PROTECTION CIVILE

LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Environ cinquante mille Français meurent chaque année des suites d'accidents. Plus de la moitié d'entre eux sont victimes d'accidents de la route, 2 700 d'accidents domestiques (asphyxies intoxications, etc.), 2 400 d'accidents du travail, 2 000 de noyades, 300 d'accidents de montagne, et 300 d'incendies, lesquels causent d'autre part des pertes matérielles considérables (5 000 entreprises et 12 000 logements détruits).

Pour lutter contre ces calamités, la collectivité dispose de 220 000 sapeurs-pompiers (environ 200 000 volontaires, 10 000 professionnels et 8 000 militaires), de 150 000 secouristes actifs (et accessoirement de 1 million de brevetés), des gendarmes et des policiers ainsi que des 2 000 employés du service national de la protection civile appuyé par un important parc de matériel (11 avions largueurs d'eau Canadair, 24 hélicoptères), dont le rôle ne se limite pas à intervenir sur les grandes catastrophes mais aussi à lutter de manière constante contre les accidents divers.

Cependant les moyens en hommes et en matériel ne suffisent pas à garantir la sécurité. Ainsi que l'a expliqué le nouveau directeur de la protection civile, M. Christian Gérondeau, au cours d'une conférence de presse donnée à Nainville-les-Roches (Essonne), la prévention des accidents passe par une large information de la population. Le S.N.P.C. réalise donc une série de campagnes dont la première a commencé au début de l'été sur le thème des *« risques de l'eau »*. Des messages télévisés rappellent à ceux qui se préparent à gagner les plages, quelques conseils essentiels : ne jamais se baigner seul ni dans des endroits non surveillés, et connaître les gestes élémentaires du secourisme.

● *Accident de la route en Mayenne : 4 morts.* — Quatre jeunes gens ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, le lundi 21 juillet, à Ribay, dans la Mayenne. Après avoir, pour une raison inconnue, quitté la route et heurté le perron d'une maison, la voiture a percuté un mur. Quatre occupants du véhicule ont péri dans l'accident, un autre passager a été grièvement blessé. — *(A.F.P.)*

● *Déraillement en Corse : une dizaine de blessés.* — L'autorail Bastia-Ajaccio a déraillé, le lundi soir 21 juillet, à l'entrée du tunnel de Soveria, à 10 km à l'est de Corte. On déplore une dizaine de blessés dont une jeune touriste canadienne plus sérieusement atteinte.

HISTOIRE

IL Y A TRENTE-CINQ ANS

Quand les Anglais ont failli abattre le général de Gaulle

Peu après la mort du général de Gaulle, un officier supérieur de la R.A.F., l'Air Commodore J. Boyle, a révélé une aventure tout à fait étonnante et restée jusque-là inédite, de la carrière du général. Il ne s'agit en fait que d'un épisode mineur, mais qui vaut néanmoins d'être conté.

L'affaire se situe en juillet 1940, sans doute entre le milieu et la fin du mois. Le commodore Boyle était alors à la tête d'une base de la R.A.F. à Saint-Athan, au Pays de Galles. C'étaient les jours dramatiques où commençait la bataille d'Angleterre. La base, malgré son éloignement, avait déjà été bombardée à plusieurs reprises par l'aviation allemande. Cependant on avait envoyé là environ trois cents aviateurs français, dont bon nombre d'officiers, venus de divers coins d'Angleterre et de France. La grande question qui se posait à eux était de savoir s'ils devaient rallier la France libre pour continuer de combattre aux côtés des Britanniques ou s'ils choisissaient d'être rapatriés en France.

Un matin, alors que le commodore Boyle se trouvait en inspection dans la tour de contrôle, il reçut un télégramme de Londres annonçant que le général de Gaulle allait prochainement rendre visite aux aviateurs français pour leur parler et les convaincre de se joindre à lui. Quelques minutes à peine s'étaient écoulées après la réception du télégramme, et le chef de la base était encore dans la tour de contrôle, qu'un avion non identifié apparut dans le ciel à 2 500 mètres d'altitude environ.

En raison des circonstances, les ordres de la défense antiaérienne du camp étaient extrêmement stricts : tirer à vue sur tout avion suspect. De fait il ne s'agissait pas d'un avion anglais, et les mitrailleuses lourdes Lewis se mirent à tirer, en attendant que les deux seuls canons disponibles, des Bofors, entrent en action. Pourtant le commodore Boyle, saisi d'un doute et de surcroît avisé par l'un de ses adjoints qu'il pouvait s'agir d'un Bréguet, fit donner par téléphone l'ordre d'arrêter le feu — juste au moment où les canons allaient intervenir à leur tour.

Effectivement l'avion — qui se révéla bien être un Bréguet — tourna au-dessus de la base, se posa, et aussitôt on vit en sortir le général de Gaulle, accompagné de deux autres officiers français, dont le pilote. Ni de Gaulle, ni son compagnon, ni le pilote ne s'étaient aperçus de quoi que ce soit. Et le commodore Boyle ne fit naturellement rien pour les mettre au courant...

Pendant qu'on emmenait le général prendre quelques rafraîchissements avant de rencontrer le groupe des aviateurs français, les Anglais en profitèrent pour inspecter l'avion : la D.C.A. avait fait du bon travail, puisqu'on ne releva pas moins de cinq balles de mitrailleuses logées dans les ailes ! (On peut dès lors se demander ce qui se serait passé si les canons n'avaient pas vu leur tir stoppé à la dernière minute).

Toujours sans se douter de rien, de Gaulle s'adressa alors aux aviateurs français. Mais là ce ne fut pas un succès : selon les pointages effectués par le commodore Boyle, alors qu'avant la visite 60 % voulaient rejoindre la France libre et 40 % être rapatriés, après le discours les proportions s'étaient exactement inversées ! Néanmoins ce jour-là, le général de Gaulle avait quand même eu la « baraka ».

Ainsi, bien avant d'autres épisodes beaucoup plus célèbres — de la fusillade sous les voûtes de Notre-Dame le 26 août 1944 à la série des attentats de 1962, — le général de Gaulle avait déjà failli périr sous les balles, mais en juillet 1940 ç'avait été sous les balles de ses plus fidèles alliés.

FRANÇOIS BÉDARIDA,

Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

POLICE

Un député communiste proteste après avoir été fouillé à Orly

M. Vincent Porelli, député communiste des Bouches-du-Rhône, proteste contre le fait qu'un parlementaire *« peut à tout instant être fouillé »* — comme il l'a été lui-même — dans les aéroports français, *« même s'il bénéficie de l'immunité parlementaire »*.

Dans une question écrite au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, M. Porelli indique que s'étant présenté à Orly pour regagner sa circonscription, il avait été arrêté par un C.R.S. Il a alors décliné son identité, faisant valoir sa qualité de député en présentant sa carte de parlementaire. Or le C.R.S. a poursuivi sa fouille, indiquant qu'il appliquait les instructions qui lui avaient été données.

M. Porelli a alors demandé des explications au commandant des C.R.S., *« qui lui a fait savoir que seules étaient exclues de la fouille les personnalités suivantes : ministres, hommes d'Etat, ambassadeurs »*. M. Porelli souhaite savoir si *« le ministre de l'intérieur assimile les parlementaires à de possibles malfaiteurs, voire à des pirates de l'air »*. Il lui demande *« s'il a l'intention de donner toutes instructions pour que les députés et les sénateurs soient traités par les services de police dans les aéroports, les gares et les lieux publics sans avoir à subir une atteinte intolérable à la dignité de leur fonction d'élu de la nation »*.

CORRESPONDANCE

M. Marcellin, le terrorisme et la police de l'air

Après la publication d'une déclaration de M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, regrettant notamment que les insuffisances d'effectifs spécialisés du service de la police de l'air et des frontières, ne permettent pas de lutter efficacement contre le terrorisme (le Monde *du 4 juillet) nous avons reçu de M. Henry Buch, secrétaire général du syndicat national des policiers en tenue des corps urbains de France et d'outre-mer, une lettre dans laquelle il fait part de son étonnement :*

M. Raymond Marcellin devrait pourtant savoir que les spécialistes qu'il réclame existent puisque le service de la police de l'air et des frontières a été créé le 1ᵉʳ juillet 1969, alors qu'il occupait la place Beauvau, avec des fonctionnaires de police volontaires, pris, soit parmi les gradés et gardiens servant dans les polices urbaines, soit parmi les gardiens de la paix affectés dans les C.R.S. ou mis à la disposition du préfet de police.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette mesure nouvelle, inscrits au budget 1969, n'autorisaient à l'époque que la création de huit cent quarante emplois, alors que selon nos estimations, il en aurait fallu au moins le double pour assurer un fonctionnement rationnel du service et une surveillance efficace, continue, active, de nos frontières terrestres, maritimes et aériennes. (...)

Aussi, est-il faux aujourd'hui d'affirmer que la police de l'air et des frontières est assurée par des C.R.S. et des gendarmes mobiles alors qu'en réalité il aurait fallu préciser qu'il ne s'agissait de leur part que de missions temporaires destinées à renforcer les postes prioritaires (Orly, Roissy-en-France, par exemple), mis dans l'incapacité totale de fonctionner à plein rendement du fait de la faiblesse des effectifs permanents mis à la disposition des autorités responsables.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La criminalité est en voie de diminution dans le métro

Quatre cent dix-huit mille personnes ont été interpellées dans le métro parisien au cours du premier semestre de l'année 1975 : lors du dernier semestre de 1974, le nombre des interpellations n'était que de cent trente-deux mille. Ces chiffres, qui résument une année de lutte contre la criminalité dans le métro, ont été révélés dans un rapport rendu public lundi 21 juillet par le ministère de l'intérieur.

Le ministère précise qu'*« en un an on a constaté une chute très nette des plaintes pour infraction commise dans le métro. Les vols à la tire ont baissé de 16 %, les agressions contre les voyageurs de 25 %, les rackets de 23 %. La progression de la délinquance a été réduite et même stoppée »*.

Le 1ᵉʳ juin 1974, à l'instigation de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, une surveillance accrue avait été organisée par le personnel de la R.A.T.P. et des policiers des commissariats. *« Cette décision,* souligne le ministère, *était la conséquence d'une recrudescence de la criminalité dans le métro dans des proportions inquiétantes. Ainsi, le nombre des plaintes contre les pickpockets était passé de mille deux cents à mille sept cents. Cela était dû à la recrudescence d'activité des bandes de jeunes voyous et à l'apparition d'équipes spécialisées de malfaiteurs internationaux. »*

« En octobre dernier, ajoute le ministère, *ce premier dispositif avait été renforcé par des opérations particulières appelées « Métropolis », organisées à la cadence d'edeux par jour. Placées sous le contrôle d'un commissaire de police, ces opérations ont alors mis en œuvre les moyens de la R.A.T.P., ceux des commissariats et des renforts en C.R.S. et en gendarmes mobiles. Pour chaque opération, deux cents hommes environ, en tenue ou en civil, sont utilisés. Ils servent à quadriller une rame, celles du R.E.R. comprises. A raison de deux policiers par wagon, des équipes mixtes de huit hommes détectent, interpellent les suspects et interviennent sur la rame en cas d'incident. »*

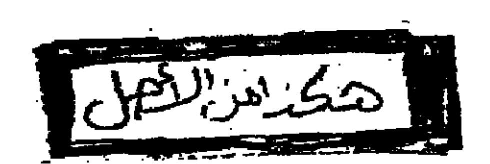
« Le métro n'est donc plus désormais ce lieu d'insécurité qu'il avait tendance à devenir, conclut le ministère. *Les voyageurs, qui se sont montrés compréhensifs au cours de ces opérations, ont manifesté publiquement aux policiers leur approbation. »*

FAITS DIVERS

● *La Banque de Paris et des Pays-Bas* donne les précisions suivantes à propos de l'escroquerie dont elle a été victime (voir *le Monde* du 22 juillet) : *« Compte tenu des provisions à faire, y compris celles qui couvriraient les pertes résultant de cette escroquerie, dans l'hypothèse où la totalité des sommes détournées resterait irrécupérable, le bénéfice net de la Banque de Paris et des Pays-Bas ressort après impôts pour le premier semestre 1975 à 47,5 millions à comparer au résultat net après impôts pour l'ensemble de l'année 1974 qui s'élevait à 63,1 millions. »*

● *Un sous-brigadier du commissariat de Gap, M. Louis Jacquet, cinquante-trois ans, a été tué,* dans la soirée de dimanche 20 juillet, d'une balle tirée à bout portant par son fils Philippe, âgé de vingt ans. Le jeune homme reprochait à son père d'avoir admonesté sévèrement sa sœur Christine, âgée de vingt-cinq ans. Le meurtrier bénéficiait d'une autorisation de sortie de vingt-quatre heures de l'hôpital psychiatrique de Laragne, où il était en traitement pour dépression nerveuse.





RELIGION

›pectroscopie de Mgr Elchinger

De Ponce Pilate à Lucifer

›on-Arthur Elchinger ferait ›sien l'adage militaire selon meilleur moyen de se défen- d'attaquer. « *Parmi nous, y a trop d'hommes qui, s mais faibles, ressemblent Ponce Pilate (...). Comment être des opportunistes ?* » › coup d'envol du dernier cet évêque dont on savait ne craignait pas les pavés ›are. Quant à son épilogue, ›r dire : « *Je crois à Lucifer*, précise-t-il, réussit à jusque dans les groupes ›ent lutter contre l'auto- ›n de l'Eglise. Nous voilà Mgr Elchinger ne veut se ›nexer ni par la droite ni ›auche. Il aime ce mot de ›co : « *La puissance des se nourrit de la lâcheté des* Ainsi, quoique l'auteur se ›ns le peloton de tête de ›t français, tant par le goût ›l intellectuel que par la ›lité, le voici enraciné dans ›on bien établie selon la- vérité se place au-dessus ›. Qui pourrait reprocher aux ›glise de dire à temps et à ›ps que leur maître Jésus ›nom d'un Ailleurs sans le- ›e serait plus à la croisée ›ins de la transcendance et ›nence ? Mais il y a loin connaissance de ce fait à ›itation.

› veuille ou non, Mgr Elchin- l'évêque d'un terroir bien appartient à un diocèse ›aire avec les servitudes que cela comporte, même si elles sont inconscientes ; c'est un homme d'ordre (même si cet ordre compose avec le pluralisme) ; il est attaché aux « valeurs ». Il se compare au capitaine d'un navire ; il croit constater que « *notre liberté est en train de pourrir* » ; il craint que la radio et la télévision ne remplacent la réflexion. Il évoque « *la gangrène de l'esprit* », « *l'hérésie de la facilité* », « *la dégradation du caractère sacré de la vie* », les « *braconniers du prophétisme* ». Il trouve insupportable que des théologiens réputés contestent certains dogmes. Il cite avec complaisance cette expression d'un de ses correspondants : « *Il faudrait, pour faire reculer le Minotaure communiste, l'audace d'un saint Loup (1) se dressant devant Attila. Attila est à nouveau à nos frontières...* »

Mgr Elchinger estime qu'un de ses principaux devoirs est « *d'organiser la résistance contre la désagrégation progressive des consciences* ». Il appelle de ses vœux une « *Eglise du courage* ». Mais il a la lucidité de reconnaître que le tournant actuel — même doctrinal — n'est pas près de finir. Il ne veut pas brutaliser les consciences, ce qui serait « *tuer la liberté* », et ne nie nullement les erreurs des hommes d'Eglise. Rien pourtant, dit-il, ne sera possible sans la volonté de bâtir sur le « roc » évangélique.

Après avoir reproduit le texte de diverses allocutions séduisantes par leur clarté et leur fermeté, puis ouvert loyalement le dossier instructif de la correspondance et des réactions qui ont suivi son allocution controversée du 14 juillet 1974 (il y craignait notamment que la lutte des classes ne devienne une « *pseudo-religion* », alors qu'elle est injustifiable au nom de l'Evangile et qu'elle revient à construire un monde d'apparence totalitaire. « *présenter la lutte des classes comme le dernier mot de la science du progrès* », c'est du « *bricolage* »), Mgr Elchinger boucle son livre sur Lucifer. D'un marxiste des Etats-Unis converti au catholicisme, il cite ce témoignage savoureux : « *Je ne sais trop dans quelle mesure je crois en Dieu. Je voudrais y croire. Mais ce dont je suis sûr, c'est que je crois au Diable : parce que ma carrière de journaliste m'a permis de constater ses ravages autour de moi et en moi.* »

Lucifer, commente Mgr Elchinger, c'est l'esprit de division, de mensonge et de tromperie. Il favorise le commerce des « pornocrates », stimule l'orgueil, paralyse la fierté de vivre et d'aimer. Pourtant, ce n'est pas lui qui aura le dernier mot, mais le Christ ressuscité.

Premier de cordée

Voici assurément une excellente spectroscopie de l'évêque de Strasbourg : prélat actif, combattif, irrité par une certaine veulerie dont les chrétiens n'ont pas le monopole, attentif aux occasions manquées (par les autres) de relever le gant, cherchant à galvaniser les énergies (d'où ses « contrats d'espérance »), puisant dans une foi profonde des motifs d'espérance. Homme des marches de l'Est, il a la mystique du chef et du premier de cordée : « *Il est impossible de suivre quelqu'un qui n'avance pas* », écrit-il. Et d'ailleurs : un « berger » n'est pas un « mouton ».

A notre époque où les hommes d'Eglise ont quelque peu tendance à se réfugier derrière l'anonymat de la collégialité, où ils ont souvent peur de découvrir leurs arrières ou de déplaire, Mgr Elchinger offre le visage d'un homme courageux, sûr de sa doctrine et de ses penchants. Ce n'est pas si désagréable...

HENRI FESQUET.

★ *Le Retour de Ponce Pilate — l'Eglise provoquée au courage* par Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg. Editions Fayard, 222 pages, 29 F.

(1) Evêque de Troyes (390-478), qui se livra à Attila en otage. (N.D.L.R.)

›uscule communauté dans un monde bouddhiste

›se catholique Thaïlandaise commence son « aggiornamento »

De notre correspondant

›kok. — L'Eglise catholique ›dais n'a pas pris à la ›la chute des régimes pro- ›ricains à Phnom-Penh et ›n, alors qu'un vent de ›soufflait dans certains ›es politiques et financiers ›pitale, la conférence épis- ›se réunissait pour réflé- ›r le thème suivant : ›*nent voyez-vous la Thaï- ›ans dix ans ?* » A l'issue ›e réunion a été publié, le ›un communiqué qui, dans ›leresse, prend l'allure de ›on, d'*aggiornamento*, pour ›uscule communauté catho- jusqu'à présent confite ›s vieilles habitudes conser- › issues de l'esprit mis- ›re.

› réflexions les ayant conduits à penser que le royaume serait probablement doté avant dix ans d'un régime socialiste — mais non communiste, — les évêques et les délégués à la conférence tenue parallèlement, et à laquelle, pour la première fois, participaient des laïcs, ont mis au point un certain nombre de directives. La première vise à créer des « *communautés de base* » actives qui pourraient fonctionner malgré le manque de prêtres. La moitié sont des étrangers et certains ont des difficultés à obtenir un visa de séjour ou à le faire renouveler. S'ouvrant sur l'extérieur, les communautés tenteraient de faire sortir les chrétiens des *guettos* où ils se recroquevillent. Des prêtres locaux devraient, progressivement, remplacer les missionnaires.

L'Eglise souhaite ainsi se « thaïfier » afin de ne plus être considérée par la masse des Thaïlandais — les catholiques représentent environ 0,4 % de la population, soit cent soixante mille personnes — comme un corps étranger. En effet, dans un pays où la religion officielle est le bouddhisme, ceux qui pratiquent un culte « importé » ont de la peine à se faire admettre comme membres de la communauté nationale.

« *Pour le moment le gouvernement nous traite très bien* », nous dit Mgr Michael Michai Kitbunchu, évêque de Bangkok. Mais la législation rend presque impossible la construction d'églises, le nombre des conversions est pratiquement nul et certains officiels ne cachent pas leur hostilité à un catholicisme facteur de division interne.

Le communiqué du 22 mai va-t-il bouleverser les structures traditionnelles ou restera-t-il seulement un catalogue de bonnes intentions ? Il est trop tôt pour le dire, mais les éléments dynamiques de la communauté ne cachent pas leur enthousiasme. Cependant, comme nous le déclare un prêtre : *Il est impossible actuellement que l'Eglise prenne des engagements sociaux. Nous n'avons pas les hommes, et le poids du passé pèse lourdement sur nous. Les catholiques ne sont pas des pauvres, surtout à Bangkok.* » Et il est vrai que le prêtre est encore, en province aussi, celui qui a la plus belle maison, voire la plus grosse voiture.

PATRICE DE BEER.

«Les Jardiniers de Dieu»

QUAND GEORGES HOURDIN FERRAILLE AVEC LE PÈRE BRUCKBERGER

Georges Hourdin ne vieillit pas si l'on en juge par ses activités débordantes et son insatiable curiosité politique, religieuse, littéraire... Prenant prétexte du livre du Père Bruckberger, *Lettre ouverte à Jésus-Christ*, le voici parti en guerre — lui aussi — contre ce dominicain ferrailleur dans *les Jardiniers de Dieu*, où il épanche à la fois son ire et son optimisme indéracinable.

La crise de l'Eglise dont tout le monde parle ? « *Cette affirmation a pour effet de m'exaspérer car je la crois fausse.* » Tel est en gros l'argument de cet ouvrage écrit comme toujours dans la foulée, chaleureux et tonique.

Nous assistons, à l'en croire, à une renaissance de la foi chrétienne incarnée. Jamais l'Evangile n'a été lu, commenté et aimé avec tant de ferveur intelligente. Dix ans après le concile, « *il est permis de se réjouir sans réserve* ». Au printemps liturgique s'ajoute un printemps théologique (?), biblique et une sensibilisation politique permet enfin aux chrétiens de participer sans réticence aux grands combats pour la justice. Les pauvres sont enfin considérés et les Eglises commencent à desserrer leurs liens douteux avec les puissants et les riches. La funeste coupure entre le temporel et l'éternel, entre le surnaturel et le naturel, déjà refusée par Péguy — ce « jardinier de Dieu », — est enfin abolie.

Autant d'affirmations étayées par des souvenirs personnels, des expériences de militant chrétien parcourant infatigablement le monde en jetant sur les hommes et les événements un regard d'intelligence. Car le secret de Georges Hourdin est là : il aime la vie, il aime ses semblables et se donne à fond à tout ce qu'il entreprend.

Naturellement il ne convaincra pas le Père Bruckberger. Convaincra-t-il le lecteur ? En partie seulement, car, si l'auteur de *Dieu en liberté* a généralement raison dans ce qu'il dit, il ne dit pas tout. Ce ne sont certes pas des restrictions mentales, mais, plus simplement, ses projecteurs ne balayent pas l'ensemble de l'horizon : l'agnosticisme, l'incroyance, le désarroi théologique — mais oui, — l'absence de toute synthèse philosophique — le mépris institutionnel, la faille des autorités, etc. Tout cela aussi existe même si on a le droit et sans doute le devoir de s'attacher en priorité aux germes d'avenir. — H. F.

★ *Les Jardiniers de Dieu, réponse au Père Bruckberger*, par Georges Hourdin. Editions Calmann-Lévy, 256 pages, 28 F.

SPORTS

CYCLISME

De Poulidor à Thévenet

On a souvent comparé Bernard Thévenet à Raymond Poulidor, en raison de leurs origines paysannes, de leurs qualités cyclistes, de leurs visages ouverts qui expriment la santé physique et morale. Or le premier vient de réussir où le second avait toujours échoué, en gagnant le Tour de France. Il n'en faut pas davantage pour que Thévenet remplace dans le cœur des foules celui qui fut si longtemps le champion préféré des Français. Le coureur de Paray-le-Monial a réalisé l'exploit que l'on attendait du coureur de Saint-Léonard-de-Noblat. Il a remporté, sur un Merckx présumé invulnérable, une victoire que Poulidor aurait dû obtenir onze ans plus tôt sur cet autre roc qu'était Jacques Anquetil.

Le Tour de France ressemble à un puzzle. Il a manqué une pièce à Poulidor, et, cette année, Thévenet les possédait toutes : la condition physique, l'aptitude au parcours, l'inspiration et la chance, qui se confond quelquefois avec la malchance de l'adversaire. L'élément déterminant de sa victoire fut sans doute l'extrême difficulté de l'itinéraire. Le routier bourguignon évolua sur un terrain exactement adapté à son style, un terrain qui aurait permis au Limousin de conquérir le maillot jaune voici quelques années, au moment de sa meilleure forme.

Résultat logique : Bernard Thévenet est un remarquable grimpeur, le plus efficace assurément de sa génération. Il avait débuté chez les professionnels en 1970 à vingt-deux ans, en battant Gimondi, Rudi Altig et... Merckx sur les pentes du mont Faron. Cette entrée en matière annonçait de brillants succès. De fait, il épingla à son palmarès des épreuves importantes, telles que le Tour de Romandie, le championnat de France, le Critérium national, le circuit du Dauphiné, et frisa la réussite dans le championnat du monde en 1974 à Montréal.

Jusqu'alors, le Tour de France lui avait posé des problèmes insolubles. En 1973, il s'était heurté à un Luis Ocaña en super-forme, et, l'an dernier, il dut abandonner dans les Alpes, terrassé par un zona. Mais ses directeurs sportifs successifs, Gaston Plaud d'abord, Maurice De Muer ensuite, convaincus par ses progrès constants, pressentaient que ce coureur de vocation, généreux et méthodique, s'affirmerait totalement dans une grande compétition par étapes. Cinq années d'apprentissage ont été nécessaires à son épanouissement. C'est exactement le temps qu'il avait fallu autrefois à Louison Bobet pour s'imposer.

Raymond Poulidor a terminé dans un anonymat relatif son treizième Tour de France, qui sera probablement le dernier. D'aucuns lui ont reproché de n'avoir pas su s'arrêter à temps, comme s'il avait pu prévoir la maladie, responsable de sa contre-performance ; et on lui a même tenu rigueur, parfois, de ne pas abandonner. C'est oublier que le doyen du peloton figure, d'une certaine manière, dans le camp des vainqueurs, puisque son équipe est la lauréate du challenge international.

JACQUES AUGENDRE.

NATATION

LA CHINE NE POURRA PAS PARTICIPER AUX JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL

Au cours d'une conférence de presse donnée lundi 21 juillet, à Cali, en Colombie, où ont lieu les deuxièmes championnats du monde, M. Harold Henning, président de la Fédération internationale de natation (FINA), a déclaré que la Chine ne pourrait pas participer aux Jeux olympiques de 1976 à Montréal. Le comité exécutif de la FINA a décidé après un vote — sept voix contre six — de ne pas reconsidérer la question de l'admission de la Chine, qui avait formulé sa demande en l'assortissant d'une exigence jugée inacceptable : l'exclusion de Taïwan. Le comité exécutif de la FINA compte inscrire à l'ordre du jour de ses prochains travaux l'admission de la Chine.

ÉDUCATION

Admissions aux concours des grandes écoles

● **Ecoles vétérinaires de Maisons-Alfort, Lyon et Toulouse (les candidats étant répartis entre trois jurys, le classement comporte trois « ex aequo » à chaque place) :**

1er ex. : M. Chassagnite, Mlle Barthelin, M. Lefebvre ; 4e ex. : MM. Krouch, Fidon, Mlle Heitz ; 7e ex. : MM. Carpentier, Lesaigneur, Mlle Vasseur ; 10e ex. : MM. Morvan, Ingrimeau, Mlle Damey ; 13e ex. : Mlles Derlaz, Piana, M. Jost ; 16e ex. : MM. Consalvi, Carton, Mlle Mai ; 19e ex. : M. Contet, Mlle Maynadie, M. Guetat ; 22e ex. : MM. Paul André, Jean-Philippe Rousseau, Jondot ; 25e ex. : MM. Hervet, Guilloux, Mlle Segaud ; 28e ex. : MM. Janecek, Marien, Mlle Estachy ; 31e ex. : MM. Decoux, Beaur, Soyer ; 34e ex. : M. François Laurent, Mlles Molle, Al Haidari ; 37e ex. : MM. Jean-François Bernardet, Grannec, Mlle Poincilit ; 40e ex. : MM. Grevedon, Jean-Pierre Bailly, Sansot ; 43e ex. : MM. Frenois, Gérard Martin, Gilles Marchand ; 46e ex. : MM. Cardey, Beaumont, Charbonne.

49e ex. : M. Busserolle, Mlles Danielle Drucker, Lovera ; 52e ex. : MM. Allais, Coffette, Debes ; 55e ex. : Mlle Filloux, MM. Petit-Dutaillis, Sottovia ; 58e ex. : M. Patrick Leroux, Mlle Lardon, M. Pierre-François Viard ; 61e ex. : MM. Pascal Hardy, Destour, Alex Masson ; 64e ex. : M. Lévrier, Mlle Marie-Catherine Dupont, M. Bequel ; 67e ex. : M. Jean Riche, Mlle Lavignac, M. Michot ; 70e ex. : MM. Jean-Marie Lagarde, Grosset, Lepourry ; 75e ex. : MM. Verlut, Luc Durand, Christian Berger ; 78e ex. : MM. Duprat, Laurent Janin, Mlle Kyndt ; 79e ex. : Mlle Renoud-Grappin, M. Leymonie, Mlle Denise Lefèvre ; 82e ex. : Mlle Francine Clément, M. Armaudon, Mlle Escaich ; 85e ex. : Mlle Guyonnet, MM. Locci, Offredi ; 88e ex. : Mlle Cottin, M. Ageneau, Mlle Hermier ; 91e ex. : MM. Alain Dufour, Le Lard, Péroux ; 94e ex. : MM. Jean Drouin, Vantola, Brunerie ; 97e ex. : MM. Eric Jean, Le Goales, Le Dall ; 100e ex. : MM. Cairo, Fabie, Pergent ; 103e ex. : MM. Xavier Berthelot, Gratien, Mlle Catherine Aubert ; 106e ex. : MM. Michel Colin, Bosolen, Auclerc ; 109e ex. : M. Ladner ; Mlle Rencontet, M. Philippe Clément ; 112e ex. : M. Gatilot, Mlle Quandet, M. Bruno Bellerin ; 115e ex. : Mlle Bracq, M. Dhalluin, Mlle Christine Picard ; 118e ex. : Mlle Lavignotte, MM. Gergouil, Jancon ; 121e ex. : Mlle Brongniart, MM. Faroux, Heyd ; 124e ex. : MM. Gilles Meunier, Guellemand, Champart ; 127e ex. : MM. [illegible] ; 130e ex. : MM. Olivier [illegible] ; 133e ex. : Mlle [illegible], M. Valo, Gilles Martin ; 136e ex. : MM. Jean-Marie [illegible], Naïss ; 139e ex. : MM. Debarnot, Bardies, Mlle Puech ; 142e ex. : MM. Darrus, Yves Dubois, Halle ; 145e ex. : M. Brefort, Mlle Fisch, M. Leboucher ; 148e ex. : MM. Peat, Gottardi, Gogny ; 151e ex. : MM. Le Scouarnec, Le Clerc de Bussy, Mlle Moquay ; 154e ex. : M. Gabillard, Mlle Brist, M. Delval ;

157e ex. : Mlle Ardillier, MM. Guevel, Leman ; 160e ex. : MM. Alain Bernard, Cauderlier, Daniel Gille ; 163e ex. : MM. Messager, Lavorel, Rosie ; 166e ex. : MM. Thibouville, Guaguère, Douart ; 169e ex. : MM. Dominique Grandjean, Thiaucourt, Mlle Mayor ; 172e ex. : M. Houchot, Mlles Catherine Meunier, Large ; 175e ex. : MM. Jean-Philippe Lenoir, Babin, Gérardin ; 178e ex. : Mlle Labarre, MM. Frenove, Farran ; 181e ex. : M. Serge Richard ; Mlles Kuntz, Chauffeton ; 184e ex. : M. Michel Brunot, Racovski, Pauchet ; 187e ex. : MM. Brigandeau, Guérillon, Mlle Traversa ; 190e ex. : Mlle Vialard, MM. Philippe Chardonnet, Sauvan ; 193e ex. : MM. Benzimra, de Guerrion, Nivot ; 196e ex. : Mlle Le Derout, MM. Longueville, Jacques Lambert ; 199e ex. : MM. Gouband, Garnarin ; Mlle Baudu ; 202e ex. : MM. Decamps, Patrick Laurent, Boulouis ; 205e : MM. Christian Lecomte, Théry, Bidoux ; 208e ex. : MM. Maillot, Renand ; Mlle Pollak.

211e ex. : MM. Esterre, Cochu, Cabayot ; 214e ex. : MM. Romanizoff, Paret, Fichet ; 217e ex. : M. Jacques Morand, Mlle Hérout, M. Presneda ; 220e ex. : MM. Grancher, Mallegol, Moniot ; 223e MM. Assis, Denechère, Mlle Marie-José Maître ; 226e ex. : Mlle Catherine Laurent, MM. Mazzuchelli, Chambon ; 229e ex. : Mlle Machelard, M. Aubadie-Ladrix, Mlle Martine André ; 232e ex. : Mlle Lassauzet, MM. Gaudin, Milward ; 235e ex. : M. Peiro, Mlle Le Du, M. Gil Vaillant ; 238e ex. : M. Menon-Bertheux, Mlle Thiesse, M. Chambe ; 241e ex. : MM. Chayet, Bassalert, Dominique Martinez ; 244e ex. : MM. Sales, François Rivière, Dubor ; 247e ex. : M. Michel Jamet, Mlle Emonet, M. Gorvel ; 250e ex. : MM. Eric Lacroix, Roudier, Drion ; 253e ex. : MM. Surcin, Bilger, Didier Jacquot ; 256e ex. : MM. Llaurens, Silerme, Mlle Manson ; 259e ex. : MM. Pitard, Le Ball-Collet, Jallet ; 262e ex. : M. Terpin, Mlle Françoise Berger, M. Bourjat ; 265e ex. : MM. Colombo, Maugey, Guilpain ; 268e ex. : MM. Laubacher, Lecaille, Frédéric Chanu ; 271e ex. : M. Lac, Mlle Florence Vasseur, M. Alain Jean ; 274e ex. : MM. Ravaux, Nigron, Mlle Pascale Valentin ; 277e ex. : Mlle Bianchi, MM. Dalican, Janvier ; 280e ex. : MM. Dubourdieu, Le Gac, Michel Luc ; 283e ex. : Mlle Frédérique Vallée, MM. Barraïlla, Vandecasteele ; 286e ex. : M. Michelier, Mlle Leturcq, M. Marc Vilain ; 289e ex. : Mlles Queron, Borrou, M. Parinaud ; 292e ex. : MM. Pertard, Philippe Clerc, Mlle Veyret ; 295e ex. : MM. Bernier, Sursin, Mlle Isartel ; 298e ex. : Mlle Florence Vincent, MM. Filmois, Hutzler ; 301e ex. : Mlles Baudoin, Harly, M. Bobard ; 304e ex. : MM. Didier Martin, Heller, Mlle Rousselot ; 307e ex. : [illegible]

● **Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales :**

[illegible]





ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle Carolyn Carlson.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : l'Ombre isocèle, théâtre musical.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Galerie 55, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma festivals)
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Folk.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker Boys; 21 h. : 1 m 80 - 95 kg et on cause; 22 h. : Hipothénar tombe la veste.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac; 22 h. 15 : En ce temps-là les gens mouraient.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Ariette Denis ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.
Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ! ; 22 h. 30 : Spectacle Cami.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet; 23 h. 15 : Luis Rego.
P'tit Théâtre, 21 h. : Variations pour une reine et un ermite.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; salle II, 21 h. : J.-B. Falguière ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Les opérettes

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

La danse

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant, par le ballet de l'Opéra.
Jardin des Tuileries, 21 h. 30 : Danses de Bali

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Madrigalistes de Prague (Monteverdi).

Mardi 22 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Charge de la 8e brigade, de R. Walsh ; 18 h. 30 : l'Arrangement, d'Elia Kazan ; 20 h. 30 : les Gens de la pluie, de F. F. Coppola ; 22 h. 30 : la Vallée du bonheur.

Les films nouveaux

LA SANCTION, film américain de et avec Clint Eastwood. — (V.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) (V.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75)

LA GRANDE CASSE, film américain de H. B. Halicki — (V.f.) Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67)

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BELLADONA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Liberté-Studio (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-35-41).
LA FAILLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72)
FAR-WEST STORY (It., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Templiers, 3e (272-94-56), Plaza, 8e (073-74-55).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h., 18 h., 22 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Murat, 16e (288-99-75)
LES ORDRES (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Liberté-Club, 12e (343-01-59).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TITI SUPER STAR (A.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'-Mich', 5e (033-48-29)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; V.f. : Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. ang.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les rééditions

L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEVADA SMITH (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
SPARTACUS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE VOLEUR (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e, (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) (**) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Jazz

A MONTREUX

Les invités de la dernière heure

Ç'avait été un beau dimanche vaudois. Sagement tassés dans les wagons rouges du B.V.B., les excursionnistes en *knickerbockers* étaient redescendus des Diablerets et de Bretaye, où le soleil chauffait dur l'alpage. Une fois bu le *salvagnin* et dégustée l'assiette de *rösti*, les festivaliers avaient investi, pour leur dernière nuit, le casino de Montreux. Depuis plus de cinquante heures, les aiguilles tournaient à l'horloge de ce « week-end du jazz ». Malgré, de-ci, de-là, des réussites fugitives et un grand moment de délire dû, vendredi soir, à Rahsaan Roland Kirk, l'irritation et la fatigue taraudaient les reins et les cœurs. Une certaine Maria Muldaur, qui s'était cru sans doute à Séville, venait de regagner en hâte les coulisses pour y apprendre comment chantait Janis Joplin. La fronde perçait sous les bienséances montreusiennes. C'est alors que Claude Nobs, l'organisateur, stratège et magicien du festival, abattit ses ultimes atouts. Ils avaient nom Bill Evans, Anthony Braxton, Charles Mingus. En cinq heures de temps, la cause était entendue, le public subjugué, le jazz triomphant, et la fête sauvée.

Il est difficile d'imaginer trois visages plus différents et par là même plus complémentaires que ceux d'Evans, Braxton et Mingus. Leur mérite commun fut de savoir faire la part des choses et de préférer à l'ivresse d'un marathon sonore qui menaçait de tout engourdir la voie difficile de leurs propres exigences. Celles de Bill Evans n'ont cessé de s'approfondir depuis sa première venue à Montreux, en 1968, au point d'amener le pianiste à choisir pour unique interlocuteur (d'autres diraient miroir) le contrebassiste Eddie Gomez. Congédiées, les scansions de la batterie étaient encore là, mais comme en creux, implicitement présentes dans un discours d'une rare subtilité, en quoi les naïfs auraient découvert un véritable hymne à la beauté si un tel concept, prononcé du bout des lèvres, n'apparaissait aujourd'hui le comble de l'incongruité.

A la méditation de Bill Evans, Anthony Braxton, aidé de Kenny Wheeler, Dave Holland et Barry Altschul, fit succéder les constructions irréfutables d'un mathématicien épris du jeu pur des sonorités. Fascinante, la musique — écrite — de Braxton allie le langage le plus en pointe de l'heure à l'acquis d'une tradition venue de la West Coast, à travers le quartette d'Ornette Coleman. L'impasse du *free jazz* — il y en avait une — est tournée par l'intelligence et la passion contenue d'un ordinateur. En refusant les divagations sans cause et la véhémence ostentatoire de nombre de ses prédécesseurs directs, Braxton associe la modernité à la plus scrupuleuse rigueur : une partie d'échecs, en somme, que jouerait Karpov. Ce qu'à sa manière devait confirmer ensuite un Charles Mingus retrouvé, à nouveau maître d'œuvre de ses fantasmes. Un groupe remarquable — le fidèle Danny Richmond à la batterie, le pianiste et le ténor passionnants que sont Don Pullen et George Adams, et un inconnu, le trompettiste Jack Walrath — entouraient « Charlie », hiératique Buddha noir tout de noir vêtu. Ensemble, ils ressuscitèrent, en les réactualisant, les moments forts de l'œuvre mingusienne, ce déferlement cyclique des grandes vagues rythmiques et dissonantes qui avaient frappé les oreilles américaines, et les nôtres, au début des années 60. Et l'impassibilité de Mingus, penché, les yeux clos, sur sa contrebasse, ne trompait pas sur la fureur qui continue d'habiter l'auteur de *Mieux qu'un chien*. A preuve ce *Cell Block in nazi USA* que le quintette donna, en l'annonçant, à la suite de *For Harry Carney* et en prélude à une nouvelle version de *Good Bye Pork Pie Hat* pour laquelle s'étaient joints deux invités, le trompettiste Benny Bailey et l'infatigable Mulligan.

Le nom d'Archie Shepp apparaît en filigrane sous ces lignes. On aurait aimé l'associer davantage aux trois précédents, mais quelque chose qui n'est pas seulement de l'ordre de la déception en empêche. Loin de la violence du *free jazz* telle qu'il sut l'incarner mieux que personne à partir de 1964, Archie Shepp fut à Montreux l'image d'un musicien de la dérive, littéralement piégé par son vertige néo-classique. Image pathétique d'un Shepp traquant dans la fièvre les ombres de Charlie Parker, de Coleman Hawkins, de Ben Webster, de Duke Ellington, butant et trébuchant sur les thèmes du répertoire bop, essoufflé, aurait-on dit, par l'urgence et l'impossibilité de sa quête, envoûté par un passé du jazz qui lui échappe à mesure qu'il le débusque. Jusqu'à quelles extrémités ira cette immolation de l'artiste par lui-même ?

Le chroniqueur de Montreux se devrait de ne rien passer sous silence. Mais, en l'occurrence, devant cet impressionnant « marché du siècle » des décibels, comment tout dire sans risquer de simplifier à l'excès ? On se contentera donc de noter que, succédant à Shepp, Rahsaan Roland Kirk, ce génial trimardeur d'un jazz « fou, fou, fou », réussit l'exploit d'emballer la foule et de désarmer les puristes. A la batterie d'instruments à vent qu'il porte en sautoir, Kirk ajoutait une trompette dont l'embouchure, trafiquée, était une anche de saxophone : il en joua comme le Miles Davis des années 55-58. La démesure grinçante, insolente, forcenée de Kirk était peut-être une réponse à Shepp. Beaucoup, dans la salle, l'ont reçue de la sorte. Retour aux eaux calmes et à la perfection du bel ouvrage avec le trio de l'organiste Shirley Scott, puis Gerry Mulligan, Benny Carter et Toots Thielemans, entendus au cours de *jam session* d'un intérêt inégal. Déception, samedi, devant le fantôme de l'orchestre de Count Basie. Rien ou presque ne demeure de l'incomparable phrasé orchestral que ciselèrent les arrangements d'un Benny Carter, d'un Quincy Jones, d'un Frank Foster. Et il arrive maintenant aux musiciens de Basie de ne plus savoir « mettre en place ». Du haut de ses presque soixante et onze ans, le Comte, l'œil goguenard, semble indifférent aux craquements de l'intendance. Duke Ellington, auquel, sur scène, Basie ressemble de plus en plus, s'en moquait, lui aussi, à la fin de sa vie. Mais qu'importent ces ombres ! Très satisfait de la cuvée 75, Montreux a déjà tourné la page et s'apprête à fêter avec éclat, l'été prochain, son dixième anniversaire. Pour M. Norman Granz, le célèbre impresario et principal bénéficiaire du festival de cette année, parions qu'il y aura encore de riches heures sur les bords du Léman.

JEAN-ROBERT MASSON.

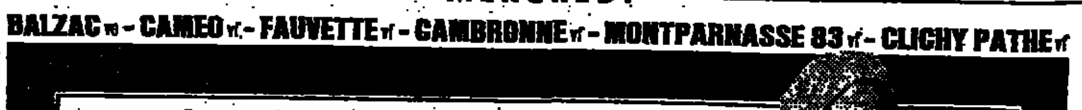
■ Quatre postes d'enseignement à temps complet sont à pourvoir à l'Ecole régionale des Beaux-arts du Mans. Recrutement par concours les 27, 28, 29 et 30 octobre.
Adresser les candidatures à M. le sénateur-maire de la ville du Mans, secrétariat général, bureau du personnel, avant le lundi 13 octobre. (Renseignements : Ecole régionale des beaux-arts, 5, place Saint-Pierre, Le Mans).

CALENDRIER DES CONCERTS











ARTS ET SPECTACLES



...lture de Menton à Port-Bou







JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE MUSICAL ET MARIONNETTES A AVIGNON

« DIEU LE VEUT »

de Ribes, Couroupos et Kokkos

Les Croisés, *cela aurait pu être un opéra en cinq actes, musique de Félicien David ou de Meyerbeer, livret de Scribe, une de ces « grandes machines » ! comme on les aimait au siècle dernier... A Avignon, trois jeunes créateurs, Jean-Michel Ribes (1946), Georges Couroupos (1942) et Yannis Kokkos (1944), passionnés par le phénomène complexe des croisades, en ont fait le thème de leur première expérience de création collective : un Moyen Age qui se relève à peine de la grande peur de l'an mille ; le pape, et un ermite qui prêche la guerre sainte; le peuple qui suit et qui massacre, au nom du Christ ; le pillage de Constantinople, le désert, la prise de Jérusalem enfin, point de départ de conflits qui se perpétuent de nos jours...*

Ce spectacle, il a bien fallu le faire entrer dans une catégorie ; compte tenu de la part prise par chacun à toutes les composantes de l'œuvre, on a choisi le plus vague et le plus riche de promesses : le théâtre musical.

Depuis l'invention de ce terme, on s'interroge encore sur ce qu'il recouvre. Curieusement, cette recherche s'accompagne d'une condamnation de tout ce qui se fait sous ce vocable, soit au nom de la musique, toujours servante du texte, soit en celui de l'art dramatique livré aux caprices d'un compositeur qui prétend lui imposer son rythme...

Querelles de clocher, mais bien plutôt guerre de religion, guerre sainte, sans merci : l'enjeu est trop beau, on ne remet pas si facilement en cause le principe de séparation des genres.

Pour ces raisons, et pour d'autres aussi, qui tiennent au talent déjà reconnu de ses trois auteurs, Dieu le veut *n'incite pas à l'indulgence, au contraire : l'exercice du sens critique apparaît comme un devoir sacré. On sacrifierait joyeusement les quatre derniers tableaux sur l'autel du prologue et des trois premiers. Et encore y relèverait-on, sans déchirement de cœur, des faiblesses ou simplement du « déjà fait ».*

La partie musicale ne se maintient pas toujours au même niveau : Georges Couroupos a beaucoup écrit pour la scène, et cela se sent encore un peu ; le texte de Jean-Michel Ribes est parfois victime de ses aspirations musicales ; idées neuves et procédés trop éprouvés voisinent avec un bonheur inégal dans la scénographie de Yannis Kokkos.

Cependant, ce qui transparaît avec le plus de force, c'est un enthousiasme fondamental, celui qui anime les charges d'étudiants et — l'on y pense à certains moments — celui qui montre joyeusement son derrière aux gens trop occupés à distinguer le bon du mauvais, le réussi du manqué, le neuf du moins neuf.

Ce qui frappe également, c'est une tentative poussée plus loin que d'habitude de musicaliser la parole, d'intégrer chanteurs et musiciens à l'action, de rythmer la mise en scène et les gestes. Qu'importe, au fond, si certains procédés restent sommaires, car on sent partout, aux aguets, la conscience musicale d'un compositeur qui sait que son métier ne se limite pas à l'art des sons.

Kermesse grinçante, au son des luths, des vièles et des cistres de l'Ensemble des ménétriers, la première croisade vue sous cet angle n'inciterait-elle pas assez à l'exégèse ? Le vent de dérision qui y souffle ne parviendrait-il pas à dépasser sa propre folie ? Méphisto, bossu au visage de Dracula, le récitant, interroge soudain : « A quoi sert donc la folie ? » « A rien... », répond le fou...

GÉRARD CONDÉ.

LA PROCHAINE SAISON DE L'OPÉRA DU RHIN

L'Opéra du Rhin — syndicat intercommunal groupant les villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse — rouvrira ses portes le 10 octobre prochain avec une nouvelle production du *Lac des cygnes*, dans une chorégraphie de Peter Van Dyk.

Douze ouvrages lyriques seront représentés entre le 10 octobre 1975 et le 22 juin 1976, parmi lesquels trois coproductions : avec le Festival d'Aix-en-Provence (*l'Elixir d'amour*, de Donizetti) ; avec le théâtre municipal de Karlsruhe (*les Maîtres Chanteurs*, de Wagner) ; et avec le Théâtre de Bâle (*Eugène Onéguine*, de Tchaikovski).

Les principaux spectacles produits par l'Opéra du Rhin seront : *Salomé*, de Richard Strauss, sous la direction d'Alain Lombard (décembre) ; *la Périchole*, d'Offenbach, mise en scène par Jean-Louis Martinoty (fin décembre-début janvier) ; *Turandot*, de Puccini, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle (mars-avril) ; et *Boris Godounov*, de Moussorgski, interprété par Martti Talvela (juin).

VARIATIONS SUR « MACBETH »

Comme Gelas et Benedetto, Hubert Jappelle a son port d'attache à Avignon. Il travaille avec des marionnettes, ou — c'est le cas pour son *Macbeth* — avec des masques. Des moulages gris, d'une architecture racée qui font penser aux visages momifiés des rois égyptiens et sont posés sur la tête des comédiens cachés sous des chasubles en toile de sac. Seules leurs mains apparaissent. Ainsi surgissent du noir d'insolites personnages étirés en longueur, hiératiques. Ils portent des boucliers taillés dans du bois blanc épais, des couronnes faites de bâtons du même bois, ainsi que des heaumes qui dissimulent, effacent le nez. Leur manière de se présenter de face, les matières rudes, les formes géométriques les font ressembler à des figures de cartes à jouer, à des tarots primitifs chargés de mystère. Leur pauvreté contraste avec le formalisme raffiné de leurs gestes. Ils se déplacent lentement, en glissant comme s'ils étaient tenus par des manipulateurs invisibles, se penchent en courbes larges, s'agenouillent le torse cassé, comme désincarnés, tout entiers devenus méditation silencieuse. Ils ne parlent pas. Une voix d'homme, une voix de femme, une voix d'enfant racontent, par l'intermédiaire d'un micro, l'histoire du défi de *Macbeth*.

Macbeth, stimulé par la prédiction des sorcières (une voix d'enfant), cherche dans le meurtre de Duncan à accomplir un « acte suprême », à transgresser la loi du châtiment. Quand il comprend la duplicité des forces de l'au-delà, quand il se voit, en somme, trahi, quand il constate son échec, il se laisse envahir par l'amertume. Il accepte le combat avec le fils de Banco, non pour le vaincre, mais pour se faire tuer, pour échapper à la désespérance d'une vie dérisoire « pleine de bruit et de fureur». Son ambition n'est pas la puissance temporelle.

Un ton de confidence

Hubert Jappelle fait se rejoindre *Macbeth* et *Prospero*. Son spectacle est grave, secret très beau, mais lassant. On pense naturellement au *Bread and Puppett*, la perpétuelle invention en moins. Ici, tout se fait sur un nombre réduit de gestes. On pense aussi au théâtre japonais qui dissocie le mouvement et la parole, mais où la parole apporte lyrisme et violence. Ici, le micro dépersonnalise les voix qui modulent le texte — un texte souvent ampoulé — sur un ton de confidence distingué, celui des émissions nocturnes à la radio. La mièvrerie finit par l'emporter. C'est un spectacle à voir, sans écouter.

COLETTE GODARD.

★ Petit lycée, 17 h. 30.

Petites nouvelles

■ Un stage de musique contemporaine offrira à Cordes, du 23 au 31 août, des cours d'interprétation de chant choral et de piano contemporains, avec Stéphane Caillat et M.-F. Bucquet. Un atelier de musique électro-acoustique sera dirigé par J. Lejeune (du Groupe de recherches musicales).

■ Hector Pavez, chanteur populaire et spécialiste du folklore chilien, vient de mourir à l'hôpital Foch de Suresnes. Il était âgé de quarante-deux ans. Installé en France depuis plus d'un an, Hector Pavez avait contribué à faire connaître en France la réalité et le folklore de son pays, à l'occasion de nombreux récitals donnés dans les maisons de la culture et auprès des organisations ouvrières et démocratiques. Récemment, il avait participé au spectacle « Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? » monté au Théâtre des Amandiers, à Nanterre.

■ Une rétrospective du cinéma américain de 1918 à 1927 sera présentée à la Biennale de Venise, du 28 juillet au 7 septembre. Parallèlement, des films politiques, sur le thème « cinéma et liberté », seront projetés, du 22 au 27 août. Des productions récentes (italiennes, françaises et américaines) leur succéderont jusqu'au 27 septembre. On pourra voir également tous les films de Jean-Marie Straub.

■ Le cinéma Palais des glaces organise cet été un festival du film afro-américain. Renseignements : Palais des glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e (607-49-93).

■ Trois cents familles de Saint-Malo ont signé une pétition, dans laquelle elles s'élèvent contre la prolifération des films pornographiques dans leur ville.

En bref

Décentralisation

Les Tréteaux du Midi quittent Carcassonne

Le Centre dramatique national du Languedoc-Roussillon, que dirige Jacques Echantillon, quittera Carcassonne en septembre pour s'installer à Béziers. Trois raisons à cela : les facilités accordées par la municipalité biterroise, le public potentiel et la position géographique de cette ville située au centre de la région. Raisons suffisantes ? Les Carcassonnais s'interrogent. Ce désengagement ne risque-t-il pas de porter atteinte au Festival de la Cité ? Jacques Echantillon affirme : *« Nous ne désertons pas Carcassonne. »*

Succédant en catastrophe à Jean Deschamps, Jacques Echantillon, héritier d'un Festival moribond, a dû tout recommencer à zéro. Le Théâtre du Midi est devenu les Tréteaux du Midi. Et si le public traditionnel n'a pas reconnu le Festival, dérouté qu'il était par le *Hamlet*, de Denis Llorca, par *l'Arche de Noé*, par *Magma* ou par le *Teatro de la Carriera*, il n'y a jamais eu autant de jeunes spectateurs que cette année. En maintenant une bonne qualité et en plaçant le Festival dans son contexte régional — les Rencontres occitanes jouèrent, à ce propos, un rôle essentiel — Jacques Echantillon l'a sauvé du naufrage. — *(Corresp.)*

Expositions

Beaubourg à Avignon

Invité au Festival d'Avignon, le centre national d'art et de culture Georges-Pompidou présente, au Palais des papes, un programme audio-visuel comportant un reportage (en trois écrans) réalisé l'an dernier sur le Festival : *Avignon 74*, ainsi que divers montages sur Léo Ferré, les affiches de cirque, Soulages, Lartigues, le Grand Magic Circus, Rufus... (jusqu'au 26 juillet). — G. B.

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 22 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les animaux du monde ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 21 h. 45, Les grands mystères de la musique : la Sonate de Vinteuil, par Bernard Gavoty ; 22 h. 40, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot, (R.) « l'Extase et l'Agonie », film de C. Reed (1965), avec Ch. Heston, R. Harrison, D. Cilento.

L'Italie au début du XVIe siècle. Confrontation du pape Jules II et du peintre Michel Ange, chargé de décorer le plafond de la chapelle Sixtine.

Débat : « Michel-Ange ».

Avec la participation de notre collaborateur André Chastel, de l'Institut; Kathleen Weil-Garris, professeur d'histoire de l'art à l'université de New-York ; Jean-René Gaborit, conservateur au département des sculptures du Louvre ; Berto Lardera, sculpteur ; Léo Tobiasse, peintre ; Alberto Tenenti, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Westerns, films policiers, aventures : « la Septième Aube », de L. Gilbert (1964), avec W. Hodlen, S. York, Capucine, T. Tamba.

En Malaisie, où la population lutte pour son indépendance, un Américain cherche à sauver une belle Eurasienne condamnée à mort par les Anglais.

22 h. 30, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « Le christianisme, une nouvelle mythologie ? », avec M. Le Certeau et J.-M. Domenach ; 21 h. 28, Les grands concerts de la Sorbonne. Ensemble Enosis, direction M. Deutsch : Œuvres de Hanns Eisler ; 22 h. 30, Mémoires improvisés de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... ; 20 h. 30 (S.), Les Amis de la musique de chambre (Bach, Schubert, Beethoven) ; 22 h. 10 (S.), L'itinéraire, dir. B. de Vinogradov (de Falla, Dubost, Tisné) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Jude, l'obscur (deuxième partie), d'après Thomas Hardy, réal. Hugh David.

Débarrassé de son envahissante épouse, Jude s'éprend de sa cousine. Mais celle-ci se marie avec un ami commun et ne tarde pas à s'en repentir : une malédiction plane sur les Fawley.

22 h. 5, Les scientifiques répondent : qu'est-ce qu'un comportement ?, de D. Beznikoff, réal. A.-S. Labarthe.

L'avis du professeur Soulairac, enseignant à Paris-VII.

23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : le Justicier, « Erreur sur le cadavre » ; 21 h. 25, Documentaire : Histoires vécues : « la Défonce », de J.-E. Jeannesson.

Pourquoi se droguer ? Comment ne plus être esclave de la drogue ? Pat, une jeune femme, et un « accueillant » du centre Marmottan, tentent, par leurs témoignages, de répondre à ces questions.

22 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Histoire du cinéma (cycle « Le cinéma et le romanesque ») : « Gueule d'amour », de J. Grémillon (1937), avec J. Gabin, M. Balin, R. Lefèvre (N.).

Un ancien sous-officier de spahis, habitué aux conquêtes faciles, s'éprend d'une femme richement entretenue qui fait de lui son jouet.

22 h., FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Autoportrait : Michel Tournier ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor en ré mineur, la Jeune fille et la Mort » (Schubert), « Quatuor en ré majeur opus 45 » (A. Roussel) ; 22 h. 30, Mémoires improvisés de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... ; 20 h. 30 (S.), Reflets lyriques : « Quatrième Symphonie », de Bruckner ; « Paraphrase du chœur des fileuses du Vaisseau fantôme (Liszt) ; « Onzième Symphonie 1905 » ; (Chostakovitch) ; « Gwendoline », ouverture (Chabrier) ; 22 h. 55 (S.), Musique française méconnue : Pages concertantes oubliées (Saint-Saëns, Massenet, Gounod) ; 24 h., Musique et poésie : Jacques Reda ; 1 h. 30, Nocturnales.

VU

L'ÉCRAN-CIMAISE

Beaucoup d'amateurs d'opéra ne la connaissent que par le disque ou la télévision.

Ils n'ont pas les moyens ou l'occasion de la voir représenter à la scène. L'art lyrique, et qui sait peut-être un jour l'art dramatique — dans certains pays c'est déjà le cas — ne doit sa survie qu'à sa conservation. Cet entretien et cette sauvegarde c'est à l'Etat de les assumer ou aux municipalités : les chefs-d'œuvre relèvent du trésor public. En Allemagne, par exemple, il n'existe pratiquement plus d'autre théâtre que subventionné, où chaque place, partant chaque réplique, revient fort cher à la collectivité et où la télévision se sent obligée d'aller pêcher, comme truites en vivier, de quoi alimenter ses programmes et répondre aux exigences de son cahier des charges.

Sur ce chapitre, le nôtre s'est montré suffisamment souple et suffisamment vague pour qu'on puisse continuer à envisager, sans vraiment les concrétiser, les propositions du palais Garnier. Et continuer aussi à pratiquer sans vraiment la concerter, une politique du coup par coup. Avec les résultats que l'on sait. Certains sont heureux, d'autres pas.

Ainsi a-t-on pu voir lundi sur l'A 2 la Clémence de Titus, présenté l'été dernier à Aix-en-Provence par l'orchestre de l'ex-O.R.T.F. Pourquoi cet « opéra-seria » de Mozart, œuvre hâtive et tardive composée quelques semaines avant sa mort, plutôt qu'une autre ? Et pourquoi à l'heure même où elle passait à l'antenne mettait-on en boîte à notre intention, à Aix-en-Provence toujours, l'Elixir d'amour, œuvre également peu connue de Donizetti ? Qui préside au choix ? Ce n'est pas une critique, c'est une question.

Question annexe : sommes-nous (nous, le grand public) obligés de nous contenter de la seule reproduction sur petit écran (en noir et blanc le plus souvent), et si gavés de classiques qu'il faille flatter et notre appétit et notre intelligence en nous présentant d'une manière aussi absconse une intrigue si compliquée. Il fallait entendre Bernard Lefort, le directeur du festival, résumer en le détaillant — c'était chanté en italien — le livret à vrai dire complètement absurde de Mazzola. Un véritable sketch de cabaret. A en pleurer de rire. Difficile après cela de renverser la vapeur et de passer de la gaieté à l'émotion.

Une remarque pour finir ou plutôt des regrets. En filmant ce spectacle réglé par Antoine Bourseiller dans un cadre, un décor dont on ne pouvait deviner ni la matière — probablement somptueuse — ni la couleur — tout le monde ne l'a pas, on l'oublie trop souvent. Roger Benamou aurait pu faire un meilleur usage du gros plan. A ce titre la Flûte enchantée d'Ingmar Bergman est un modèle de transposition, un modèle de conservation.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE QUESTION ÉCRITE SUR LE TEMPS D'ANTENNE ACCORDÉ AUX SYNDICATS

● M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône (app. U.D.R.), demande, dans une question écrite à M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, combien de temps d'antenne les différentes chaînes de télévision et la radio françaises ont consacré depuis le début de l'année aux syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et aux diverses formations de l'opposition.

LETTRES

Le livre québecois et le public français

(Suite de la première page.)

Par-delà les responsabilités (partagées) de cet échec, c'est aux conditions d'une « nouvelle donne » que les éditeurs québécois et les deux gouvernements (Canada et Québec), intéressés à la bonne santé des relations culturelles entre leur pays et la France, ont aujourd'hui à réfléchir. Ils devront se convaincre d'abord (et avec eux les Français attachés à la réussite de l'entreprise) que si le livre du Québec n'est nullement condamné sur le marché français actuel, il n'est pas davantage promis à un succès automatique. Qu'il y ait entre les deux publics des différences de sensibilité, c'est vraisemblable ; mais elles ne garantissent « a priori » ni le bon ni le mauvais accueil fait à une œuvre.

Ils devront aussi méditer « le Lièvre et la Tortue » ; car, dès 1967, la librairie l'École (2) ouvrait à Paris une section de vente du livre québécois dont le chiffre d'affaires a, lentement il est vrai, mais très régulièrement, augmenté depuis six ans. La tortue avait raison : c'est en voulant faire trop vite et trop grand que Livres du Canada s'est trouvé brutalement à la merci d'un incident de route. L'expérience aura du moins prouvé que la diffusion de près de six cents titres canadiens français à cinq cents libraires français était vouée à l'échec. Une centaine de titres et autant de librairies intéressées paraissent un optimum dans les conditions présentes.

Un large secteur de l'édition québécoise peut d'ailleurs se féliciter de l'accueil du public français : c'est le livre scientifique et technique dans lequel l'Ecole s'est spécialisée par l'intermédiaire de sa branche CLUF (Centre de diffusion de livres universitaires de langue française). Le CLUF diffuse en particulier les titres, en toutes disciplines, de cinq universités canadiennes (Montréal, Laval, Québec, Ottawa et Sherbrooke), et la vente en est assez satisfaisante (par exemple en droit, en criminologie, en linguistique) pour que le CLUF se soit fait réexportateur, pour l'Europe, l'Afrique et les Caraïbes, du livre universitaire québécois. Les débuts dans le même domaine de la librairie Vuibert, à laquelle Livres du Canada avait confié le département scientifique et technique, sont également prometteurs.

Se faire connaître

La grande victime des impatiences et des maladresses de ces dernières années reste donc le roman. Le théâtre et la poésie sont relativement moins mal partagés. De Gaston Miron, « le Journal dénoué » et l'admirable « Homme rapaillé » sont diffusés par l'Ecole et se vendent plutôt bien. De même le théâtre de Michel Tremblay et celui de Marcel Dubé. De même encore, dans la collection « poche » de Fides (et toujours diffusés par l'Ecole), les poèmes d'Emile Nelligan et les romans lyriques d'Antoine-Félix Savard. Ce sont de bons titres certes ; mais surtout la mise en place en a été faite de façon raisonnée et raisonnable.

Quant au roman québécois, il n'est pas connu parce qu'il n'est pas diffusé et n'est pas diffusé parce qu'il n'est pas connu. Pourquoi la critique française parlerait-elle de l'œuvre romanesque de Victor-Lévy Beaulieu, déroutante peut-être, agressive certainement, mais puissante et prenante, qui trouverait à coup sûr un public en France, mais n'y est pas distribuée ? Pourquoi parlerait-elle de l'œuvre critique de Gérard Bessette, des « Trois Romanciers québécois » ? Ou des romans d'André Langevin, sinon de façon anecdotique et à propos de l'équipée des Goncourt à Montréal, puisque ni « l'Elan d'Amérique » ni même « Une chaîne dans le parc » ne sont pratiquement à notre disposition ? D'André Major ? D'autres encore, qui mériteraient au moins l'attention, si leurs œuvres ne sont pas diffusées ici ?

En fait, ce n'est pas seulement la littérature et la culture québécoises qui sont peu et mal connues en France, mais plus largement le Québec lui-même. Les efforts intelligents et persévérants du Centre culturel canadien (3) ne touchent que quelques milliers de Parisiens ; et les conférences et les présentations de livres, si bien faites soient-elles, ne peuvent suffire à tout. Pour le plus grand nombre (et pour la province) on s'étonne et on regrette que le Québec lui-même n'ait pas encore réussi à se doter d'une revue ou d'un organe d'informations générales qui, outre que les lecteurs ne lui feraient pas défaut, serait pour le livre québécois un tremplin idéal. « Faute de parler, dit le proverbe, on meurt sans confession. »

JACQUES CELLARD.

(2) Librairie l'Ecole, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris, tél. 548-28-82, adresse postale 75278 Paris Cedex 06.

(3) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris, tél. 551-35-73.

PRESSE

QUESTION ÉCRITE D'UN DÉPUTÉ SOCIALISTE A PROPOS DU TRANSFERT DES ACTIONS DU « FIGARO »

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, attire l'attention du premier ministre « *sur les conditions dans lesquelles s'est récemment effectué le transfert de la majorité des actions du journal* le Figaro ». Il lui demande, dans une question écrite, « *s'il s'est assuré que les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944, promulguée par le général de Gaulle sur l'organisation de la presse française ont été bien respectées dans la réalisation de cette opération* ».

● *M. Marcel Boussac* et son neveu, M. Jean-Claude Boussac, respectivement président du conseil de surveillance et gérant statutaire du Comptoir de l'industrie textile de France, viennent d'entrer au conseil d'administration de la société anonyme *l'Aurore*. M. Marcel Boussac, dont le groupe contrôle sept cent quarante-trois actions sur mille du capital de la S.A. *l'Aurore*, remplace M. Jacques Driencourt.

CARNET

Naissances

— Le docteur Thierry Benardeau et Mme, née Sylva Maubec, ont la joie de faire part de la naissance de
Alexandra,
le 19 juillet 1975.

— Christine et Franz-Olivier Giesbert ont la joie d'annoncer la naissance de
Aurélien.
Paris, le 15 juillet.

— M. Xavier Granet et Mme, née Agnès Derieux, font part de la naissance et du rappel à Dieu de
Bénédicte,
14-18 juillet 1975.
9, square de Liège,
54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

— M. et Mme de Fleury de Blanchefort ont la joie de faire part de la naissance de leur fils
Jérôme,
le 17 juillet 1975.
Neuilly, le 17 juillet 1975.

Décès

M. Raymond VILLATTE

On apprend le décès de
Raymond VILLATTE,
sénateur d'Indre-et-Loire,
survenu le lundi 21 juillet, à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire).

[Né le 2 janvier 1912 à Tours, Raymond Villatte était maraîcher à Saint-Pierre-des-Corps. Administrateur en 1941, puis président en 1946 du syndicat des maraîchers de la région de Tours, il avait été élu, en 1959, président de la chambre départementale d'agriculture. En 1966, il était devenu président de la Fédération nationale des producteurs de légumes après y avoir été, pendant douze ans, vice-président délégué. Il avait été candidat aux élections législatives de 1962 dans la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, où avait été élu M. Pierre Lepage, U.N.R., lui-même décédé le 23 septembre 1974. Raymond Villatte avait été élu sénateur le 22 septembre 1974. Inscrit au groupe des républicains indépendants d'action sociale, il était membre de la commission des affaires économiques et du plan au Sénat. C'est son suppléant, M. Roger Moreau, maire de Montrésor (Indre-et-Loire), qui lui succédera au palais du Luxembourg.]

— Mme Geneviève Taillade,
M. André Derain,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alice ANDRE-DERAIN
survenu à Chambourcy le 20 juillet, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 juillet à l'église de Chambourcy, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
64, Grande-Rue,
78240 Chambourcy.

— Nous apprenons le décès de
M. André CADORET
[Maire-adjoint de Versailles, chargé de l'instruction publique et des affaires culturelles, M. André Cadoret était le fondateur du « Mai de Versailles ».]

— M. et Mme Raymond Mayur,
M. et Mme Jacques Brachet,
M. Jean-Pierre Meyer,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Suzanne CORSI,
née Viron.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Laurent (gare de l'Est), le jeudi 24 juillet 1975, à 14 heures.

— M. et Mme Xavier Clouet, leurs enfants et petit-fils
ont la douleur de faire part du décès du
médecin général Marcel DORNIER,
survenu le 13 juillet à Besançon.
21, rue Henri-Murger,
75019 Paris.

— Casablanca.
M. Raoul Jue, son époux,
Mme et M. Pierre Delangle, sa fille et son fils,
Mlle Anne-Marie Delangle,
M. Bernard Delangle, ses petits-enfants,
Mme et M. Eugène Melot, ses belle-sœur et beau-frère,
ont la douleur d'informer leurs amis et connaissances du décès de
Mme Raoul JUE,
née Jeanne Rousse,
survenu le 17 juillet à Casablanca après une très longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 18 courant.

— Mme Henri Cottez, née Jacqueline Ledoux,
M. Henri Cottez,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
M. Marc Barrillon,
Mme Béatrice Barrillon et ses enfants,
M. et Mme Thaddée Barrillon,
Les familles Cottez, Barrillon et Ledoux,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Henri LEDOUX,
née Jeanne Rodier,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenue subitement le 17 juillet, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 19 juillet à Vars (Charente).
23, quai Le Gallo,
92100 Boulogne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jacques MITHOUARD,
née Yvonne Claret de Latouche,
a été rappelée à Dieu le dimanche ... en l'église de Bazouges-sur-le-Loir, dans sa quatre-vingt-septième année.
Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Bazouches-sur-le-Loir (Sarthe), le mercredi 23 juillet 1975, à 10 heures.
Les obsèques auront lieu à Paris en l'église Saint-François-Xavier, le jeudi 24 juillet 1975, à 10 h. 30.
De la part de
M. et Mme Philippe Mithouard,
M. et Mme François Serrand,
Pierre et Elisabeth de Laubrière,
Didier Mithouard,
Gilles et Noémie, Dominique, Cardine, Isabelle et Emmanuel Serrand,
Marie, Virginie, Charlotte Serrand,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 10 juillet, du
docteur Roger PARLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
dans sa soixante-quinzième année.
De la part de
Mme Roger Parlier, née Schloesing,
Mrs Frederik Hill, ses enfants et petits-enfants,
Mr et Mrs Frank Parlier et leurs enfants,
Mr et Mrs Michel Parlier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Decléty et leurs fils,
M. et Mme Henri Parlier et leurs enfants,
Mme Henry Schloesing.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— Mme Jean-Dominique Romani et ses enfants,
Mme veuve Pompée Romani,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean-Dominique ROMANI,
chargé de recherches
à l'INSERM,
survenu subitement le 20 juillet, à Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 juillet.
Réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.
199, boulevard Péreire,
75017 Paris.

— M. Pierre-Louis Rothé,
M. et Mme Jacques Brisset et leurs enfants,
M. et Mme Louis Rothé et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Rothé et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Rothé et leur fille,
Mlle Elisabeth Guichard,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Pierre-Louis ROTHÉ,
née Marguerite-Marie Guichard,
le 18 juillet 1975, à Bruxelles.
30, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de
M. Joseph TAVERNIER,
directeur honoraire
de la Société générale.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Paul-d'Eyjeaux (Haute-Vienne), le 18 juillet 1975.
Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

FEUILLETON

NUMERO 14



le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, été 1803. — Apprenant que son amant, le marquis d'Olona, a volé pour elle, Thérèse Rivière (la femme du commandant récemment évadé du Temple) le quitte.

LE CHATIMENT DE THÉRÈSE

THERESE avait voulu mourir. Sa première pensée, devant cette réalité atroce : « L'homme que j'aime est un être vil, un voleur », son premier mouvement avait été vers la mort. La malheureuse avait voulu en quelque sorte se punir elle-même.

Elle était sortie comme une folle du logis du faubourg. Elle voulait attendre qu'il fît tout à fait nuit pour descendre sur la berge et aller vers la mort lentement, en avançant pas à pas, jusqu'à ce que l'eau dépassât son visage, ou pour se précipiter follement du haut d'un pont. Elle marchait donc au hasard dans ces quartiers à demi déserts qui avoisinaient alors l'ancien emplacement de la Bastille. Il faisait une soirée étouffante. Le ciel était assombri de grands nuages noirs et lourds. En descendant vers le fleuve, Thérèse, qui suivait le cours de la Seine tout en songeant et essuyant ses larmes, apercevait devant elle les deux tours de Notre-Dame se détachant en vigueur sur un ciel orageux où, comme une tache d'encre, un nuage roulait, ballotté par le vent. Une lumière blafarde, projetée sur la terre, donnait à la rive un peu boueuse du fleuve le reflet livide d'un lac de mercure.

Elle marchait pour marcher, sans savoir où elle s'arrêterait, s'exaltant à chaque pas dans sa résolution funèbre, et attendant, appelant la nuit.

* * *

A ce moment même, dans le vieux logis de la rue des Postes, que Thérèse avait quitté avec tant de joie pour suivre son mari, l'oncle Chambaraud se mettait à table, seul, en face d'un souper bien servi, et, tout en regardant fumer son potage à la lueur des bougies, il s'entretenait doucement avec Plantade, debout derrière lui, sa serviette sur le bras, et Julie qui se tenait plantée en face de la table, le poing gauche sur la hanche, en vraie servante de Molière.

— Ainsi, Julie, ma chère fille, disait Sylvain Chambaraud, vous n'avez aucune surprise à me faire pour le souper de ce soir ? Toujours des légumes ! et rien que des légumes !

— On fait ce qu'on peut, répondait Julie. Le mois de juillet est la saison des entremets et des légumes. En fait de rôti, à peine a-t-on le veau de Pontoise qui, quoique fort jeune, est déjà présentable, et la caille. La caille est encore ce qu'on peut apprêter de mieux.

— Sans doute, sans doute, fit l'ex-conventionnel, mais voici plusieurs jours de suite, ma chère Julie, que l'inévitable caille apparaît à mon souper. Il faudrait varier.

— J'entends. Il faudrait aussi refaire les saisons ! dit la cuisinière.

Elle sortit avec un sourire plein d'importance et revint tout à coup en disant :

— Monsieur, monsieur, vous ne savez pas ? Il me semble qu'on a frappé à la porte !

— Frapper, à cette heure ? Vous vous trompez, dit Chambaraud. C'est le vent. Je n'attends personne.

Au bout d'un moment, Plantade entra, pâle et essayant de demeurer froid et maître de lui, selon sa coutume.

Du premier coup d'œil, Chambaraud devina qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire.

— Eh bien ! qu'est-ce donc ? Qui est là ?

— Qui ? fit Plantade en regardant Chambaraud... Une femme ! une pauvre femme, ajouta-t-il en s'apitoyant comme à regret... Grelottante ! malade ! et que vous connaissez...

— Je la connais ?

— Beaucoup, dit Plantade en appuyant sur le mot, tandis que Julie s'écriait, éperdue :

— Je jurerais Dieu que c'est Mlle Thérèse.

— Thérèse ? fit Chambaraud.

Et il devint à son tour extrêmement pâle.

— Si vous la voyiez ! dit simplement Plantade.

— Où est-elle ? demanda Chambaraud.

Julie s'était déjà précipitée de la salle à manger, et elle reparaissait tenant, tirant par la main une femme qui ressemblait à une moribonde, Thérèse défaillante, ses cheveux noirs collés sur son visage par la pluie qui les avait fouettés, les vêtements trempés par l'eau, sinistre, toujours belle, mais belle comme quelque chose de glacé et de mourant.

Thérèse se jeta, dès qu'elle l'aperçut, aux pieds de Chambaraud, qui la releva vivement.

— D'où venez-vous ? dit-il d'un ton qu'il affectait de rendre froid.

— Demandez-moi plutôt d'où je reviens, répondit-elle. J'ai voulu mourir.

— On peut toujours mourir quand on le veut.

— On le dit, fit Thérèse. Eh bien, non, cela n'est pas vrai ! Je me suis approchée du gouffre et j'ai reculé... Oh ! ce n'est pas de peur ! Non... Il m'est venu au contraire cette pensée que j'avais à expier ce que j'avais fait autrement que par la mort, par une vie de souffrance et de larmes !

— Ah ! dit Chambaraud, la vérité luit un peu tard à vos yeux ! Soit. Il ne m'appartient pas de juger, de faire grâce ou de punir. Aujourd'hui, vous avez un autre juge. C'est lui qu'il faut aller prier. C'est à lui qu'il faut demander grâce.

— Je ne demande point de grâce, répondit Thérèse. Et s'il veut ma vie, il peut la prendre.

— En attendant, interrompit Julie, n'est-ce pas folie de rester dans un état pareil à celui-ci ? Quels vêtements ! Vous êtes toute traversée ! C'est à attraper le mal de la mort !

Thérèse se laissait entraîner. Elle était inerte ; elle ne pensait à rien ; elle obéissait, presque hébétée. Julie la déshabilla comme elle eût fait d'un enfant. La bonne vieille se contraignait à sourire, fêtait ce lugubre retour comme si c'eût été une joie :

— Je vous ai chaudement bassiné le lit... comme autrefois... Dormez ! dormez, si vous le pouvez ! Demain, M. Chambaraud ne pensera plus à rien.

Chambaraud, dès qu'il fut levé, fit appeler Plantade.

— Eh bien ! ma nièce ?

— Elle repose !... La nuit a été bonne !

— Tant mieux, fit Chambaraud. Ah ! filles folles qu'elles sont toutes ! Il vaut bien la peine de fuir le colombier pour y revenir blessé et tirant de l'aile !

* * *

Son humeur de la veille, son étonnement courroucé avaient fait place à un sentiment nouveau : il ne se regardait point, ainsi qu'il l'avait dit, comme le juge de Thérèse. Il voulait que Claude Rivière fît, selon son droit, connaître à l'adultère sa volonté, ses ordres.

D'ailleurs, il était important que Thérèse ne demeurât point dans l'hôtel de la rue des Postes. Les agents de Fouché avaient déjà fouillé le logis pour y découvrir soit le commandant, soit celle qui portait son nom.

Quand elle descendit, Thérèse alla droit à son oncle : Chambaraud compris qu'elle venait lui adresser une demande :

— Que voulez-vous ? dit-il.

— Je veux voir le commandant.

— En vérité ! Et quand cela ?

— Le plus tôt possible. J'ai hâte, non pas d'implorer mon pardon, mais de lui dire que je me méprise. Je voudrais que le commandant me foulât aux pieds et me broyât les poignets dans ses mains en me criant que je suis une misérable ! Au moins j'aurais trouvé ce que je cherche, le châtiment !

Chambaraud attendit la nuit venue pour conduire Thérèse, enveloppée d'une mante, rue Neuve-Saint-Jean, dans le refuge de Claude Rivière. Le conventionnel s'était un moment demandé s'il fallait avertir le commandant. Peut-être l'émotion qu'allait ressentir Claude, en revoyant Thérèse, pouvait-elle être dangereuse, étant extrême. Mais Rivière, averti, pouvait refuser de laisser paraître sa femme devant lui.

Il avait donc résolu de mettre tout à coup, brusquement — cruellement — les deux époux face à face.

Le cœur de cet homme battait cependant tandis qu'il guidait Thérèse dans l'allée du chantier qui conduisait au refuge de Rivière. Au moment de franchir le seuil de la maison où Rivière était caché, Chambaraud dit à Thérèse, la tutoyant comme autrefois :

— Cet homme a droit de vie et de mort sur toi ! Veux-tu te retrouver en face de lui ?

— Entrons, dit-elle.

Thérèse avait sur ses lèvres un étrange sourire. Les martyres avides de supplices devaient avoir ce sourire-là.

Une faible lampe éclairait seule la pièce à peu près vide où se tenait Rivière, mais sur la table, à côté de la lampe et sous son abat-jour, Chambaraud aperçut les crosses d'une paire de pistolets. Le commandant les avait là, sans nul doute, à portée de sa main, pour se défendre, cette fois, si les agents de Fouché découvraient sa retraite.

Chambaraud ferma brusquement la porte et vint se placer entre la table et Claude Rivière.

Il fut d'ailleurs terrifié en apercevant le visage soudain bouleversé, défiguré par l'émotion, du commandant. Thérèse n'osait pas lever les yeux sur lui ; elle avait, comme à la lumière d'un éclair, aperçu cette pâleur, ces rides, cette face ravagée, et elle avait cru voir un spectre.

Après un silence effrayant — un de ces silences où la vie est décuplée pour la douleur comme pour la joie, — Claude Rivière dit un mot enfin, d'une voix étranglée, à peine distincte :

— Vous !

Il sembla à Thérèse que cette douloureuse voix prononçait un nom, un nom de femme — le sien, — mais elle n'en perçut que le son *mourant*. Elle sentit ses yeux s'emplir de larmes et sa poitrine oppressée se souleva gonflée par un violent sanglot.

Il n'y avait là ni feinte ni larmes cherchées. Ces deux souffrances se heurtaient, l'une faite de honte, l'autre de calme grandeur.

— Relevez-vous, dit Claude, vos sanglots me font mal !

Ses sourcils se fronçaient, en effet, comme sous une douleur physique.

— Je vous ai dit de vous relever, fit lentement Claude Rivière. Je vous ai trop aimée pour avoir la force de punir. Je n'ai pas oublié votre trahison, mais, en même temps que je m'en souviens, je me rappelle aussi vos premiers sourires, nos premières entrevues, tant d'heures qui m'ont fait croire au bonheur absolu en ce monde !... C'est en mémoire de cette félicité morte que la clémence envers vous a fait place chez moi à la colère...

— La clémence ?... Vous ?... de la clémence ! Et envers moi ?...

Elle se tourna éperdue vers Chambaraud :

— Vous l'avez entendu ? Il pardonne !...

— La clémence n'est pas l'oubli, dit froidement Claude Rivière.

— Ainsi, balbutia-t-elle, vous ne me chassez pas comme on chasserait la plus criminelle des femmes ?

Rivière baissa les yeux ; quelque vision, évoquée par ces derniers mots, l'obsédait.

— Ne me parlez pas de votre crime, dit-il, quand je ne veux me rappeler que mon amour mort !... Non, je ne vous chasse pas Thérèse, mais je veux que vous sachiez bien que celui qui vous parle n'est plus votre mari... Vous vous êtes affranchie des liens contractés, délivrée du serment prêté... Dans cette âme qui a été tout à vous, il peut rester place pour le dévouement d'un ami, mais il n'y en a plus pour l'affection d'un époux... Que vous importe, après tout, que je vous aime ou non, puisque vous ne m'aimiez pas !

Elle demeurait muette, immobile. Elle commençait à comprendre. La mansuétude de Rivière était aussi un châtiment.

Elle recula instinctivement et, pleurant encore, mais pleurant des larmes chaudes et qui coulaient comme le sang d'une blessure, elle se jeta dans les bras de Sylvain Chambaraud, qui, devant une telle douleur, n'eut pas la force de refuser à cette femme l'appui de sa poitrine et de ses bras ouverts.

Claude, silencieux, regardait.

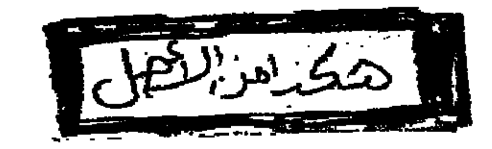
Il tressaillit tout à coup en entendant frapper à la porte. Après le premier coup, Rivière en entendit quatre autres frappés à intervalles inégaux.

— Celui qui frappe est dans notre secret, dit-il.

Et il ouvrit brusquement la porte.

Celui qui venait était Solignac.

(A suivre.)



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les techniques d'élevage intensif

Si les consommateurs se plaignent du prix élevé des produits alimentaires d'origine animale, les producteurs dénoncent, de leur côté, la faiblesse de la rémunération qu'ils en tirent. Les produits animaux requièrent, en effet, des soins importants, et sont donc, par nature, plus chers que les produits végétaux. Ils le seraient même encore plus si des méthodes industrielles d'élevage ne permettaient d'abaisser fortement les coûts.

Ce processus fait des victimes : les animaux qui sont de plus en plus souvent placés dans des conditions de vie artificielles. Sont-ils vraiment malheureux pour autant ? Il est difficile de le dire. Certains phénomènes plus ou moins pathologiques semblent toutefois montrer que l'on est encore loin des conditions optimales d'élevage.

ES ANIMAUX MALADES DE L'HOMME

par ROBERT DANTZER (*)

ITENSIFICATION de l'élevage t la spécialisation des pro- uction entraînent de nombreu- ntraintes pour les animaux ques : en particulier, la sépa- le plus en plus affirmée entre ctions de naisseur et d'en- ır nécessite le rassemblement ansport des animaux du lieu uction aux ateliers d'engrais- Ainsi les jeunes bovins desti- 'engraissement subissent suc- nent un transport dans un d'allotement (1), un regrou- un séjour temporaire dans re, pendant lequel sont prati- accinations et déparasitage, nouveau transport jusqu'aux d'engraissement. Ces mani- s peuvent durer plusieurs cours desquels les animaux t que peu ou pas nourris : traduisent par une mortalité gligeable, des pertes de poids importantes au cours du rt lui-même et l'apparition de s pathologiques ou de retards dans les premières es suivant l'entrée dans les ux locaux.

nsportation existe en élevage où il a pu être calculé qu'un au cours de sa vie, plu- centaines de kilomètres. Les rts interviennent aussi avant ge, avec souvent des consé- s néfastes pour la qualité de ıde : à côté des contusions, ématomes et même des frac- qui peuvent survenir au cours yage ou des opérations de ment et de déchargement des ıx, peuvent se produire des lles dans la rétention d'eau et ıleur des fibres musculaires l'abattage (myopathie exsuda- dépigmentaire).

La séquestration

facteurs d'agression ne sont tant pas limités aux trans- et aux manipulations qui les pagnent ; en élevage intensif, finement et les fortes densités le règle. Les poulets de chair élevés en bandes de plusieurs s, dans des locaux conditionnés son de 15 à 20 poulets par carré ; les poules pondeuses hébergées dans des batteries de métalliques contenant chacune deux et plusieurs dizaines d'ani- et entassées sur plusieurs éta- ce système de batteries est proposé pour les porcelets dès de douze jours jusqu'à deux ; les porcs sont cependant le souvent encore maintenus en collectives de 10 à 20 animaux, tir du sevrage, avec une surface il variant entre 0,25 et 0,60 mè- arré par animal suivant l'âge ; ruies gestantes sont attachées, ant les derniers mois de leur tion, dans des stalles limitant mouvements et les empêchant e retourner ; les veaux de race re sont séparés de leur mère ge de trois ou quatre jours et s dans des loges collectives ou iduelles.

s jeunes bovins destinés à être us à l'âge de douze-treize mois sevrés précocement entre deux ois mois et élevés dans des bâti- s de type industriel, par grou- de plusieurs centaines d'ani- x ; ils disposent d'une surface ,8 à 2 mètres carrés par animal. engraissement intensif est aussi qué avec les taurillons de race ialisée abattus à l'âge de seize x-huit mois.

s pratiques, jointes aux progrès a nutrition, de la génétique, du rôle sanitaire et à l'introduction automatisation, permettent la pro- ion de viande ou d'œufs avec investissement et une main- uvre calculés au plus juste : seul homme suffit pour s'occu- suivant le cas, de 10.000 poules deuses, 20.000 poulets de chair, truies et leur portée, 3.500 porcs engrais, 300 à 400 jeunes bovins, 65 vaches laitières. Si les perfor- nces zootechniques des animaux t satisfaisantes dans de tels sys- es, des indices laissent cepen- t penser à l'existence d'un certain inconfort pour les animaux : le picage des plumes chez les poulets ou les poules, accompagné de cannibalisme, n'est pas rare ; des morsures de la queue — ou caudophagie — sont observées chez les porcs, tandis que les veaux et les agneaux en alimentation artificielle tendent à sucer la région ombilicale ou d'autres parties du corps de leurs congénères, ou à lécher exagérément les parois et les recoins de la loge.

Un véritable *stress* social peut aussi se manifester lors d'entassements trop importants ou de situations compétitives, par exemple en cas de restriction des possibilités d'accès aux sources de nourriture, du fait de l'existence de hiérarchies sociales au sein des lots d'élevage.

Bien-être et confort

Diverses mesures sont appliquées pour prévenir l'apparition de ces troubles : le débecquage des volailles, qui consiste à enlever le tiers environ de la mandibule supérieure et inférieure, est souvent pratiqué, de même que la pose de lunettes, ou plus exactement d'œillères, chez les poules pondeuses ; l'ablation de la queue tend à se répandre pour éviter les manifestations de caudophagie ; d'une manière générale, les animaux sont engraissés à l'obscurité ou en lumière bleue ou rouge de façon à minimiser l'activité. L'utilisation de neuroleptiques (2) est aussi préconisée pour calmer les animaux et diminuer l'agressivité, en particulier au moment des mises en lots et des transports : chez les volailles, la réserpine ou ses dérivés sont mélangés à l'eau de boisson ou à la ration pour empêcher l'excitation des animaux ; de l'azapérone est administrée en injection aux porcs avant les transports, les mélanges d'animaux ou l'abattage ; chez les bovins, des dérivés de la phénothiazine sont utilisés, mais avec une moindre fréquence ; des sédatifs anxiolytiques (3) sont incorporés à la ration des volailles et des porcs, de façon continue ou pendant la période d'adaptation.

L'emploi de ces substances pose des problèmes réglementaires et sanitaires, particulièrement sur le plan des résidus, qui ne semblent pas toujours avoir reçu toute l'attention nécessaire. Mais de façon bien plus grave, le recours aux tranquillisants ou aux mutilations revient en réalité à escamoter la question des agressions physiques et psychiques imposées à l'animal par les méthodes modernes de l'élevage intensif : l'absence de réactions du fait de la sédation des animaux dans le premier cas, ou la non-apparition du vice par suite de l'impossibilité physique de son expression dans le deuxième cas, n'ont pas forcément pour corollaire le bien-être des animaux.

Cette notion de bien-être ou de confort peut paraître bien superflue à ceux qui pensent qu'il suffit que les animaux présentent de bonnes performances zootechniques. Les Britanniques se sont préoccupés dès 1964 de cette question et, à la demande du ministère de l'agriculture, un comité d'experts a déposé en 1965 un rapport indiquant les principes généraux à appliquer en élevage intensif pour le respect du bien-être des animaux. Un comité consultatif a complété ce travail en publiant en 1969 un code de recommandations par espèces, pour les bovins, les porcs, les dindons et la volaille, et les services vétérinaires ont été chargés du contrôle du respect de ces recommandations.

De plus, une loi adoptée en 1968 expose à des poursuites judiciaires toute personne faisant souffrir de façon non justifiée les animaux de son élevage ; la République fédérale d'Allemagne a adopté récemment une loi allant dans le même sens.

L'application de ces dispositions se heurte cependant, dans la pratique, à la difficulté d'apprécier avec objectivité la notion de confort chez les animaux, et c'est un des mérites de l'attitude britannique que d'avoir suscité des recherches en ce domaine : il est, en effet, important de savoir quelle est la signification des modifications du comportement observées en élevage : s'agit-il, en particulier, de tentatives de suppléances à l'insuffisance de stimulations fournies par l'environnement, ou bien ces anomalies sont-elles le résultat d'une frustration ou même d'un *stress* psychique intense, s'apparentant ainsi aux comportements de substitution décrits par les éthologistes ?

En France, une telle prise de conscience n'a pas eu lieu, au moins sur le plan collectif. Mais, déjà, la recherche agronomique se préoccupe de protéger les animaux contre les effets des agressions rencontrées en élevage par une action génétique favorisant les animaux les plus résistants ou par un traitement pharmacologique approprié. La solution génétique a déjà été envisagée en laboratoire, particulièrement avec les volailles chez lesquelles la pression de sélection est la plus efficace : des chercheurs américains ont pu sélectionner des lignées de poulets suivant leur aptitude à la dominance sociale ou encore suivant leur réaction cortico-surrénalienne à un *stress* social.

Mais, pour que cette action soit pleinement efficace, il est nécessaire que la priorité accordée à l'innovation technologique et au souci de rentabilité en élevage s'efface devant le respect du biologique afin d'éviter que les animaux domestiques ne deviennent, eux aussi, malades de l'homme.

(*) Chargé de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

(1) L'allotement, terme dérivé d'allotir, désigne la répartition des animaux en lots pour l'expédition ou l'engraissement.

(2) Les neuroleptiques, ou tranquillisants majeurs, sont des médicaments ayant la propriété de créer un état d'indifférence psychomotrice, de diminuer l'agressivité et l'agitation, de réduire les psychoses aiguës et chroniques, et de produire des effets secondaires neurologiques et végétatifs ; ils présentent une action prédominante au niveau sous-cortical.

(3) Les sédatifs anxiolytiques, ou tranquillisants mineurs, sont des médicaments qui diminuent l'anxiété et la tension émotionnelle, sans effet secondaire notable.

PLUSIEURS VOIES DE RECHERCHE

LES recherches sur le bien-être des animaux domestiques peuvent emprunter plusieurs voies, suivant les objectifs envisagés. Un des premiers objectifs est de disposer de critères convenables pour juger du bien-être, ne serait-ce qu'à des fins de contrôle dans les élevages ; ces critères peuvent être recherchés au niveau du comportement (détection des modifications, voire des anomalies), au niveau physiologique (modification de la fréquence cardiaque ou des rythmes veille-sommeil) ou biochimique (taux plasmatique ou urinaire de catécholamines ou de corticostéroïdes surrénaliens). La nécessité d'un contrôle sur de grands effectifs confère une certaine priorité aux études du comportement. Leur mise en œuvre se heurte cependant à l'insuffisance des connaissances fondamentales sur le comportement des animaux domestiques.

Un deuxième objectif est de disposer de moyens correctifs consistant en une action appropriée sur l'environnement ou sur les animaux eux-mêmes. Dans le premier cas, on étudie par exemple l'influence de séparations physiques entre les animaux au moment des repas ou du repos, celle de la longueur d'auge disponible ou de la surface au sol sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des interactions agressives ; ces recherches sont cependant encore rares et le plus souvent des systèmes d'élevage sont imposés aux animaux sans qu'ait été envisagée la façon dont ils retentissent sur leur comportement et la distribution de leurs activités. Les actions sur les animaux empruntent les voies de la génétique ou de la thérapeutique : les généticiens cherchent s'il est possible de sélectionner des sujets moins sensibles aux agressions ou dépourvus de comportements indésirables (la couvaison chez les poules pondeuses par exemple). La solution thérapeutique nécessite la détermination de l'efficacité et des limites d'emploi des médicaments actuellement disponibles et la recherche éventuelle de nouvelles substances échappant aux inconvénients des tranquillisants.

L'INRA participe activement à ces recherches à côté d'autres pays. Le développement des travaux concernant directement le bien-être des animaux domestiques n'est cependant pas toujours aisé, surtout dans ses aspects fondamentaux, en raison de la difficulté d'apprécier l'impact économique de leurs résultats.

CORRESPONDANCE

Le mathématicien et l'expérience

M. Jean-Pierre Serre, professeur au Collège de France et ancien élève de M. Henri Cartan, critique l'article consacré à son ancien maître (le Monde *daté du 9 juillet), et en particulier le début de l'article, dont nous reproduisons quelques phrases pour plus de clarté.*

Sur une carte des sciences, les mathématiques sont un continent isolé, alors que toutes les autres disciplines sont liées par leur aspect expérimental. (...) Les mathématiciens ignorent cette chaîne de forçat qui assujettit les autres scientifiques à une réalité extérieure. Ils sont libres, libres de créer leur monde, de forger leur réalité. Ce qui limite cette liberté, c'est l'opinion des autres mathématiciens.

M. Serre nous écrit :

Continent isolé, physiciens et chimistes savent qu'il n'en est rien ; ce qu'ils doivent aux mathématiques n'a été que trop souvent dit et redit. Egalement choquante est l'idée que les mathématiques sont pure gratuité, sans objet réel, et réduites seulement à un jeu de définitions et de théories. Définitions et théories ne sont pas l'objet des mathématiques ; ce sont des outils que le mathématicien crée, abandonne ou améliore pour l'aider dans l'exploration de cet univers des formes et des nombres qu'est la mathématique. La situation est semblable à celle des autres sciences ; chez nous aussi, il s'agit de « décrire, comprendre, expliquer » ; la principale différence est que nos outils, au lieu d'être matériels (et coûteux), sont intellectuels ; est-ce si difficile à comprendre ?

[Il n'était nulle part écrit que les mathématiques sont gratuites. Nous soutenions simplement que l'absence de confrontation de ses idées à une quelconque expérience donne au mathématicien une grande liberté, et l'usage qu'il en fait ne peut guère être jugé que par ses pairs. D'où la nécessité de fréquents contacts entre mathématiciens. — M.A.]

Le bicentenaire de la naissance d'Ampère

LE FONDATEUR DE L'ÉLECTRODYNAMIQUE

par ALFRED KASTLER (*)

APRES l'Académie des sciences, la ville de Lyon vient de fêter avec éclat le bicentenaire de la naissance d'André-Marie Ampère. Il fut, en effet, l'un des plus glorieux enfants de cette ville où il naquit le 22 janvier 1775. Il devait mourir à Marseille le 10 juin 1836. Son père, négociant en soierie, se chargea de son instruction et, surtout, lui permit de lire les livres qu'il avait réunis à Poleymieux, sa propriété rurale des monts d'Or lyonnais (1). C'est là que le jeune Ampère devait assimiler les œuvres de Bernouilli et d'Euler, les vingt volumes de la *Grande Encyclopédie* et la *Mécanique analytique* de Lagrange. Doué d'une prodigieuse mémoire et d'un esprit inventif exceptionnel, le jeune homme, qui commença sa carrière d'universitaire en enseignant à l'école centrale de Bourg-en-Bresse et au lycée de Lyon, se fit remarquer de bonne heure par des travaux de mathématiques. Ils lui valurent d'être appelé à Paris en 1805 pour occuper les fonctions de répétiteur, puis de professeur d'analyse à l'Ecole polytechnique et d'être élu en 1814 à l'Académie des sciences dans la section de géométrie.

A partir de 1810, son intérêt se porta vers la chimie où il fit également des recherches originales. La loi d'Avogadro-Ampère des gaz est bien connue de nos lycéens. Mais c'est son œuvre de physicien commencée en 1820, à l'âge de quarante-cinq ans, qui devait le rendre mondialement célèbre. Le point de départ de ses recherches sur l'électricité fut la découverte, par le physicien danois Oersted, du fait qu'un courant électrique passant au voisinage d'une boussole, fait dévier l'aiguille aimantée qui prend, sous l'influence de ce courant, une orientation différente de son orientation normale nord-sud. Avant cette découverte, les phénomènes électriques et les phénomènes magnétiques, connus depuis l'Antiquité, avaient été considérés comme appartenant à des domaines séparés de la physique. L'expérience d'Oersted établit un lien entre eux. C'est à Ampère qu'il était réservé d'en approfondir l'examen et de constater expérimentalement, en moins de trois semaines, que deux circuits parcourus par des courants électriques exercent l'un sur l'autre des forces mécaniques qu'il appela « forces électrodynamiques ». L'existence des piles électriques, inventées par le physicien italien Volta à l'orée du dix-neuvième siècle, générateurs qui fournissent des courants électriques bien plus intenses que les anciennes machines électrostatiques, devait grandement aider Ampère dans ses recherches.

Comme un aimant

L'étude d'un cas particulièrement simple, celui de deux conducteurs d'électricité rectilignes et parallèles, permit à Ampère de formuler la règle qualitative suivante : « *Deux courants parallèles et de même sens s'attirent, deux courants parallèles et de sens contraire se repoussent.* »

Ampère s'attacha à compléter cette règle en établissant la formule quantitative qui régit cette action et qui est connue aujourd'hui sous le nom de « formule d'Ampère ». La manière dont il y parvint, en faisant appel tour à tour à la logique mathématique et à l'esprit inventif de l'expérimentateur, nous remplit d'admiration. C'est la mesure de ces forces électrodynamiques, forces mécaniques qui s'exercent entre courants électriques, qui conduit à la définition d'une unité d'intensité du courant électrique, et c'est par un juste hommage au créateur de l'électrodynamique d'une convention internationale, adoptée en 1881, a désigné cette unité sous le nom de « un ampère ».

Il est possible, et souvent utile, de donner aux circuits électriques, sièges des forces électrodynamiques, des formes plus complexes que la ligne droite, formes qui permettent de multiplier ces forces, par exemple la forme d'une bobine, soit d'une bobine plate appelée galette, soit d'une bobine enroulée en hélice sur une surface cylindrique. Ampère montra que ce dernier type de bobine, auquel il donna le nom de solénoïde, librement suspendue, se comporte exactement comme un aimant. Il montra également qu'en y introduisant une tige de fer doux, celle-ci s'aimante fortement, mais perd la plus grande part de son aimantation lorsqu'on interrompt le courant dans la bobine. Il venait ainsi d'inventer l' « électro-aimant », qui devait trouver d'innombrables applications en électrotechnique, depuis notre sonnette domestique jusqu'aux « électros » des grandes machines électriques, moteurs et dynamos. Ampère lui-même proposait d'utiliser l'électro-aimant pour réaliser un télégraphe.

La découverte des forces électrodynamiques par Ampère constitue le point de départ du développement de l'électrotechnique moderne. Dès 1820, Faraday, en Angleterre, devait montrer qu'on peut utiliser ces forces pour réaliser un mouvement de rotation continue, premier moteur rudimentaire. Il était réservé aussi à Faraday de compléter la découverte d'Ampère onze années plus tard, en 1831, par une autre grande découverte, celle de l'induction électromagnétique, découverte qu'Ampère avait d'ailleurs entrevue avec Arago.

Des intuitions prophétiques

Si l'œuvre expérimentale d'Ampère, complétée par celle de Faraday, est à la base du développement de l'électrotechnique, donc de toute l'industrie moderne, les intuitions d'Ampère devaient se révéler prophétiques. De l'interaction entre courants électriques et aimants, découverte par Œrsted, Ampère concluait à l'identité physique des phénomènes électriques et des phénomènes magnétiques. Il interprétait le magnétisme par la présence, à l'intérieur des corps aimantés, de courants microscopiques se fermant sur eux-mêmes, circulant suivant de petites boucles dans les atomes et les molécules. Prévision géniale des trajectoires électroniques que la physique moderne reconnaît à l'intérieur des atomes. Ampère nous apparaît ainsi comme un précurseur très en avance sur son temps. En 1824, il fut nommé professeur au Collège de France. Il profita de la totale liberté d'enseignement accordée dans cette institution pour s'orienter vers la philosophie scientifique et pour rédiger un ouvrage en deux volumes — dont le deuxième, posthume — portant le titre : *Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, prélude à la synthèse du savoir humain, que devait tenter après lui Auguste Comte.

Nous avons voulu nous limiter, ici, à l'aspect scientifique de la vie de ce grand génie, en laissant dans l'ombre ses qualités humaines et les vicissitudes de sa vie familiale. Ampère a connu de grands bonheurs et de grands malheurs : une enfance heureuse à Poleymieux, terminée brusquement par l'exécution capitale de son père, victime de la Terreur ; un mariage heureux, à Lyon, avec Julie Caron, que le destin devait lui arracher brutalement après la naissance d'un fils ; un second mariage, très malheureux, à Paris ; enfin, la satisfaction, vers la fin de sa vie, de voir son fils Jean-Jacques devenir son collègue, comme professeur de littérature, au Collège de France.

Vie dans l'ensemble difficile et tourmentée, qui fait que, si son œuvre scientifique suscite notre admiration, les qualités humaines dont il fit preuve face à sa destinée nous le font plaindre et aimer.

(1) Propriété où l'association des Amis d'André-Marie Ampère a organisé un Musée de l'électricité.

(*) Prix Nobel de physique 1966, membre de l'Académie des sciences.

En toute logique

JEUX DE DATES

PROBLEME N° 49

DEUX joueurs jouent à échanger des dates. Ils ne se préoccupent pas des millésimes. Le premier doit donner un jour de janvier, par exemple le 14 janvier. Ensuite, chaque joueur à son tour donne une date ultérieure, conservant soit le jour, soit le mois de la date que vient de donner l'adversaire.

Par exemple, après le 14 janvier, il est possible de dire 16 janvier, 20 janvier, 14 avril, 14 août ou 14 octobre. Un début de partie peut être : 14 janvier, 14 avril, 27 avril, 30 avril, 30 juin, etc., etc.

Le vainqueur est le premier joueur énonçant « 31 décembre ».

Quel joueur peut gagner à coup sûr et comment ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Le premier joueur (A) est certain de gagner s'il utilise convenablement la suite : 20 janvier, 21 février, 22 mars, 23 avril, 24 mai, 25 juin, 26 juillet, 27 août, 28 septembre, 29 octobre, 30 novembre. En effet, si A énonce 30 novembre, B ne peut dire que 30 décembre, ce qui permet à A de dire 31 décembre. Si A énonce 29 octobre, B ne peut dire que soit 31 octobre ou 29 décembre, ce qui fait gagner A immédiatement, soit 30 octobre ou 29 novembre, ce qui permet à A de dire 30 novembre, etc. En disant 20 janvier d'entrée de jeu, A peut garder la main et gagner.

Deux joueurs jouent à échanger des nombres premiers par signes.

Chaque joueur à son tour montre des doigts d'une seule main (zéro est interdit) le total cumulé devant être constamment premier.

Une partie peut être, par exemple :

A : 1
B : 1 (+ 1 = 2)
A : 3 (+ 2 = 5)
B : 2 (+ 5 = 7)
....

Que doit faire le premier joueur pour gagner à coup sûr ?

Que devient la stratégie si les joueurs ont la faculté d'utiliser les deux mains et donc d'ajouter chaque fois un nombre de 1 à 10 ?

(Solutions dans le prochain Monde des sciences et des techniques.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 48

Dans ces carrés anti-magiques, les sommes des lignes, colonnes et diagonales sont toutes différentes et se suivent.

PIERRE BERLOQUIN.

6	8	9	7
3	12	5	11
10	1	14	13
16	15	4	2

21	18	6	17	4
7	3	13	16	24
5	20	23	11	1
15	8	19	2	25
14	12	9	22	10

A CANJUERS (Var)

LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE EXPLOITERA LE GISEMENT PALÉONTOLOGIQUE

Une convention, qui sera la première du genre en France, sera bientôt signée entre le ministère de la défense et l'Institut de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle pour l'exploitation du gisement situé à l'intérieur du camp militaire de Canjuers (Var). Aux termes de cette convention, l'Institut de paléontologie assurera la responsabilité scientifique des fouilles, auxquelles sera associée l'armée, avec ses moyens matériels, par le biais d'une section de paléontologie créée au sein du club sportif et culturel du camp.

Ainsi prend fin l'incertitude qui régnait sur le destin du gisement varois, connu depuis 1971 et dont l'intérêt, en ce qui concerne l'étude des fossiles du jurassique supérieur (cent quarante millions d'années), était apparu exceptionnel.

LES premières découvertes à Canjuers laissent penser que le site est d'une importance comparable à celle des gisements de Bavière, du nord de l'Espagne et de Cerin (Ain), lesquels s'échelonnent sur les « *pointements* » à l'extérieur des Alpes en une sorte d'arc et datent tous de la même époque. Le site pourrait être le vestige d'un ancien atoll existant à l'ère secondaire vers la fin du jurassique supérieur et au début du crétacé inférieur quand s'étendait, à l'emplacement de la Provence, une mer profonde où se développa une sédimentation de calcaires récifaux très épais. C'est à Canjuers, notamment, qu'a été mis au jour le fossile du seul dinosaurien complet trouvé en France, le « compsognatus » conservé au Musée d'histoire naturelle de Nice (1).

Le gisement fut découvert en 1971 sur des terrains ayant appartenu à une famille de la région, les Ghirardi, et dont elle gardait l'usufruit. Les Ghirardi entrèrent en conflit avec le Muséum et l'armée. Un procès les oppose actuellement aux autorités du génie.

Ce contentieux explique que les fouilles vont être entreprises, après une étude de faciès, sur un site vierge de 900 mètres carrés à environ 300 mètres des carrières Ghirardi. L'aire ainsi délimitée figure légèrement à l'intérieur d'un gabarit de tir où les contraintes de sécurité sont sévères puisqu'elles ne permettront de travailler au total que deux mois par an. Le chantier sera animé par un assistant de géologie de l'U.E.R. des sciences exactes et naturelles d'Amiens, M. Jacques Fabre, qui aura également la tâche de former les militaires qui s'intéresseront à l'exploitation du gisement.

Visitant le site avec le colonel Sirvent, commandant du camp, le professeur Lehman, directeur de l'Institut de paléontologie, s'est félicité de la convention conclue avec le ministère de la défense. Elle pourrait désormais servir selon lui de contrat type dans toutes les négociations du même genre.

D'autres scientifiques que ceux appartenant au Muséum national seraient admis à Canjuers. Une vive polémique avait surgi à ce propos en janvier 1973 entre les paléontologistes parisiens et les chercheurs de l'université de Nice, qui leur reprochaient de vouloir faire du gisement varois une « chasse gardée ».

GUY PORTE.

(1) Un autre exemplaire a été découvert à Sollenhofen, en Bavière.

LIVRES

Trois manuels des éditions de Moscou

■ **ELEMENTS DE LA THEORIE DES FONCTIONS ET ANALYSE DE L'ANALYSE FONCTIONNELLE, par André Kolmogorov et Serge Fotine, traduit par M. Draguev, aux Editions de Moscou, 536 p., 27,50 F.**

■ **CHIMIE MODERNE, par Lev Nikolaïev, traduit par S. Medvédev, même éditeur, 550 p., 27,50 F.**

■ **THEORIE DE LA RELATIVITE RESTREINTE, par Vladimir Ougarov, traduit par V. Platonov, même éditeur, 382 p., 26,50 F.**

Ce qui frappe d'abord dans ces « *livres rouges* », c'est leur prix et, à tout le moins, on doit constater que les services culturels soviétiques font bien leur métier.

Le prix ne serait rien sans la qualité. Et celle-ci est souvent remarquable. Il s'agit généralement de cours, professés par des savants de tout premier plan et rodés par un long enseignement. Cela se sent dans la rédaction : le livre de Kolmogorov fourmille d'indications précisant pourquoi tel théorème est important, comment il généralise un résultat connu, pourquoi telle restriction est essentielle. Ce qui importe bien plus à l'étudiant que la rigueur des démonstrations.

A part quelques passages obscurs, il n'y a rien à reprocher au livre de Nikolaïev. La première moitié du livre ne contient pratiquement pas une formule chimique. Il y est question d'atomes, de molécules, de mécanique quantique, de thermodynamique : de toutes ces notions physiques qui soustendent les phénomènes de la chimie et sont indispensables à leur compréhension. Ces bases solides permettront par la suite de comprendre et classer les diverses familles de réactions chimiques.

En revanche, le livre sur la relativité restreinte est décevant. C'est un ouvrage de pure théorie, où l'auteur développe de lourds calculs dans un formalisme inadapté. On est tout surpris d'apprendre dans une note que « *la justification de cette proposition réside dans la coïncidence des résultats relativistes avec l'expérience* ». Car, à lire le reste de l'ouvrage, on ne se douterait guère que la relativité soit une théorie qui décrit le monde que nous observons, et non pas seulement un bel exemple de formules mathématiques.

On n'a cité ici que trois des ouvrages récemment publiés en français par les Editions de Moscou. Il y en a d'autres ; soixante-quinze titres ont paru depuis 1960. Pour l'étudiant, en général impécunieux, c'est une manne. Pour l'édition française, c'est une menace. Les prix des ouvrages scientifiques sont en progression rapide et atteignent des niveaux incompatibles avec le budget normal de leurs lecteurs éventuels. Tel cours de chimie organique, au demeurant bien fait, se propose à 75 francs le tome, et il en comporte trois ! Les éditeurs ont sans doute de bonnes raisons de fixer des prix aussi élevés. On peut douter que les acheteurs suivent, alors qu'il existe par ailleurs des ouvrages de qualité et bon marché.

MAURICE ARVONNY.

■ **L'UNIVERS OBJECTIF, THEORIE UNITAIRE, de Jean Loiseau, éditions Chiron, 282 p., 120 F.**

« L'originalité de la théorie de « l'Univers objectif » est que les prévisions des résultats d'une expérience, nécessairement vérifiées, sont obtenues en n'utilisant aucune formule empirique et aucun postulat. »

La conclusion est évidente. Puisque les expériences vérifient nécessairement les prédictions de M. Loiseau, il est inutile de les faire.

■ **L'ETANG DE LINDRE, de Jean-François Richard, Institut européen d'écologie de l'université de Metz. (Cloître des Récollets, Haut-de-Sainte-Croix, 57000 Metz.) Prix : 50 F.**

Le 2 mai 1974, le domaine de Lindre — 2 000 hectares de lac, d'étangs, de forêts et de terres cultivées situés en Moselle — était mis en vente. Ce domaine préservé allait-il donc être démantelé ou saccagé ? Or, le Lindre est un milieu naturel privilégié par sa faune (les oiseaux en particulier) et sa flore (tout spécialement les forêts et les roselières). Un jeune chercheur de l'Institut européen d'écologie de l'université de Metz, M. Jean-François Richard, a entrepris le « pré-inventaire » écologique de ce domaine où, pendant des siècles, s'est maintenu un régime d'exploitation très particulier. Le domaine du Lindre est ainsi devenu un sanctuaire naturel, unique dans cette région d'Europe.

Les forêts du domaine ont été achetées par un groupe nationalisé d'assurances, mais elles seront gérées par l'Office national des forêts ; les fermes ont été vendues à leurs exploitants.

Enfin, il y a quelques semaines a été déposée une demande de classement en « réserve naturelle dominante de faune sauvage » pour le grand étang, une forêt domaniale avoisinante et une partie d'une ferme de l'ancien domaine.

La monographie de M. Richard n'est pas très synthétique. Mais elle a le mérite de réunir à peu près toutes les informations disponibles sur l'étang de Lindre et de proposer les mesures propres à assurer la préservation de cet écosystème unique.

■ **ELEMENTS DE LOGIQUE CLASSIQUE, par François Chenique, chez Dunod, 2 tomes, 360 pages, chaque tome : 90 F.**

Le même auteur a déjà publié « Comprendre la logique moderne ». En bonne... logique, ce nouveau livre aurait dû précéder et non suivre. Il est en effet consacré à la logique telle qu'on l'entendait jusqu'au siècle dernier, soit à peu près telle que l'avait formulée Aristote. L'auteur pense qu'une bonne initiation à cette logique ancienne est utile pour comprendre la logique moderne. On n'est pas obligé de le suivre sur ce terrain. Mais, de toute façon, rares sont les ouvrages qui décrivent de façon claire et détaillée la logique de l'Antiquité et du Moyen Age.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MUTATION

II. — Une voie médiane entre la « balkanisation » et le monolithisme

par DOMINIQUE VERGUESE

L'évolution de la société industrielle et la crise qu'elle connaît ont amené les pouvoirs publics à modifier le fonctionnement des organismes chargés, au niveau ministériel ou interministériel, de définir la politique de recherche (« le Monde » du 22 juillet).

Les organismes de recherche comme le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ou le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), créés il y a une trentaine d'années, n'ont pas échappé à la loi du temps. En grandissant, ils ont perdu le dynamisme de leur jeunesse. Après avoir acquis une place honorable et enviée, ils n'apprécient pas d'être remis en cause.

Pourtant, la texture économique et sociale dans laquelle ils s'insèrent aujourd'hui a évolué. A l'enthousiasme pour la science et la technique a succédé une certaine méfiance. Le champ d'activité des chercheurs, assez largement défriché, n'est plus aussi vaste qu'il l'était auparavant. Tandis que la recherche devient plus coûteuse et moins productive dans les secteurs de pointe, la lourdeur administrative rend l'orientation des grands organismes plus malaisée. Il est même difficile pour la direction du C.E.A. et du C.N.R.S. d'avoir une vision globale des activités menées au sein de leurs multiples laboratoires.

Enfin, le désir du pouvoir politique de ne plus laisser aux seuls scientifiques et ingénieurs l'initiative des programmes de recherche et de développement et de faire davantage converger leurs travaux vers la satisfaction des besoins de la société contemporaine prive ces organismes d'une partie de leur autonomie d'antan.

Une ouverture sans partage

Pour le C.E.A., il s'agit moins, aujourd'hui, de développer ses recherches sur l'atome et de mettre au point des réacteurs que d'aider le gouvernement et l'industrie à trouver une solution aux problèmes énergétiques et à faire de l'atome un atout commercial, ce qui implique naturellement une ouverture, un dialogue permanent et détaillé avec le monde extérieur.

Pour le C.N.R.S., qui groupe plusieurs centaines de laboratoires ou d'équipes de recherche universitaires, qui lui sont associés, et quelque cent trente laboratoires propres, la demande gouvernementale est analogue : une meilleure adaptation et insertion dans le contexte socio-économique, une plus large ouverture sur l'extérieur s'accompagnant d'un transfert des connaissances issues des recherches fondamentales pouvant être utiles vers d'autres secteurs.

A priori, la tentation est toujours forte de proposer le morcellement de ces organismes, tant sont grandes leur lenteur et leur lourdeur d'adaptation. On a souvent parlé, au cours de ces dernières années, d'un « *éclatement* » du C.E.A. Il y a quelques mois, la rumeur a couru qu'une réorganisation du C.N.R.S. était à l'étude, qui partagerait l'organisme en sept secteurs autonomes : chacun devenant un institut spécialisé. La direction générale aurait seulement joué un rôle de coordination.

Une telle « balkanisation » ne manquerait pas de se heurter immédiatement à l'opposition des syndicats de chercheurs et d'ingénieurs soucieux de préserver le statut actuel de leurs membres. En outre, elle priverait les laboratoires et les chercheurs des rares échanges qui existent entre les divers secteurs d'activité d'un même organisme, et que la direction cherche souvent à développer.

Surtout, le découpage du C.N.R.S gèlerait les frontières entre ses différents secteurs, alors que ces limites se déplacent aujourd'hui au gré des progrès de la connaissance.

Entre la « balkanisation » pure et simple et le monolithisme, il faut donc trouver une voie médiane. Le C.N.R.S a choisi la voie d'un renforcement des liaisons horizontales au niveau de la direction, et le C.E.A., la voie de la « filialisation » d'un certain nombre de celles de ses activités qui ont, de plus en plus, un caractère industriel.

Dans sa conception initiale, le C.N.R.S. était une sorte de « république des savants ». Jusqu'à ces dernières années, les programmes étaient établis par le comité national, c'est-à-dire trente-six groupes sectoriels de vingt-six membres chacun, où les spécialistes et les directeurs de laboratoire, réunis en fonction de leurs disciplines, demandaient un budget et du personnel pour leurs projets. En principe, le comité national a un rôle consultatif, mais pendant longtemps la direction a accepté ses recommandations pratiquement sans les discuter. Le programme de recherches du C.N.R.S. n'était ainsi qu'une juxtaposition de projets individuels, issus des laboratoires.

Une décentralisation administrative

En 1974, la direction a commencé à prendre des mesures pour lui redonner un rôle de définition et de mise en œuvre de la politique de la recherche. Pour réussir ce virage, il fallait avoir une vision d'ensemble des divers secteurs. Ainsi furent créés, en marge des trente-six comités sectoriels (mille personnes environ), un nombre restreint de comités sectoriels (cinq) pour les sciences exactes et de comités thématiques (quatre) pour les sciences humaines, dont font partie des chercheurs désignés par le comité national et d'autres par la direction. Ces comités, moins nombreux et plus légers, peuvent dégager les lignes directrices guidant les choix scientifiques au sein d'un vaste domaine (physique, chimie, sciences de la vie, sciences de la terre, de l'océan et de l'atmosphère, histoire des civilisations, gestion des ressources rares). De plus, ils peuvent, plus aisément, donner droit de cité à des projets à cheval sur plusieurs disciplines ou en marge des disciplines reconnues. Enfin, ils permettent à la direction de susciter des recherches qu'elle estime importantes mais que les laboratoires ne proposent pas (l'énergie, par exemple).

Une seconde réforme est aujourd'hui à l'étude : le renforcement du pouvoir des six directeurs scientifiques qui coiffent chacun un grand secteur, et qui sont membres des comités sectoriels et thématiques. Les directeurs scientifiques auraient, désormais, non seulement un rôle d'impulsion et d'animation plus marqué, mais aussi un pouvoir de décision comme s'ils avaient à diriger un institut spécialisé. Ainsi la direction générale serait-elle renforcée d'un pouvoir de direction par grand domaine scientifique. Les sections du comité national resteraient, cependant, étroitement associées à la définition d'une politique scientifique.

Ces sections sont seules à connaître la qualité des hommes dans les laboratoires, et elles sont les mieux placées pour proposer la création ou la suppression de postes ou d'équipes en fonction du travail accompli.

A ce renforcement de la direction du C.N.R.S. viendra se juxtaposer une certaine décentralisation administative. Il n'est guère de chercheurs du C.N.R.S. qui ne se plaignent régulièrement de la lourdeur des méthodes administratives et des contrôles budgétaires, de la lenteur des formalités chaque fois qu'ils désirent acquérir une fourniture ou un équipement, ou obtenir un ordre de mission, aussi minime que soit la dépense.

Le C.N.R.S. a mis en place, depuis 1972, des administrateurs délégués chargés, dans les diverses régions, de certaines tâches de gestion. Cette mise en place doit continuer et les pouvoirs de ces administrateurs être entendus, pour ne laisser à la direction parisienne que des tâches qu'il est difficile de décentraliser. Les directeurs de laboratoire devraient, par exemple, pouvoir gérer les crédits qui leur ont été accordés pour un programme comme ils le désirent, le contrôle financier ayant lieu *a posteriori*. Tout comme la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) a mis en place des correspondants régionaux, le C.N.R.S. devrait disposer de centres de recherches régionaux et animer une action locale quand elle n'est pas spontanée.

Ce désir de développer une activité scientifique dans les principales régions implique des liens avec l'industrie locale et avec l'Université. D'une part, les laboratoires seront de plus en plus encouragés à travailler sur des sujets intéressant l'industrie, dans le cadre de contrats passés par le secteur privé sur un sujet donné, ou même d'accords plus larges. D'autre part, le développement des recherches appliquées implique que le C.N.R.S soit autorisé, au moins dans certains cas, à continuer ses travaux jusqu'à la réalisation d'installations expérimentales, dans le domaine de l'énergie par exemple.

La réforme de la recherche universitaire

Surtout, le C.N.R.S. prend conscience que l'aide financière qu'il apporte aux laboratoires universitaires, avec lesquels il accepte de s'associer, parce qu'il apprécie la qualité de leurs recherches, n'est pas suffisante. Jusqu'à présent, le C.N.R.S. avait tendance à considérer chaque université comme une juxtaposition de laboratoires, dont certains lui paraissaient de bonne qualité et méritaient un soutien. Sous l'impulsion du secrétariat aux universités, cette vision très parcellaire évolue.

Chacune des grandes universités françaises s'insère, en effet, dans un cadre régional et elle a des exigences dues à sa fonction enseignante. Bien des laboratoires appartenant complètement au C.N.R.S. se sont installés sur les campus universitaires ou à proximité. Même dans ces laboratoires, les chercheurs sont souvent des universitaires qui assurent aussi des tâches d'enseignement.

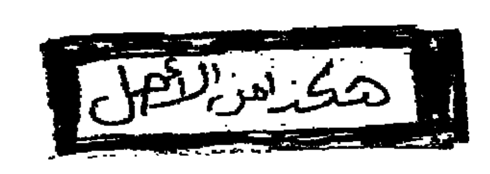
Le C.N.R.S. peut être considéré comme une fédération de laboratoires universitaires ou semi-universitaires, dont la vie est largement influencée par les tâches d'enseignement et de formation de ses membres, et qui influencent la vie de la région. C'est dire que l'élaboration de la politique de recherche par la direction du C.N.R.S. doit tenir compte de l'intégrité de chaque université. Ainsi se préparent pour septembre une série de réformes pour mieux coordonner les recherches des différents secteurs d'une même université.

Ce souci d'une plus grande efficacité amène tout naturellement à s'interroger sur le recrutement des chercheurs au C.N.R.S. Tout comme pour le budget, le temps n'est plus où la direction pouvait presque se contenter d'additionner les demandes de chaque laboratoire. Le faible nombre de postes nouveaux accordés par le gouvernement ces dernières années a inévitablement abouti à l'idée d'une sélection. Un nouveau statut est en cours d'élaboration. Après l'obtention d'une maîtrise, l'étudiant qui désire faire de la recherche pourrait préparer une thèse de troisième cycle pendant deux ans, en bénéficiant d'une allocation de recherche de 2 000 F par mois environ, accordée par la D.G.R.S.T. Après l'obtention de ce diplôme, l'étudiant aurait la faculté de se diriger vers le secteur industriel ou économique, ou de continuer sa formation de chercheur. Il demanderait alors son entrée au C.N.R.S., où, si sa candidature était retenue, un contrat d'attaché de recherche lui serait accordé pour quatre ans, pendant lesquels il pourrait préparer une thèse d'Etat.

A l'issue de cette seconde étape, le jeune chercheur pourrait soit quitter le C.N.R.S., et mettre à profit sa formation dans d'autres branches d'activité, soit continuer sa carrière de chercheur dans les laboratoires publics, en étant intégré au C.N.R.S. comme chargé de recherches. Par cette sélection à deux niveaux, le C.N.R.S. et les universités assureraient un recrutement de meilleure qualité.

Prochain article :

III. — LE COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE TRENTE ANS APRÈS



MÉDECINE

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES PÉDIATRES DE LANGUE FRANÇAISE

…ments d'enfants et démission des parents

…us de mille pédiatres se sont réunis à Paris, pour le vingt-…ème congrès de l'Association des pédiatres de langue française, …u lieu récemment sous la présidence du professeur Julien Marie. …les nombreux thèmes abordés, comme l'hypertension artérielle, …céphalites virales, les besoins en acides aminés, le dépistage des …nces visuelles et auditives, ou les maladies auto-immunes, …entation inquiétante du nombre des « placements d'enfants » …plus spécialement l'attention.

…t-cinq pour cent des pla…ts d'enfants dans les hôpi…arisiens ne sont pas justi…ar des raisons médicales. …teur Michel Soulé (hôpital Vincent-de-Paul) en rap… ce chiffre, a indiqué tou… la difficulté de distinguer …acements « *sanitaires* » des …ents « *sociaux* » propre…lits. En effet, qui décide de … l'enfant de sa famille ? … les parents ne peuvent pas … la santé de l'enfant, c'est …ecin qui, légalement, en dé… Or, ce mode particulier …sistance publique », très …x pour la collectivité, par…dispensable, comporte tou… un risque pour l'équilibre …f de l'enfant placé ou dé…n garde (1).

…e la naissance et l'âge de …s, période marquante du …ppement psychologique, une …éparation d'avec le milieu …l est, selon le docteur … préjudiciable autant à la …ion du caractère et de l'in…nce qu'à l'intégration so…uture de celui qui, dès sa …enfance, est mis à l'écart. …rave encore, la séparation …ifant entre le sixième et le …itième mois entraîne fré…nent des troubles précoces … santé mentale ou certaines …lations de l'identité qui mè… la débilité.

…recours médical n'est donc … innocent. Et le bénéfice …cement paraîtra plus mince …, si l'on sait de surcroît que …e meilleur des cas, lorsque …t semble « *guéri* », le mal …dement déplacé : une cure …*bon air* » qui a trop duré …, pense le docteur Soulé, …icit durable de l'affectivité ; …ospitalisation prolongée est …pagnée de séquelles qui …ent la personnalité in…e : ainsi, le retard dans …sition du langage, la …tal'abandon vécue comme …psychotique, le dévelop…nt d'un caractère « antiso…», peuvent résulter directe… de placements abusifs. Nul … que la maturation et l'édu… de l'enfant exigent une …nuité réelle dans la nature …ins, « *donc une certaine per…nce des personnes et des …x qui les dispensent* ».

…e titre, la demande de prise …arge ou de prolongation de …rde reçue par le pédiatre incite à penser que le placement est mal compris de la part des parents. Ceux-ci feignent de croire malgré tout — et même quand l'enfant supporte mal cette assistance — qu'il est accueilli d'une façon privilégiée, recueilli au sein d'une institution quelconque pour son profit réel et même « *élevé* » sans eux mieux que par leur intermédiaire, sous la responsabilité sacro-sainte de l'État. Jadis, une telle séparation avait un caractère exceptionnel : elle entretenait l'illusion d'une « destinée singulière » (*c'est* le personnage mythique de Cosette), ou avait une justification que le rôle de la nourrice rendait plus sensible.

Aujourd'hui, estime le docteur Soulé, il semble d'abord que la capacité affective des mères soit quelque peu remise en cause : le refus d'exercer le « métier maternel » est justifié par la revendication féminine d'une autre promotion. Ainsi, pense-t-il, cet amour de la maternité qu'on croyait instinctif n'est pas donné : il s'acquiert. L'enfant tôt placé en garderie ne « *modèle* » plus l'attitude de la mère à son égard. Et le pas est vite franchi de l'enfant gardé à l'enfant placé. Alors, à mesure, les visites des parents aux « malades » se font plus rares. Peu à peu rassemblés ensuite dans les sous-groupes d'inéduqués et d'inadaptés entre lesquels ils voyagent (centres de prématurés, pouponnières, hôpitaux, cliniques de psychothérapie, centres de rééducation et d'attardés), ces « *cas sociaux* » en puissance, qui subissent les répercussions inévitables de leur condition, exigent une tutelle plus attentive. Ainsi, le placement opère indirectement un déclassement marginal. Sont-ils seulement hospitalisés, ces enfants-victimes entrent dans le cercle du rejet social : instables chroniques, ils ne seront plus admis par la famille défaillante, ils démissionneront eux-mêmes devant la démission des parents.

(1) La Caisse nationale des allocations familiales vient de publier une intéressante étude réalisée par l'unité de recherche psycho sociale de Meurthe-et-Moselle intitulée « Vers de nouvelles formes de placement d'enfants ». Renseignements à la C.A.F., 21, rue de Saint-Lambert, 54046 Nancy Cedex.

…ents pauvres de la thérapeutique mentale

Les psychologues sont mécontents

De notre correspondant

…rseille. — Les psychologues-…iens, à l'ordinaire fort discrets, …ent de mener une série d'ac… ponctuées de grèves dans le …le sensibiliser l'opinion et d'ex…r à leurs employeurs leur mé…ntement sur un certain nombre …oints précis. Revendications …nunes à toute la profession, mais …ont été renforcées dans les …hes-du-Rhône par le conflit latent … oppose certains psychologues-…iens et l'Assistance publique …Marseille au sujet du pointage …u statut de « technicien auxi…» qui leur est fait.

…est un décret du 3 décembre 1971 … régit la profession dans les …taux publics. Il avait été — à …que — refusé par les spécia…s parce qu'il correspondait à une …alification et à une sous-rému…tion eu égard aux diplômes exi… et aux responsabilités qui sont …s du psychologue-clinicien. Les …chologues sont recrutés après … années d'études universitaires …portant l'obtention d'une licence … psychologie suivie d'une année … recherche (maîtrise), puis d'une …ée sanctionnée par un diplôme …chopathologie) et sont admis …s le cadre A de la fonction …lique. De ce fait, ils prétendent …ir, dans leur service, une entière …ponsabilité, être juges et respon…les de leurs interventions et de … répartition de leur temps de tra…. S'estimant membres à part …ière de l'équipe médico-sociale …s son ensemble engagée dans des …es thérapeutiques — idée centrale … la politique de secteur en matière … lutte contre les maladies men…s — ils refusent d'être définis …mme des « auxiliaires », fussent-ils … privilégiés », du médecin psy…atre.

…n fait, on limite le rôle des psy…ologues-cliniciens aux activités de …an individuel et à la réalisation … tests. Cette limitation, estiment … psychologues, ne correspond ni … compétences de plus en plus …ndues qui sont les leurs ni à …volution des techniques. Ils esti…nt, en outre, que toute dissocia…n entre activités de bilan de for…ation et de psychothérapie est artificielle. Ils réclament donc le droit de participer aux bilans, aux indications et à l'action concernant individus et groupes comme à la conception de l'ensemble de la politique du service.

« *Il est irréaliste,* explique M. Yves Chambon, psychologue clinicien de Marseille, *que seuls les médecins puissent s'engager dans des relations psychothérapiques qui ne peuvent être dissociées de l'assemblée de l'action médico-sociale. Cette relation suppose une formation personnelle que la totalité des médecins ne possède pas, beaucoup moins en tout cas que les psychologues spécialement préparés.* »

Il est, d'autre part, regrettable, estiment les psychologues, que le temps de service hebdomadaire prévu ne fasse aucune référence aux activités de formation permanente personnelle. Les autres points de contestation concernent les psychologues de tous les secteurs (DASS, Assistance publique, hôpitaux psychiatriques, enfance inadaptée) et portent sur les salaires (un psychologue débutant gagne moins de 2 400 francs), l'ancienneté, les congés de détente, la pénurie de postes, les obstacles à la mise en place généralisée des secteurs ; enfin, l'incertitude quant à l'avenir de la formation.

Qu'en est-il dans le secteur privé ? Très rares sont les psychologues ayant un cabinet (sept à Marseille pour une ville d'un million d'habitants). Or, ils pourraient « décongestionner » le secteur public. Pourquoi cette carence ? La raison est simple : la Sécurité sociale ignore royalement les psychologues. Il existe une nomenclature de remboursement des tests d'intelligence, mais seul le médecin peut les prescrire et signer la feuille de maladie. Pour la Sécurité sociale, c'est le médecin qui fait passer les tests, bien qu'elle sache qu'il n'a pas été formé pour cela. Et il en va de même en ce qui concerne les psychothérapies dans le privé. D'où la rancœur des psychologues devant cette « complicité » qui les tient à l'écart de leur propre mission.

JEAN CONTRUCCI.

Un séminaire du mouvement Aide à toute détresse

Les sous-prolétaires ont-ils droit à la santé ?

Comment les sous-prolétaires peuvent-ils conquérir le droit à la santé ? Telle est la question — gênante pour la bonne conscience commune — que soulevait la session de clôture du séminaire *Corps et Santé en milieu sous-prolétaire* organisé récemment par le mouvement Aide à toute détresse.

Cette association, animée par le père Joseph Wresinski, s'efforce, depuis près de vingt ans, d'améliorer la condition de ces « parias » qui, de bidonville en cités de transit, sont tenus à l'écart du système d'éducation et de santé, de cette vie sociale à laquelle tous ont accès « en principe ».

Des familles sous-prolétaires étaient venues exprimer cette honte d'être *malade* qui n'est que l'expression individuelle de l'interdit d'être *malade* qui les frappe. Car la réponse à la maladie (la riposte de notre société ?) est une exclusion du monde du travail génératrice pour la famille sous-prolétaire — souvent très nombreuse, — des pires catastrophes. Aussi faut-il cacher la maladie aux autres et à soi-même, « *tenir le coup* ».

Travailler ou disparaître, en prison, à l'asile, à l'hospice, travailler puis disparaître tout court, voilà le programme de vie assigné aux sous-prolétaires. Et le médecin, les travailleurs sociaux de toute sorte, contribuent trop souvent, à leur manière, à l'accomplissement de ce programme : en volant en quelque sorte au sous-prolétaire sa maladie, en se l'appropriant, en la médicalisant, en redoublant son accablement lorsqu'il se voit renvoyé à « son » problème, individualisé, parcellisé, alors qu'il s'agit en réalité d'un conflit de pouvoir beaucoup plus large. Peut-être même ont-ils « intérêt » à procéder de cette façon. La question, en tout cas, a été posée.

Mais il en est d'autres qui, jour après jour, s'efforcent, avec une persévérance militante, de susciter, d'écouter, de restaurer le discours des sous-prolétaires sur leur corps, de privilégier autant que possible une expression collective qui ne peut manquer d'amener tôt ou tard les interlocuteurs jusqu'au « pourquoi » qui mène au cœur du problème. Ceux-là posent la question du droit à la santé et suscitent la réponse, alors que les autres n'ont à dispenser, « au mieux », qu'une charité jalouse, tatillonne et « vigilante » qui ne contribue, comme le déclarait un participant, qu'à « allonger la mèche pour éviter que la bombe ne saute ».

★ Mouvement A.T.D.-Science et service, 122, avenue du Général-Leclerc, 95480, Pierrelaye.

Un fichier thérapeutique transparent

Chaque ordonnance prescrite en France comprend en moyenne trois médicaments différents. Compte tenu des actions et des effets secondaires de plus en plus puissants de ces substances, le médecin prescripteur s'expose, s'il n'y prend garde, à des accidents aux conséquences quelquefois dramatiques. Le recours aux dictionnaires thérapeutiques comme le « Vidal » est insuffisant et contesté par certains, ce qui a conduit à envisager l'utilisation de l'ordinateur pour prévenir les effets de ces interactions toujours plus nombreuses.

Un nouveau système, plus simple, a récemment été lancé, qu'ont déjà adopté une vingtaine de laboratoires représentant une quarantaine de produits. Dans ce système, le médecin possède, pour chaque produit, un mini-dossier comprenant, d'une part, une fiche cartonnée reprenant toutes les indications et renseignements sur cette spécialité, d'autre part et surtout une fiche polyester transparente de 10 centimètres sur 20, porteuse d'un certain nombre de signes simples.

Les signes, repérés en abscisses et en ordonnées, apportent par eux-mêmes un certain nombre de renseignements sur le médicament : par leur localisation, ces carrés, flèches, ronds ou tirets indiquent, en effet, la classification pharmaceutique des substances incluses, les effets secondaires à attendre, cliniques ou détectables par des examens de laboratoire, et les contre-indications.

Mais c'est surtout lors d'associations que ce système paraît utile : le médecin qui prescrit trois ou quatre spécialités sur la même ordonnance superpose les fiches correspondant à chacune. Apparaissent ainsi, par des signes conventionnels, les indications concernant les éventuelles augmentations d'effets dus à l'association, diminution d'effets et, par-dessus tout, les associations dangereuses à éviter.

Peu encombrant, relativement facile d'emploi après un court apprentissage, ce nouveau système devrait avoir un essor rapide, si tous les laboratoires l'acceptaient. L'avis des médecins semblant être très favorable à ce qui peut être pour eux un outil de travail utile et, pourquoi pas ? pour les fabricants une nouvelle arme de propagande, on ne voit pas ce qui pourrait empêcher ces fiches de se multiplier et les laboratoires d'en profiter pour renoncer, ce qui semble être l'évolution, à vouloir cacher les inconvénients, même minimes, de leurs produits.

X. W.

(*) Fichier d'informations et de liaisons médicales et scientifiques : 31, rue de Chabrol, 75010 Paris. Tél. : 770-24-44, 770-27-45.

JEUNESSE

Le festival « folk » de Cazals

« Ils jouent bien, mais ils ne savent pas danser... »

De notre envoyée spéciale

Cazals. — « *Mais où est la fête ? Y a personne !* » Déçu, un peu emprunté dans ses habits du dimanche, un jeune d'une vingtaine d'années regarde autour de lui sur la place du village. Les manèges ? Abandonnés. Les autos-skooters ? Désertées. Les stands de tir n'ont guère plus de succès. Seule la piste de danse est encore envahie par des garçons et des filles en maillot ou en jeans, cheveux longs, qui écoutent des guitaristes. Certains claquent des mains. D'autres battent la mesure avec deux cuillères recourbées...

Il y avait deux fêtes entremêlées et pourtant bien distinctes, samedi 19 et dimanche 20 juillet, à Cazals, dans le Lot : le bal traditionnel avec ses lampions et ses marchands forains, et puis le « *Festival folk international* », le premier organisé en France. Et, dès le samedi soir, la sono distillant les tubes de l'été a chassé les derniers « folks » restés dans le village. En lente procession, couverture et sac de couchage sur les épaules, ils ont rejoint les quelque huit mille personnes qui, à deux pas de là, applaudissaient un groupe irlandais, les *Sand's Familly*, ou les « Suisses » Aristide Padygros.

Trois hectares et demi de prairie bordée par un petit bois. Le terrain était idéal pour une telle rencontre. Sur un podium installé en contrebas se sont succédé des grands noms français et étrangers du folk : le Breton Alan Stivell, l'Occitan Marti, le groupe Malicorne... Et, pour la première fois en France, les Américains David Bromberg, Tom Rush, Holly Tannen, les *Country gazette*... Un peu plus loin, séparés du podium par un bosquet et un terrain de camping, de jeunes formations, moins connues mais de qualité, se sont succédé sous un vaste chapiteau.

Les organisateurs, *Alice Productions*, avaient tenu à recréer le climat des festivals folks américains ou britanniques. Ceux qui le désiraient pouvaient s'initier au tissage, à la gravure sur bois ou au travail du cuir. Des tentes kaki accueillaient les jeunes musiciens qui, au gré des rencontres, souhaitaient échanger quelques notes. Tout au long des deux journées, des groupes se sont improvisés.

Intrigués et perplexes

Lentement, progressivement, violons, guitares, flûtes, banjos, harpes, dulcimers, dobros et cromornes... ont conquis l'assistance. Dimanche soir, Malicorne a fait naître des farandoles et, dans la nuit, on dansait autour des feux de joie.

A plusieurs reprises, cependant, le Festival a été menacé. Une polémique a été lancée par deux des groupes contactés : « *On nous a accusés de ne pas payer les musiciens,* explique Jean-François Millier, responsable du Festival, *ce qui est faux. Seuls ceux qui se sont produits sous le chapiteau ont été uniquement défrayés. On nous a également reproché, à tort, de vouloir monter une opération commerciale avec les radios périphériques. En fait, il s'agit du double conflit entre les groupes « purs et durs » du folk qui rejettent à la fois les aménagements apportés par d'autres à la musique traditionnelle et leurs efforts pour sortir de la marginalité.* » C'est ainsi qu'Alan Stivell, lors de son arrivée en scène, a été interpellé par une partie du public sur le montant de ses cachets.

Par ailleurs, à quelques jours de l'ouverture du Festival, la préfecture et la gendarmerie ont fait pression sur le maire de Cazals pour qu'il l'interdise : « *On m'a prédit le pillage de la commune* », dit M. Milieu qui, jusqu'au dernier moment, avouera toutefois son inquiétude. Les autorités semblaient en fait surtout craindre l'attroupement des jeunes, politisés, souvent autonomistes, qui forment le public de la musique folk.

Dès vendredi, les quatre cent quatre-vingts habitants de Cazals ont assisté, intrigués et perplexes, à l'invasion de leur village. Sac au dos, venue tantôt en stop, tantôt en voiture et, parfois, à vélo, une foule colorée a pris possession des rues, des trottoirs, des cafés. Le boulanger n'a pas chômé, et de longues files d'attente se sont formées, dans la bonne humeur, devant l'épicier ou près des pompes à eau.

Assis sur le pas de leur porte, des vieux contemplaient le spectacle imprévu de « jeunes chevelus » s'essayant à la bourrée, au son des violons. « *Ils jouent bien, mais ils ne savent pas danser ces jeunes-là !* », s'exclament l'un d'eux. Ils ont été les premiers à être séduits. Beaucoup ont assisté à la messe en plein air donnée par un jeune prêtre venu d'une commune voisine. C'était la première fois qu'ils participaient à un tel office. Près de trois cents personnes accompagnées par des guitaristes ont chanté, tapé dans leurs mains et, avant de se quitter, ont formé une grande farandole. Ces vieux ont également été les premiers à aller dans la prairie. Et, dimanche soir, ils ont été rejoints par une foule venue non seulement du village mais aussi de toute la région. C'était l'heure du feu d'artifice traditionnel. Cette année, il a été tiré sur l'aire du Festival. « *C'est ça votre musique ?* », demande quelqu'un stupéfait. « *C'est beau...* » Et, comme pour s'excuser : « *On pensait trouver des guitares électriques...* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

SOCIÉTÉ

APRÈS L'INCULPATION DE M. JOAQUIM PLAZA-LOZANO

Les lads de Chantilly envisagent de nouvelles manifestations

Au cours d'une conférence de presse réunie lundi 21 juillet, à Paris, les responsables du syndicat C.G.T. des lads de chevaux de galop de Chantilly ont annoncé que « *ceux-ci étaient prêts à engager ces jours-ci une action semblable à celle du 15 juin dernier sur l'hippodrome de Chantilly (Oise), à l'occasion du Prix de Diane* ».

En effet, selon M. Serge Lorusso, secrétaire général du syndicat C.G.T. des lads, « *alors qu'après les négociations tenues à la préfecture de Beauvais (Oise) le 19 juin* (le Monde du 21 juin 1975), *qui avaient permis aux lads d'obtenir la solution à certaines revendications, chacun s'accordait à dire qu'un climat nouveau s'instaurait à Chantilly, voici que la situation y est aujourd'hui d'une plus grande gravité qu'avant la manifestation du 15 juin* ».

Cette dégradation est, pour M. Lorusso, le fait « *du pouvoir, des entraîneurs et des propriétaires qui n'ont pas tenu les promesses faites à Beauvais, et ainsi ont réuni toutes les conditions d'un nouveau conflit* ». Ainsi, selon lui, « *le pouvoir a-t-il délibérément violé ses engagements de n'effectuer aucune poursuite à l'encontre des lads après la manifestation de Chantilly puisque, contrairement à ce que prévoyait le préalable des négociations de Beauvais, une enquête de gendarmerie, menée dans l'ensemble des écuries de courses de Chantilly, a abouti à l'inculpation d'un lad, M. Joaquim Plaza-Lozano, prévenu de violences et voies de fait à agents dans l'exercice de leurs fonctions* ».

« Une véritable provocation »

Cette inculpation, « *contraire à toutes les promesses,* » ajouté M. Lorusso, *est pour le syndicat des lads C.G.T. une véritable provocation puisque M. Joaquim Plaza-Lozano, immigré espagnol, est dans son entreprise le délégué du personnel* ».

Pour M. Lorusso, « *les entraîneurs eux aussi ont fait fi de leurs engagements* ». Un autre lad de Chantilly, M. Philippe Gay, employé par un entraîneur, M. Alec Head, licencié au lendemain de la manifestation de Chantilly, n'a pas été réintégré dans son emploi et se voit systématiquement refuser l'embauche dans d'autres écuries, qui, depuis, ont cependant engagé du personnel.

Enfin, selon le syndicat des lads, les entraîneurs ont également remis en cause leur propre signature, puisque, au cours de deux réunions paritaires tenues les 4 et 5 juillet, « *ils sont revenus sur un article de la convention collective — concernant les déplacements des lads — qu'ils avaient pourtant approuvé durant les négociations de Beauvais* ».

Placé auprès de Mme Veil

M. Guy Pinot, chargé du dossier de la prostitution affirme sa volonté de « dialogue »

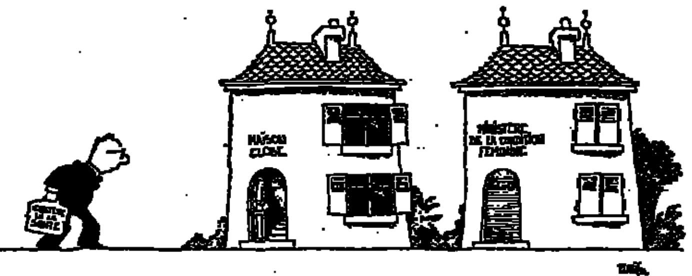
Le conseil des ministres du mercredi 23 juillet doit approuver la désignation de M. Guy Pinot, magistrat, pour l'étude du dossier de la prostitution (« le Monde » du 22 juillet).

M. Pinot sera chargé, auprès de Mme Simone Veil, ministre de la santé, d'une mission d'étude sur les problèmes généraux de la prostitution, la législation actuelle et les réformes éventuellement souhaitables. Il n'aura pas à connaître des questions individuelles.

M. Pinot s'est entretenu pendant trois quarts d'heure, lundi 21 juillet, avec le président de la République. A sa sortie de l'Élysée, il a déclaré que M. Giscard d'Estaing « *envisage la question de la prostitution sous tous les angles : social, juridique et humain* ». Pour sa part, le magistrat qui « *ne s'était jamais jusqu'ici occupé des problèmes de la prostitution* » s'est affirmé « *particulièrement sensible à tout ce qui touche à la vie des êtres humains* ». Il a ajouté : « *Il sera nécessaire de procéder à beaucoup de consultations, d'investigations. Je suis l'homme du dialogue. J'aurai de longues conversations et des contacts. J'essaierai d'écouter ce qu'on me dira pour en faire la synthèse et voir ce que l'on peut faire dans ce pays, ce qui peut être souhaitable et ce qui peut améliorer la vie de tous.* »

Le magistrat a, d'autre part, déclaré qu'il ne serait pas gêné, pour sa mission, de s'entretenir avec des prostituées, qui « *sont des femmes comme les autres* ».

La nomination de M. Pinot a été assez bien accueillie par les prostituées lyonnaises qui, on s'en souvient, avaient lancé, en juin dernier, le mouvement d'occupation des églises. Ulla, porte-parole des prostituées de Lyon, s'est affirmée prête à dialoguer avec M. Pinot et a souhaité que ces discussions se traduisent par des changements concrets, notamment la fin de la « *répression policière* » qui, selon elle, continue à s'exercer sur les prostituées.



(Dessin de PLANTU.)

[Né le 11 novembre 1919 à Dinan (Côtes-du-Nord), M. Guy Pinot, après une licence en droit, est secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature en 1955, juge au tribunal de Paris en 1959, puis conseiller à la cour d'appel de Paris. Depuis 1968, M. Pinot est premier président de la cour d'appel d'Orléans. Il avait eu notamment à suivre l'application de l'ordonnance de 1958 sur la protection de l'enfance.]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

DIRECTEUR TECHNIQUE BENELUX
TERMINAUX INTELLIGENTS

130.000 - 150.000 F

- Un important groupe industriel recherche le Directeur Technique de sa filiale au BENELUX.
- Les nombreux succès de cette filiale, dans le domaine des Terminaux Intelligents, l'amènent à organiser une expansion rapide, dont ce directeur sera chargé, à partir d'une équipe de 30 personnes actuellement.
- Le Directeur recherché sera responsable de l'ensemble des opérations d'assistance clients :
  - Assistance technique aux ventes
  - Réalisation des projets
  - Interventions opérationnelles en clientèle.
- Ingénieur très confirmé, notamment pour ce qui concerne les systèmes de téléprocessing et de temps réel (hardware et software), sa maturité personnelle doit lui permettre de diriger des équipes composées de spécialistes.
- Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.
- La base de travail est à BRUXELLES.
- Les candidatures seront traitées confidentiellement.
- Ecrire, en mentionnant sur l'enveloppe : REF/DTB, à :



31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

ingénieur des ponts

Pour lancer et suivre, sur l'ensemble du réseau routier zaïrois, un volume de travaux neufs qui représente 30 millions de dollars par an, financés avec l'aide d'organismes internationaux (F.E.D., B.A.D., B.I.R.D., ...) l'OFFICE DES ROUTES DU ZAIRE *recherche un Jeune Ingénieur des Ponts et Chaussées, ayant au moins 2 années d'expérience.*

En tant que conseiller du Directeur du Département des Travaux Neufs, il aura à concevoir les projets, étudier les financements, suivre les études et les travaux correspondants.

Le statut est celui d'Expert de l'Assistance Technique française. Pour des Ingénieurs de l'Etat, le détachement pourra être sollicité.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Les candidats retenus pourront rencontrer à PARIS, Monsieur BAUDOIN, X 51, Directeur Général de l'Office des Routes.

Prenez contact très rapidement avec les Conseils en Recrutement d'EUREQUIP par téléphone (970.44.31 – 970.78.00) ou mieux par lettre sous réf. 10/151 M à :



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

MINISTERE EDUCATION NATIONALE DU GABON
recherche pour rentrée scolaire 75 - 76
PROFESSEURS
d'Enseignement Général et Technique toutes disciplines.
S'ADR. AMBASSADE GABON, 26 bis, av. Raphaël, PARIS-16e.

Groupe français recherche pour l'ALGERIE ENSEIGNANTS et ENSEIGNANTES année scolaire 1975-76, matières mathématiques, physique, technologie, niveaux maths sup. et seconde technique. Ecr. d'urgence avec C.V., photo, nº 072.808 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. transm.

Rech. pour son Centre de Calcul à ABIDJAN, équipé d'un ordin. IBM 370-115 sous DOS VS :
— Un Analyste Programmeur (niveau Gdes Ecoles ou IUT).
— Libre de suite, deux ans d'expérience au moins.
— Langages FORTRAN, COBOL, ANS indispensables.
Ecr. M. EHOUMAN, B.N.E.T.D., B.P. 1556, ABIDJAN.

BUREAU D'ETUDES recherche pour SEJOURS et MISSIONS A L'ETRANGER
INGENIEURS AGRO-ECONOMISTES
EXPERIMENTES
Anglais ou espagnol indispens. Ecrire avec C.V. à nº 16.977, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Collège St-Viateur Bouaké (Côte d'Ivoire) cherche prof. physique.

emplois régionaux emplois régionaux

MF Massey Ferguson
1er constructeur français de matériel agricole
recherche pour sa
direction régionale de LYON
délégué régional

Sous l'autorité du directeur de région, il sera chargé de veiller à la réalisation du programme de vente imparti à son secteur et devra en conséquence apporter aux concessionnaires l'assistance nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés.

Pour ce poste une expérience confirmée (5 ans minimum) de la vente de biens d'équipements est indispensable.
La connaissance du matériel et du milieu agricole sera très appréciée.

Nous offrons des perspectives de carrière intéressantes, facilitées par de nombreuses possibilités de formation au sein d'un groupe multinational.

Les candidats intéressés enverront CV et prétentions (sous réf. 147 AB/M) MASSEY FERGUSON, Service du Personnel, 22, avenue Galilée, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

plein emploi

Laboratoire Pharmaceutique Français situé en Province Disposant de Produits Originaux
RECHERCHE
PHARMACIEN
ASSISTANT DE DIRECTION GENERALE

Il sera chargé des études cliniques (protocole, suivi, synthèse...) puis des relations avec les expérimentateurs.

Cet emploi conviendrait particulièrement à ancien interne des hôpitaux ayant déjà une connaissance pratique de tout ou partie de ces problèmes (1 à 2 ans).

Faire acte de candidature mentionnant expérience professionnelle, prétentions, accompagné d'une photographie à :

J.R.P. sous nº 20.717, 39, rue Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

La Ville de HONFLEUR (Calvados)
recrute d'urgence
pour assister le Secrétaire Général de la Mairie, et plus spécialement pour suivre les dossiers d'aménagement et de développement de la Ville, dans son environnement régional :
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Les candidats devront posséder une expérience professionnelle dans ces domaines. La connaissance des milieux de l'Administration sera très appréciée.
L'emploi à pourvoir s'exerçant également dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal, la rémunération pourra bénéficier du cumul des fonctions.
Envoyer lettre de candidature, avec photo et C.V. à M. le Maire. — 14600 HONFLEUR.

USINE DE CHAUDRONNERIE ET MÉCANIQUE
en pleine expansion
(200 personnes - Région Nancy)
fabriquant des équipements lourds pour industries chimique, pétrochimique et sidérurgique (colonnes, réacteurs, échangeurs, ensembles mécano-soudés)
recherche
Un INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
(30 ans minimum)
qui assurera entre autres les fonctions principales suivantes :
— suivi des offres technico-commerciales ;
— prospection d'une nouvelle clientèle.
On demande :
— niveau ingénieur A. et M. ou équivalent ;
— bonne connaissance de la chaudronnerie et de la mécano-soudure ;
— liaisons constantes avec clientèle d'industrie ou d'engineering ;
— nombreux déplacements en France et étranger ;
— connaissance parfaite de l'anglais ;
— rémunération : 80 à 100.000 francs annuel.

Ecrire sous nº 7.008 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e, qui transm.

DIRECTEUR TECHNIQUE et ADMINISTRATIF
Cette entreprise de mareyage va désormais transformer le produit brut en une gamme d'élaborés.
Elle doit, pour ce faire, confier à un Adjoint la double tâche de concevoir rationnellement sa production, et d'avoir la haute main sur la gestion administrative.
Un ingénieur de 35 ans minimum, ayant eu la responsabilité de l'exploitation d'une unité autonome, si possible en périssables, serait particulièrement apprécié.
Prière d'adresser CV, avec réf., prét. et photo s/No 559 au
BRETAGNE-SUD
CEIP Conseil d'entreprises 56270 PLOEMEUR
en indiquant éventuel., période et adresse de vacances.

ENTREPRISE DE BATIMENT TOULOUSE
recherche
RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE
Homme, min. 30 ans, titulaire D.E.C.S. ou B.T.S. Certificat Supérieur de Gestion - D.E.C. souhaité. Expérience du bâtiment appréciée min. 5 ans. Capable s'adapter informatique. Position cadre. Rémunération selon compétence.
Adresser curriculum vitae et prétentions à : J'ANNONCE, nº 1.019, B.P. 1547, TOULOUSE Cedex.

INDUSTRIE SIDERURGIQUE RHONE - ALPES
fabricant un produit de consommation, vendu 70 % à l'export, en Europe, filiale d'un import. groupe français, recherche pour assistance technique sur réseau d'agents établi
INGENIEUR DIPLOME
même début., si poss. mécanic. pour contacts technico-commerciaux avec agents et clients. Allemand parlé et écrit indisp. Voyage 3 jours par semaine. Formation préalable assurée. Réponse à toutes candidatures 2e quinzaine août. - Adr. C.V. manusc. Havas Grenoble 12.886.

Entreprise de construction engins lourds de transports région AUXERRE recherche
CADRE
format. supérieure approvisionnements, 5 a. expér. préparation du travail fabricat. + stocks, pour poste responsable gestion. Poste évolutif. Anglais souhaité.
Ecr. av. C.V., photo et prét., nº 6.143 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Pour assurer le fonctionnement de son Centre de Calcul équipé d'un MITRA 15 connecté à IRIS 50, le Centre Universit. recr. un TECHNICIEN INFORMATIQUE. Ecr. : U.E.R. de Sciences et Techniques, Centre Universitaire de Toulon et du Var, Château Saint-Michel, 83130 LA GARDE.

EXPERT COMPTABLE
petite ville province désire concours 1er janvier 1976. E.C. diplômé, min. 27 ans. Rémunération : statuts libérales 500 F par jour travail effectif (valorisée annuellem. coût vie) + participation augmentation clientèle si présence 10 ans. Ecr. HAVAS SAINT-MALO 6392.

Cabinet comptabilité Centre-Ouest recrute
JURISTE-FISCALISTE
E.N.I. ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1-1-76. Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence. Ecr. HAVAS SAINT-MALO, 6391.

Cabinet comptabilité Centre Ouest
recrute
JURISTE - FISCALISTE
E.N.I. ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1-1-76. Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence.
Ecr. Havas, Saint-Malo, 6.391.

SOCIETE D'EXPERTISE
recherche pour ROUEN
REVISEUR
expérimenté avec références pour Commissariats aux comptes.
Envoyer C.V., sous nº 72.409, à
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
recherche
pour son bureau d'études
ingénieurs électriciens
Ils doivent avoir une formation supérieure de type grandes écoles et posséder plusieurs années d'expérience soit en B.E. soit en exploitation.
Ils devront animer et coordonner les équipes chargées de la définition, de l'étude et du suivi de la réalisation des équipements électriques et d'instrumentation pour des installations industrielles (métallurgie, pétrochimie, cimenterie, papeterie...).
Anglais nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
Service du recrutement (référence M.B.100)
5 Rue de Monttessuy 75007 Paris

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE organisera à PARIS les 10 et 11 octobre 1975
un concours
pour le recrutement d'ATTACHES

Ce concours ouvert aux candidats français, masculins et féminins, âgés de 20 à 32 ans au 1er Janvier 1975 est accessible notamment aux :

- *titulaires :*
  - *d'une maîtrise ou d'une licence en droit, sciences économiques, lettres ou sciences, gestion ou économie appliquée,*
  - *du diplôme d'études comptables supérieures,*
  - *du diplôme du centre d'études supérieures de banque,*
- *anciens élèves diplômés de certaines Grandes Ecoles ou des Instituts d'Etudes Politiques,*
- *notaires,*
- *clercs de notaires justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit,*
- *architectes et géomètres experts, diplômés par le Gouvernement.*

Sous réserve que les candidats obtiennent des notes jugées satisfaisantes par le jury d'examen, ce concours est ouvert pour 28 postes au maximum se répartissant normalement à raison de 10 postes en option «juridique», 4 postes en option «mathématiques» et 14 postes en option «financière».

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 8 SEPTEMBRE 1975.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel - 48, rue Cambon PARIS (1er) - B.P. 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 (Tél. : 260-35-30).

CAC

LE CRÉDIT CHIMIQUE, BANQUE PRIVÉE
recherche
responsables de clientèle particulière
Les candidats retenus prendront en charge avec quelques collaborateurs une clientèle existante auprès de laquelle ils devront jouer un rôle de Conseil.
Il leur sera assigné pour objectif le développement des dépôts et le placement des différents produits de gestion d'Epargne.
Ils seront intéressés aux résultats. Une formation de 3 à 4 ans dans des fonctions similaires est indispensable.
Ecrire avec C.V. sous référence RCP/M, à Monsieur AMELOT, Chef du Personnel qui garantit une réponse à chaque candidat et la plus grande discrétion.

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
POUR SON SIEGE, PROCHE BANLIEUE NORD
recherche
2 ADJOINTS CHEFS COMPTABLES
- B.T.S. ou niveau D.E.C.S. ;
- Environ 5 années d'expérience en comptabilité générale et/ou analytique, contrôle budgétaire et problèmes fiscaux ;
- Anglais apprécié.

Perspectives d'avenir et salaires intéressants pour candidats de valeur. Nombreux avantages sociaux.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et prétentions ss réf. M 40.754 à Europe-Conseil, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS, à qui cette recherche a été confiée.

Discrétion assurée.

Importante Société Internationale
COURBEVOIE DEFENSE
recherche pour son président
Secrétaire de Direction
Bilingue français-anglais
- une formation supérieure ;
- la pratique de la sténo et de la dactylo dans les deux langues.

Position cadre. Horaires libres. Restaurant d'Entreprise, avantages sociaux.

Adresser candidature avec curriculum vitae et photo sous référence OREX (à mentionner sur l'enveloppe) à :

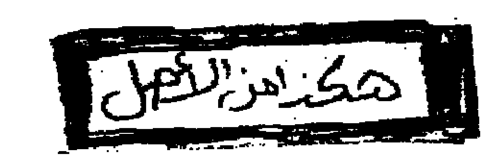
EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE
recherche
POUR ZONE D'ACTIVITE
ASSISTANT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF
Formation INGENIEUR T.P.E. ou E.T.P. 23 ans minimum. Dégagé O.M. Libre septembre.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à M. Pierre DESMIDT, E.P.A., B.P. 47 - 95012 CERGY.

IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCES
recherche
ÉTUDIANTS (TES)
Niveau BAC minimum désirant exercer une activité professionnelle pendant 3 mois
Ecrire sous référence 2.076 à :
OP organisation et publicité

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
-FRES D'EMPLOI	34,00	39,70
res d'emploi "Placards encadrés" imum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
MANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
PITAUX OU OPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

CADRE DIRIGEANT

Important Organisme spécialisé dans l'HABITAT et l'ACTION SOCIALE, recherche dans le cadre de son développement

personnalité de premier plan

• possédant de grandes qualités de contact humain à tous niveaux • ayant assimilé les méthodes modernes d'organisation et de gestion • ayant exercé des responsabilités de commandement et d'administration • motivé par les problèmes sociaux.

Le poste comporte dans un premier temps, la prise en charge d'une Direction Opérationnelle de 500 personnes et doit évoluer très vite vers la fonction de Direction Générale qui est à pourvoir.

Pour postuler, joindre une lettre manuscrite à un C. V. très détaillé avec photo en précisant le niveau de rémunération atteint sous réf. 30853 M. à Michel MANLEY, I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

PARIS 80 000 F

Laboratoire pharmaceutique français appartenant à un groupe multinational recherche son Chef des Services Comptables.

La fonction : assurer la direction, le contrôle et l'organisation des services de comptabilité générale et analytique du Siège et de l'usine ainsi que les liaisons avec le service informatique. Etablir différentes statistiques et fournir à la direction générale les informations comptables et financières.

Ce poste dont les activités peuvent s'élargir requiert : une solide formation comptable confirmée par un minimum 3 années d'expérience à un poste de responsabilités.

La rémunération de l'ordre de 80 000 F, sera à négocier selon expérience et capacité.

Vu la période des vacances, les interviews auront lieu fin juillet, début août et début septembre.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo, sous réf. 21220/M à : C.L.S.P., 3, av. Percier, 75008 Paris

CLSP

HONEYWELL S.A.

recherche

CADRE 30 ans minimum

Diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., ou GRANDE ÉCOLE INGÉNIEURS complétée par Business-School américaine

pour poste

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

• Expérience méthodes sociétés américaines souhaitable ;

• Poste destiné à évoluer vers Direction financière et administrative et à développement de carrière dans groupe HONEYWELL ;

• Bon anglais indispensable.

avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence F.A. à Direction du Personnel HONEYWELL S.A. - 4, avenue Ampère 78390 BOIS-D'ARCY.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE

recherche

INSPECTEURS de MAINTENANCE AT3 - INGENIEURS pour REGION PARISIENNE LILLE - NANCY

-possédant :

• *le goût du travail en clientèle,*
• *une expérience minimum de 2 ans sur unité centrale et périphériques,*
• *de bonnes connaissances en anglais.*

-nous offrons :

• *deux mois de formation initiale sur nos matériels,*
• *une évolution personnelle à la mesure des performances.*

Si vous êtes intéressés envoyez rapidement C.V., photo et prétentions sous référence FSM3 au

Directeur du Personnel DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE Centre Silic - Cidex L. 225 94532 RUNGIS-Tél. 687.23.33

digital

ISSE REGIONALE URANCE MALADIE DE PARIS e pour son Centre de ation Professionnelle

N FORMATEUR

ENCIE EN DROIT nt d'une expérience pédagogique. annuel brut de début : F Avantages sociaux. staurant entreprise.

V. complet manuscrit à le Chef du Personnel, 9, rue de Flandre, 75019 PARIS. vant le 6 août 1975.

AUTOMAN

IPRESSEURS D'AIR ET OUTILLAGE PNEUMATIQUE rche pour promouvoir, velopper et animer seau de revendeurs UR NORD ET EST

INSPECTEUR NICO-COMMERCIAL

ge minimum 30 ans. érience dans activité similaire appréciée. placements fréquents.

C.V., photo et prét. à : AS COPCO FRANCE, REGION R.E. ue du Général-Leclerc, 30 FRANCONVILLE.

ONTOISE, pour service international recherche

SECRETAIRE CONFIRMEE

anglais indispensable. intéressant, divers avec sabilités. Rémunération port + avant. Env. C.V. TRANSPORTS, B.P. 8, T-OUEN-L'AUMONE 95310.

CENTRINFOR

recherche pour EVRY

PERSONNEL SYSTEME ET EXPLOITATION

EXPERIMENTE matériel C.I.I. - IRIS 80, orienté télétraitement. nibilité rapide appréciée.

resser C.V. détaillé à ENTRINFOR, Service du nnel, Le Ru de Rouillon, 91000 EVRY.

ciété de transports et de mmerce internationaux cherche

STENODACTYLO

firmée, bilingue anglais. tages sociaux, bon salaire. ire à Secrétaire général ETI INTERNATIONAL ue du Fg-Poissonnière, 9e.

3 Sté, 10' porte de Clichy recherche

EUNE COMPTABLE

titulaire BTS, DECS, ou équivalent. L. : 796-62-61, poste 336.

SOUS-DIRECTEUR

Formation bancaire. ans expér. analyse crédit. l pour R.-V. : 526-62-65.

MF Massey Ferguson

(CA : 959 millions, nombre de personnes en France : 6.200).

1er constructeur français de matériel agricole,

recherche

chefs de projets

pour assumer la conduite d'importants projets à l'intérieur de la direction informatique.

Les candidats souhaités auront :
- une formation supérieure (ingénieurs, diplômés de grandes écoles ...) ;
- une bonne pratique de l'informatique de gestion (3 à 4 années si possible) ;
- une première expérience de gestion de projets ;
- une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 2218 AS Service Recruting, 22, avenue Galilée 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

[plein emploi]

Laboratoire pharmaceutique filiale, groupe international, recherche pour étendre son activité de technologie avancée : PHARMACIEN environ 30 ans, diplômé M.B.A., I.S.A., I.A.E., parlant anglais, excellente présentation, capable de tenir des contacts à haut niveau, voyages fréquents en Europe. Le candidat retenu devra être capable en quelques mois de devenir le DIRECTEUR COMMERCIAL, env. C.V. + ph. + prétent. à REGIE-PRESSE, no T 072.833, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

CONTENTIEUX D'UNE IMPORTANTE BANQUE DU SECTEUR PRIVE

recherche pour

UN POSTE D'ATTACHE

à PARIS

J. H. ou J. F. 30 ans. licencié en droit, ayant de préfér. effectué stages chez avocats, avoués ou agréés, et ayant une bonne pratique de la procédure.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo, avec prétentions à : U & O, 5 ter, rue du Dôme 75116 PARIS (sous référ. 068) qui transmettra.

Impt organisme d'assurances PARIS, recherche :

PROGRAMMEUR SYSTEME

Expérience systèmes 2 ans minim., connaiss. DOS/VS, Assembleur PL/I et CICS. Env. C.V., photo et prétentions no 14.792, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Boutique couture prêt-à-porter hommes, Paris-16e cherche

RESPONSABLE

VENTE ANIMATION anglais exigé. Sérieuses référ. TEL. : 727-13-79 M. MICHEL ou M. PIERRE.

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son siège social

FRONT DE SEINE (15e) (proximité métro)

ASSISTANTE DE RECRUTEMENT

25 ans minimum

Ce poste conviendrait particulièrement à Diplômée I. U. T. portant intérêt à la fonction Personnel.

Après formation, elle aura à participer aux actions de sélection et notamment à assurer la conduite et le dépouillement d'examens psychotechniques standardisés.

Sténodactylo indispensable. Connaiss. en langue anglaise appréciées.

Adr. C.V., prétentions et photo à no 2.562 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Centre Médical Champs-Elysées rech. Comptable confirmé 25 a. minim., ayant sous ses ordres 2 collaborateurs. Disponible le 1er septembre. Tél. ce jour : 225-18-50, poste 43.

Important organisme national engage pour son CENTRE INFORMATIQUE une personne chargée de l'Assistance Technique auprès des utilisateurs. Cette activité couvre la mise en place d'applications de gestion sur terminaux, ainsi que l'aide aux utilisateurs dans les phases pré et post-démarrage, avec liaison sur l'ordinateur central. Niveau souhaité : Sciences - ECO, IUT informatique et/ou expér. dans activité groupe, méthodes, organisat. Lieu de travail : St-Maur. (94) RER, brefs déplacem. en province et rég. paris. Adr. C.V. détaillé et photo av. prétent. à no T 71.916. REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PARIS. Société de location et vente d'appareils médicaux recherche CADRE capable d'assister efficacement direction. Adresser C.V. et prétentions à : no 398 Publ. MURATET 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transmet.

représent. offre

Importante Société constructions métalliques recherche pour son agence de Montpellier représentant technico commercial, formation assurée, salaire fixe + commissions + frais. Ecr. Havas no 10.550 Montpellier, q. t.

cours et leçons

Débutez ou perfectionnez-vous en ARABE avec l'aide de Professeurs qualifiés. Ecr. no T 072.797, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

autos-vente

PEUGEOT - NEUBAUER

vd 504 FAMILIALE 75 d'exposit. km 1. 200. PRIX intéressant. M. Jacques SERRAS, 243-02-43.

Part. vend voiture « 2 chevaux AZAM EXPORT 65 », (Etat impecc.) Px 2.900 F à débattre. T. 660-84-04, P. 468 (hres bur.).

BENTLEY S 3T, état neuf 2 tons, air conditionné et mod. anciens. T. 624-33-33

bateaux

Loue Folle DOUCE, semaine(s), mois. Téléph. (16-91) - 26-39-20.

villégiatures

COTE D'AZUR, Cannes-s/Mer, jolie villa neuve 3 chambres. Août 7.800 F., sept. 5.400 F. Tél. (93) 31-23-27.

Loue authent. Roulottes gitanes, attelées. Rand. Provence, J. Moyne, 84320 Entraigues, Tél. (90) 81-00-35 - (90) 83-16-26.

SAINT-AYGULF. Particul. loue grande villa sur plage. Tennis. 6 chambres tout confort. Septembre - Octobre. 293-61-01.

COTE D'AZUR Marina 2 pièces pieds dans l'eau, port, plage. Août 4.200 F, septembre 2.500 F. Tél. (93) 31-23-27.

demandes d'emploi

SECRETAIRE CONFIRMEE

15 ans expérience commerciale, recherche, pour 1er sept., emploi stable sur Asnières, Clichy ou Saint-Lazare, nécess. initiatives et décis. Salaire 38.000/40.000 F.

Ecr. no 6.008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 38 a., licenciée espagnol connaissant angl. courant, portugais, secrét. sténodact. expérim. cherche poste d'avenir avec responsabilités et trav. intellectuel. Salaire supérieur à 3.000 F. Ecr. no 3.843, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 ans, titulaire B.T.S. plasticiens surface, recherche situation décorateur ou graphiste sur Paris, expér. profession. de 5 ans. Dossier à présenter. Libre de suite. Ecrire no T 72.754 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 25 ans, dynamique sens de l'organisation, licence sciences éco. + probatoire DECS, ch. poste cadre débutant comptabilité, contrôle de gestion Paris-province. Ecr. no 12.236 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 28 ans, franç., ingénieur école nat. sup. féminine agron. (Rennes) 5 ans expér. lab. rech. industrie agro. aliment. dont 3 en R.F.A. Allem. cour (écrit et parlé), bonnes connaiss. anglais, not. espagnol. Etud. ttes propos. Amérique latin. Ecr. no 3.850, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE HOMME 26 a. - I.E.C.E. Diplômé B.P. Cnab, 3 a. expér. cabinet admin. de biens, ch. emploi CADRE administrat. ds service spécial. promoteur, banque ou autre. Ecrire no 704 REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ

MAGASINS GRANDE SURFACE, AMEUBLEMENT

Actuellement en poste à Paris étudierait

PROPOSITION OUTRE-MER

Serait intéressé lancement chaînes Discount, organisation gestion commerciale.

URGENT

Ecrire sous no 12.506 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

DIRECTEUR FORMATION

Homme 38 ans ; 12 ans expér. Formation jeunes et adultes : Animation Pédagogique, Gestion Administrative et Financière, Relations Extérieures. Aimant Création et Négociation, ch. pour raisons personnelles poste en rapport. — Ecr. no 16.845, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H. 27 ans, DES, Sc. Eco., Eco publ. et planif., Lib. sept., ch. emploi stable domaine Eco. Transports et Eco. Urb. Ecr. J. Baron, 1, r. du Baron-Haussmann, 95570 Bouffémont.

J.H., 26 ans, lib. O.M., Thèse 3e cycle Géologie, conn. Fortran, statist., angl., lib. 1-8, étud. ttes propos. Hein Patrice, 61, bd de la Paix, 92400 Courbevoie.

J. H. 26 a., diplômé école cciale suisse et EFAP. Anglais courant, allemand lu, cherche poste RELATIONS PUBLIQUES Ecr. no 16.929 Contesse publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JOURNALISTE-SECRET. DE REDACTION, mise en pages, calibrage, maquette, exécut. sér. réf. dont « Paris-Match » ch. emploi dans toute publication. Ecrire sous no 12.445 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

1er sept. Secrét. d'avocat, ch. mi-temps ap.-midi, préf. 5e arrdt. Sal. actuel pr 3 h. matin 1.500 F + 13e ms. Ecr. no 5.611 Centrale Annonces, 121, r. Réaumur (2e).

J. F. 28 a., JOURNALISTE, 3 a. exp., dipl. univers. étudierait ttes propos. T. matin : 722-33-94.

INGENIEUR G. E.

Spécialiste gestion industrielle 45 ans, expérience acquise en industrie et cab. conseil, anglais.
— Organisation, structures, programmation de production (fabr., sect. tertiaire, admin.).
— Méthodes modernes de gestion (pas budgets et prix standards).
— Plans de développement et d'investissement.
— Marketing biens d'équipem.
Recherche :
— Poste de direction ou responsable d'organisation.
— Mission à l'étranger.
Ecr. no 3.837 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR COMMERC.

Sté 1.200 pers. C.A. 90 millions 44 ans - Anglais - Allemand Large expér. marchés export. EUROPE-U.S.A., gest., formation équipes vente, lancement produits, très sér. références. Intéressé par direction générale ou équival. dans sté à dévelop. Ecr. no 3.809 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE BANQUE + de 40 ans expérience haut niveau recherche activité :

CONSEIL FINANCIER ET EN GESTION

auprès cabinet ou société fiduciaire ou organisme professionnel.

Ecr. no 17.058, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

Africain, noir, 30 a., lic. Droit des Affaires, C.E.J., niv. D.E.S. Droit privé, expér. professionn., rech. emploi, étud. ttes propos. Ecr. no 3.851, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans, lib. O. M. licencié droit des affaires, étudierait toutes propositions. Ecr. Havas Nevers (58) no 610.

L'immobilier

appartements vente

Paris

17e - RESIDENTIEL

ds charmant petit hôtel particulier. Soleil, vue dégagée, 3 p. cuis., bs, 70 m2. Vis. s/ pl. mer. 14 h. 30/17 h. 30 6, rue PHILIBERT-DELORME.

Av. Trudaine, vue exceptionnelle. très beau duplex de 180 m2. CIABA, 720-66-66.

59, rue SAINT-DENIS Reste 4 très beaux studios. CIABA, 720-63-63.

Carrefour ST-GERMAIN, BAC, entièrement sur verdure : 92 m2, living, 2 chbres, calme, soleil. - Téléphone : 326-31-74.

17e, Péreire, salon, S. à M., 1 chbre, bains, cuis., office, tt confort, 110 m2, ch. de bonne. Mercr., jeudi, 14 h. 30 à 17 h., 5, RUE ALBERT-SAMAIN.

Pr. sq. BATIGNOLLES, tr. gd liv., 3 fen. + ch., impec., moq. tél., tt cft, 270.000 . - 229-52-98.

CHAMP-DE-MARS

PRES SEINE. Propr. vend, ds bel imm. P. de T., splend. liv. + 2 chbres, entr., cuis., salle de bains, chff. centr., téléphone. Prix intéressant. Tél. 723-38-53.

XIIIe - ITALIE - SECTEUR

EXTRAORDINAIRE

pour placement PROPRIETAIRE VD DIRECT. dans bel immeuble rénové 100 %

27 STUDIOS

tout confort, équipés, conçus pour location rapide et rentable dès livraison le 10/75. Location et gestion assurées. 325-25-25 + 56-78.

XIIIe - PRES TOLBIAC 39, RUE DOMREMY belle et complète RENOVATION

30 STUDIOS ET 2 PIECES

tout confort - agencés SPECIAL PLACEMENT importante rentabilité et plus-value sûre et d'avenir. Je vends directement. Me voir, les 22/ 23 et 24, de 14 à 19 h.

2e - VIEUX PARIS dans bel immeuble 17e siècle, ENTIEREMENT ET LUXUEUSEMENT RENOVE

STUDIOS 2/3 ET 4 PIECES EN ATELIERS D'ARTISTES

AVEC LOGGIA ET DUPLEX grand confort. Caractère. Agencement et décoration recherchés. LIVRAISON IMMEDIATE Propriétaire : 325-25-25.

XIIIe - GOBELINS

Immeuble neuf, tout confort : Beau 5 Pces, 110 m2, tél., cave, 2 emplacements voit., sous-sol. SEICAP. — OPE. 73-45.

5 P. XVe, RESID., S/JARD., 180 m2 + 14 m2 loggia, immeuble 1971, stdg, garage, CALME, SOLEIL, 580.000 F. Frais 2 %. FONCIAL, 266-32-35.

CONVENTION Beau 3 P., tt cft; ref. neuf, 3e étage rue et cour, exception. 205.000 F. Téléphone : 306-15-09.

XVIe BOIS Dans Hôtel Part. de CLASSE en P. de T., dupl., r.-de-c. + 1er ét., jard. 50 m2 av. Pav. 2 P., poss. surél., 260 m2 habit. 870-34-87.

20e 3, villa Dury-Vasselon, ds bel imm., 8e étage, asc., 2 P., cuis., S. d'eau, wc, urgt. 89.000 F. Pr R.-V. : 628-79-40.

SUR SEINE DUPLEX SUPERBE pl. Sud, 5 P., 300 m2, terrasse 60 m2, 2 ch. serv. T. : 260-53-32.

PR. MONTSOURIS, belle maison 6 p. avec jardin 130 m2 habitab. ALGRAIN, 285-00-59 et 285-09-54.

MARAIS, 2 p., ref. nf, cuis. éq., tr. ensol. sur rue. T. : 770-74-14.

Av. GRANDE-ARMEE 6e ét. sud GD SEJ. + chb., cuis., bs, cft, 300.000 F. Dagove. SEG. 55-31.

Mo MAUBERT Bon immeuble ravalé **STUDIO** sur rue. Ext., kitch., salle de bains, w.-c. 16 à 18, RUE SAINT-VICTOR. PX INT. Mardi, merc. 15/18 h.

16e - PASSY

AFF. EXCEPTIONNELLE **80 m2** env. rez-de-ch. cour. Prof. libér. autorisée

LIVING + CHAMBRE

cuis., bains, w.-c., chauff. imm. A RENOVER

PRIX : 195.000 F

S/place mercredi et jeudi, de 10 h. à 13 h. et 14 h. à 17 h. 10, RUE RAYNOUARD ou 723-71-52

Mo NATION SUR AVENUE Ds bel imm. réc. Living, 2 ch. 71 m2, tt cft, asc. Excell. état. Pr r.-vs, 628-79-40.

MONTMARTRE, av. verdure. Studio ref. nf. 35 m2. Gde c. éq. coin repas. — 770-74-14.

Mo NATION Immeuble récent. 5e ét. Asc. Living, 2 chbres, tt cft, chff. central. 185.000 F. - Pr r.-vs : 340-62-14.

ECOLE-MILITAIRE

DS BEL IMM. BOURGEOIS REZ-CH. S/VOIE PRIVEE **5 PIECES** TOUT CONFORT ENTIEREMENT REFAIT NEUF

PRIX : 410.000 F

S/pl. mercr., jeudi, 14-18 h. 30 4, SQUARE ROBIAC ou 723-96-05

MICHEL-ANGE - **MOLITOR** 5 p., 122 m2 rez-chaussée, cour priv. Calme. Profess. libér. pos. Imm. de qualité. — 231-81-11.

PART. vd ds imm. XVIIe s. entièrement rénové, GD STUDIO CARACT. 78 m2. Tél. 260-58-30.

Rue BONAPARTE, imm. classé. Raviss. appart. 3 p. tout confort, 330.000 F. EICHER BAL. 42-07.

CENSIER-GOBELINS

2 P., cuis., 35 m2, 5e étage sans ascens., imm. excell. - 331-89-46.

7e Proximité Champs-de-Mars vend directement 5 Pces ppales sur balcon, dernier étage, plein sud, bel imm. pierre de taille, bourgeois. - 754-22-96.

148, BD DU MONTPARNASSE, bel appartement 5 P. tél., parkg, chambre serv. Poss. profession libérale. Vis. mercredi 14-18 h.

17e PLACE CLICHY pour placement, val. loc. 850 F. Studio tt cft, tél., impeccable. 90.000 F. - Tél. : 797-93-21.

13e JEANNE D'ARC, imm. réc., studio tt cft, balc. 120.000 F. Tél. 797-93-21 ou 583-41-66.

SAINT-AMBROISE Bel immeuble P. de T. 3e s/rue Liv. dble + chbre tt cft, tél., soleil. 185.000 F. - 628-60-49.

RUE DU FOUR, 6e étage avec ascens. Plein soleil. Stud. tout confort. SOL. 24-10.

ILE ST-LOUIS. STUDIO sur COUR/JARDIN - SOL. 24-10.

RUE ST-SAUVEUR, 135 m2. 4 P., bains, cuis. - SOL. 24-10.

5e MAUBERT. 2e ét. Living + chbre, gde cuisine. S. de bns, w.c. indépendants. Tr. bon état. CORI - 548-23-77.

PL. GAMBETTA. Mag. séjour 48 m2. 5 fen. 4 ch. tt cft. 5e ét. 340.000. - 742-38-73.

PRESTIGE DE L'ANCIEN GRAND CONFORT MODERNE, (2e) Bourse PROPRIETAIRE vend directement STUDIOS 2/3 et 4 PIECES EN ATELIERS D'ARTISTES avec LOGGIA en DUPLEX. Caractère préservé. Agencement et décoration recherchés. Me voir sur place les 22, 23, 24, de 13 h. à 19 h., 9, rue PAUL-LELONG.

BOULEVARD FLANDRIN Imm. P. d. T., 3e ét., soleil. 7 p., belle réception, ch. serv., professions libérales. Martin, Doct. Droit, 742-99-89.

Pr. Bon Marché - ODE. 42-70 Terrasse - Verdure Gd sél., 2 ch., 2 bns, asc., tél.

LOUVRE - PALAIS-ROYAL Studios et 2 pces, t. grd stand. ASCENSEUR, V.-O., MOQUET. Le propriétaire : DID. 97-15.

(10e). Très belle rénovation. Imm. entièrem. refait à neuf. Studios pour placements. Le propriétaire : DID. 98-54.

(7e). 26, RUE ROUSSELET. Appts à rénover, av. chff. cent. eau chaude ou terminés. Très ensol. Partie sur jardin. 70 m2, 90 m2, 150 m2 ou 240 m2 en Duplex. Mercredi, jeudi, de 12 à 19 h.

CHERCHE-MIDI, 40 m2, 2 Pces. cuis., bns. Imm. P. d. T., 2e ét. sur cour/jardin - 567-22-88.

27, r. des Sablons. 4 p., 105 m2, tt cft. 23-24 juill., 13 h 30-16 h 30.

BUTTES-CHAUMONT Propriét. vend ds imm. P. d. T. 2 P., ent., cuis., dche, wc. 6e ét. Refait neuf. 110.000 - 208-21-56.

MAILLOT, 5 P., 158 M2, à moderniser. Bonne distribution. Standing. SOLEIL - 325-00-06.

PLACE MALESHERBES

Bel imm. APPART. 250 m2. 7/8 PIECES, 2 bains. Bon état. Soleil. PROF. LIB. ACCEPT. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

MARAIS

RUE DE TURENNE Imm. anc. en cours rénovation. Luxueux, aménagé - Studios et 2 pièces à partir de 123.500 F. Location et gestion assurées. GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix, Paris (2e), TELEPH. : 073-15-51 - 073-88-22.

HALLES

STUD. confort, de caractère. 99.500 F. Crédit. 359-73-18.

7e RASPAIL - BAC EXCEPTIONNEL CARACTERE dble EXPOSITION gde réception, 4 ch. + 2 bns, ch. serv. 250 m2 + TERRASSE + gren. Tél. : 222-29-43, 548-63-63.

16e CHARDON-LAGACHE 2 p., cuis., bns. 7e ét. Asc. 38 m2. — Tél. : 567-22-88.

SEGONDI S.A. - 874-06-45 **17e** Pr. PARC MONCEAU Très bel imm. standing 7 p. p., cuis. agencée, 2 s. bs. 240 m2. Excellent état. 2 chbres service. - Possibilité garage. Visite mercredi 15 h. - 18 h. : 59, RUE DE PRONY.

CENSIER. 2 p., cuis., bns, w.-c. 165.000. « F.A.C. » 337-49-59

14e Studio impec. loué 7.200/an 69.000. « F.A.C. » 337-49-59.

18e 3 pces, réf. nf, tt conft. Ce jr de 17 h. à 19 h. 30, 83, rue des Martyrs. 770-74-14.

92, AV. DE VILLIERS

B. imm. P.T. S/av. et verdure. Dble liv. + chb., tt cft. Park. 360.000. Mardi, mercr., 15-19 h.

STUDIOS MARAIS LIBRES très bon investissement, rentabilité possible 9 à 10 %. Tél. 924-16-36 (à midi).

14e RESIDENTIEL Imm. 73, très bel appartement, living, 2 ch., 2 bns, terrasse. Vue sur verdure. - 325-83-81.

MARAIS Imm. classé Rénové Duplex de caractère. 180 m2. Gde récept. 3 chbres. 526-31-74.

7e - QUAI D'ORSAY 5e ét. 7/8 pces. Except. Tél. 2.600 F p/mois. - BAL. 10-97.

BRETEUIL. B. im. P. de T., rav. VERIT. 5 PCES 236 m2 + gde chbre serv., cuis., office, 2 sanitaires, cave. TELEPH. IMPECC. 780.000 F. - 555-79-54.

MUETTE BEL APPT FAMILIAL 3 réceptions + 5 chambres. Prof. libér. - 577-38-38, mat.

Fenêtres et terrasse SUR SEINE Face au Louvre et Tuileries Ds imm. ancien avec ascens., appart. 135 m2 au 5e étage + dépend. au 6e par escal. intér. à aménager au goût acquéreur. Ecr. B.P. Mr du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02 (S. 57), qui tr.

25, BD RICHARD-LENOIR Immeuble récent d'angle LUX. 3 P. 95 m2 env. + gd balc. +2 park. S.A. AZED, 355-35-34.

29, RUE PARCHEMINERIE Imm. 18e classé. Asc. Duplex 90 m2 + terr. Surface nue à aménager au gré du preneur. Voir ts les jrs 14/17 h. 633-97-40.

8e VILLIERS. Pr. vend ds bel imm. pierre de t. catég. 2 A, gd 4 p. 117 m2, tt conft. 480.000 F. 531-95-22

PLATEAU BEAUBOURG Propriétaire vends STUDIOS et DUPLEX grand confort dans bel immeuble entièrement restauré. Se renseigner : TREVAL, 41, rue Réaumur. — 277-62-23.

PANTHEON - DUPLEX Tr. original - 230 m2 - Atelier Pet. terrasse. Charme. Exclusiv. RARE. - Tél. : 260-53-32.

Région parisienne

EXTREME URGENCE **NEUILLY** 40, RUE CH.-LAFFITTE 5e et 6e ét. - Plein sud Raviss. duplex 124 m2 env. + terras. plain-pied 110 m2. Vis. merc., jeudi, 14 à 18 h.

Vincennes - Avenue de Paris : Gd 6 P., 170 m2, tr. bel imm., parfait état, conviendrait profession libérale. Tél. : 256-13-29.

La Défense, résidence le France, part. vend tr. beau 3 P., 74 m2 + loggia 15 m2, double living + 1 chambre, étage élevé, vue exceptionnelle - jamais habité. Tél. : 589-26-17, après 19 heures.

VILLEJUIF Direct. propriét. : appt NEUF, 3 P., cuis., conft, calme, jard. priv. 220 m2, 320.000 F. S/pl., 10-17 h., 33, av. P.-V.-Couturier. 878-19-66.

Boulogne. Maison 7 p., 150 m2. Très agréable jardin de 100 m2. ALGRAIN - 285-00-59 - 09-54.

LEVALLOIS MAIRIE 57, rue Voltaire. Près Métro. 4 p., bns, 100 m2, 6e ét. Tout confort. Ch. service. Prix : 330.000 F - 265-70-85.

Versaille. 1 bis, av. des Etats-Unis. Livg dble, 2 ch. tt conft. Tél. s/place mercr., 14 à 18 h.

SAINT-CYR, sans vis-à-vis dernier étage, Part. à Part. : 4 pièces 87 m2, 12 m2 BALCON, séjour + 3 chamb., cave, park., prox. centre ccial, écoles, CES, lycée. EXCEPTIONNEL. Prix 200.000 F. Tél. 907-77-33, poste 670

Province

NICE Immeubles grand luxe sur mer, 4 pièces, terrasse, direct. port + plaisance, 440.000. 4 pièces duplex. Promenade des Anglais, insonorisé, climatisé. 500.000 MATHIAS, 4, avenue de Provence, Nice. T. (93) 85-97-51.

ANGLET Près Biarritz Part. à part. vd, tr. URGENT, DEMEURE gd standing dans château siècle dernier. - Séjour 40 m2, boiser. anciennes, 3 chbres, cuis., bns, gar. Tt cft. Cave. Parc. Jardin. PRIX : 215.000 F Vis. s/pl. : MATIN jusqu'à 14 h. LE SOIR : 18 à 20 heures. « VILLA SOPHIA » 44, av. Biarritz, ANGLET (64).

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7 arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (3e). Tél. : 579-39-27.

Ach. urgent, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces. Paiement compt. chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

Voir la suite de notre immobilier en page 16

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le conseil régional d'Auvergne adopte à l'unanimité un plan de développement du Massif Central

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Afin d'apporter un remède à la situation particulièrement grave du Massif Central, dont la dépopulation dans les zones rurales apparaît tout à fait alarmante, le président de la République avait demandé, il y a quelques mois, que soit mis au point pour cette région un programme spécifique d'aménagement et de développement s'apparentant à celui qui a été appliqué à la Bretagne.

Dans le cadre de la préparation de ce programme, dont les dispositions définitives doivent être arrêtées et rendues publiques au mois de septembre prochain par M. Valéry Giscard d'Estaing lui-même, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur chargé de l'aménagement du territoire, a, les 23 et 24 juin dernier, fait une visite dans les départements du Massif Central.

Après les dix-huit chambres de commerce et d'industrie des départements du Massif Central, qui, réunies à Clermont-Ferrand le 18 juillet, avaient souligné l'importance d'une action en faveur du désenclavement du Massif Central, ce sont le conseil régional et le comité économique et social d'Auvergne qui, lors d'une session extraordinaire organisée en commun, le lundi 21 juillet, à la préfecture de Clermont-Ferrand, ont exprimé leur avis concernant les orientations à donner à ce plan pluriannuel de développement du Massif Central. Sous la présidence de M Jean Morelon, député du Puy-de-Dôme — suppléant de M. Valéry Giscard d'Estaing, — président du conseil régional, assisté de M. Michel Debatisse — président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, — président du comité économique et social, a été mis en discussion le rapport élaboré par M. Jean Proriol, sénateur (R.I.) de la Haute-Loire, et synthétisant les conclusions auxquelles avaient abouti les travaux préparatoires des trois commissions mixtes des assemblées régionales.

« *L'élaboration du programme proposé par le président de la République qui traduit une volonté politique personnelle,* a notamment déclaré M. Proriol, *passe par l'étude de trois points essentiels : le désenclavement, l'emploi, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.* »

Pour ce qui concerne le désenclavement routier, le rapporteur a posé en préambule la nécessité de doter dans les meilleurs délais et si possible d'ici à la fin du VIIe Plan le Massif Central de deux axes routiers le franchissant du nord au sud et de l'est à l'ouest. Dans le détail, M. Proriol souhaite voir retenir les opérations suivantes : R.N. 9, au sud de Clermont-Ferrand ; liaison Clermont-Ferrand-Aurillac par le Lioran ; R.N. 88, Le Puy-Saint-Etienne ; R.N. 89, Clermont-Ferrand-Brive, axe est-ouest Montluçon-Digoin ; R.N. 143, Riom-Montluçon.

Autre point essentiel : l'action en faveur de l'agriculture qui « *souffre de divers handicaps qui paralysent son évolution et se traduisent par des revenus plus bas (30 % inférieurs à la moyenne nationale) et font que les jeunes quittent de plus en plus la terre.* » Il faut, selon M. Proriol « *accélérer l'aménagement foncier, renforcer des actions de développement de l'élevage, améliorer le cadre de vie* ».

Plus de soixante interventions devaient suivre la présentation de ce rapport. M. Pierre Villon, député de l'Allier et seul représentant communiste au conseil régional a qualifié l'initiative du président de la République « *d'opération de mise en scène à caractère publicitaire destinée à détourner l'attention de la population au moment où le chômage s'aggrave* ».

Quant au porte-parole des onze représentants de « l'opposition socialiste » au sein du conseil régional, M. Pourchon, adjoint au maire et conseiller général de Clermont-Ferrand, il a affirmé que « *le développement de l'activité et la reprise de l'emploi, indispensables à l'Auvergne et aussi au pays, passent par une relance immédiate de l'activité économique* », mais il a ajouté : « *Le groupe socialiste considère toutefois qu'à situation d'exception, il faut aujourd'hui des mesures d'exception* » et demande que « *le programme proposé par le rapporteur soit intégralement réalisé en cinq ans* ».

Le rapport de M. Proriol a finalement été adopté par 17 voix pour et 1 abstention par le comité économique et social et à l'unanimité par le Conseil régional.

ANDRÉ TRONCHÈRE.

A PROPOS DE...

LE RETRAIT DE L'AIDE IRANIENNE

La Pan Am et le pétrole

Le refus du gouvernement iranien de consentir un crédit de 300 millions de dollars à la compagnie américaine Pan American Airways doit être considéré comme le résultat direct de la diminution des revenus pétroliers du pays.

On pense qu'en 1975, cette diminution serait de l'ordre de 20 % : *il ne rentrerait dans les caisses du Trésor iranien que la somme de 16 milliards de dollars.* M. Madjidi, ministre du plan et du budget, avait récemment déclaré que son pays refuserait dorénavant toute nouvelle aide économique à l'étranger au cours des prochains mois, se contentant de verser les prêts antérieurement promis et dont le chiffre s'élève à 4 milliards de dollars dont 1,2 milliard pour la Grande-Bretagne et 1 milliard pour l'Egypte.

Le refus opposé à Pan Am ne doit pas être considéré comme un coup de frein donné au rapide développement de Iran-Air qui a réalisé, l'an dernier, un large bénéfice. Les responsables de la compagnie nationale ont toujours la ferme intention de compter bientôt parmi les grands transporteurs aériens du monde. Il est toujours question d'acquérir le supersonique franco-britannique Concorde mais Iran-Air préférerait que cet avion soit essayé par Air France et British Airways, avant de passer commande ferme.

Comment *Pan Am* va-t-elle se retourner maintenant que l'Iran lui fausse compagnie ? Ce transporteur américain qui a perdu, l'an dernier 400 millions de francs, s'était vu refuser, par le président Ford, une subvention mensuelle de 51 millions de francs.

La vieille idée d'une fusion Pan Am - T.W.A. avait alors resurgi. Finalement, les deux partenaires préférèrent procéder à un simple échange de routes internationales afin d'éviter un recouvrement de leur réseau. Pan Am - T.W.A. avait alors resà lier son sort à celui d'*American Airlines* ou d'*Eastern Airlines*. Mais ces projets n'eurent pas de suite. Quel sera, aujourd'hui, son sauveur ?

Région parisienne

Domont-village : soixante-quinze logements aux enchères ?

« *Imaginez que vous achetiez une voiture, ou un réfrigérateur, que votre vendeur fasse faillite et qu'on vous fasse payer ses dettes. Vous refuseriez !* » C'est ainsi qu'un résident de Domont-Village, dans le Val-d'Oise, résume la situation des soixante-quinze familles qui, comme lui, verront leurs maisons vendues aux enchères s'ils ne paient pas les dettes de la société qui les a construites.

Il est vrai qu'en achetant les pavillons sur plans en 1967, les acquéreurs entraient dans une société civile immobilière et devenaient, par là même, solidaires des ennuis financiers des promoteurs. Ceux-ci firent faillite, laissant quelque 2 300 000 francs de dettes aux familles déjà installées.

« *Nous avions alors deux solutions,* dit un résident, *ou bien payer 30 000 francs chacun, ou bien trouver un promoteur qui accepterait de payer nos dettes, rachèterait le reste du terrain et terminerait la dernière tranche des travaux.* »

L'idée n'est pas folle car le terrain présente beaucoup d'atouts : il est situé en bordure de la forêt de Montmorency, à 10 kilomètres de l'aéroport de Roissy et 20 kilomètres de Paris. La dernière « bonne carte » des habitants de Domont, c'est aussi l'attention que le secrétariat d'Etat au logement porte à leur sort : les maisons, de bonne qualité architecturale, avaient été « primées » par l'administration qui demande aujourd'hui à un promoteur de reprendre l'affaire.

La législation réglementant les sociétés civiles immobilières a été modifiée depuis lors et une telle aventure ne serait plus possible aujourd'hui. Mais la loi n'est pas rétroactive et le 20 octobre, si une solution n'est advenue, les pavillons seront vendus aux enchères.

ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE

Un plan d'urgence pour la pollution marine

par CHRISTIAN HUGLO (*)

ON aurait tort de croire que la manifestation des marins-pêcheurs de la baie de la Seine, empêchant le déroulement d'une épreuve de Championnat du monde de voiliers, constitue un simple geste de mauvaise humeur.

C'est un nouvel avertissement face à une situation que les pouvoirs publics ont laissé se dégrader. La baie de Seine était classée parmi les meilleures frayères d'Europe. Aujourd'hui, on commence à reconnaître que ce n'est qu'un vaste égout qui reçoit chaque jour, en ce qui concerne le seul rejet industriel, 10 000 tonnes de « boues jaunes » (déchets de phosphogypse et, chaque année, 81 000 tonnes d'acide sulfurique et autres déchets provenant du bioxyde de titane dénommé communément « boues rouges ».

Il est très grave que les textes d'application de la loi du 16 décembre 1964 sur l'eau soient sortis tardivement. Il a fallu, par exemple, attendre 1973 pour voir paraître les principaux décrets d'application et mai 1975 pour les principales circulaires.

La récente loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dicte la politique à suivre en matière de rejets industriels ou urbains. Combien de temps attendra-t-on les décrets d'application de cette loi ?

Les marins-pêcheurs n'attendent plus des promesses mais des faits. On peut sérieusement se demander si les procédures administratives qui ont été engagées seront assez rapides et efficaces pour sauver les marins-pêcheurs.

Pour arriver à un résultat, il faudra savoir se séparer d'une idée fausse et résoudre un dilemme. L'idée fausse est celle du pouvoir auto-épurateur de la mer ; trop souvent les autorisations administratives de déversement reposent sur cette conception erronée de la biologie marine. Le doute sur les effets d'une pollution ne devrait pas profiter aux pollueurs...

Le dilemme à résoudre est celui de l'emploi. Il est absurde de continuer à considérer que la lutte contre la pollution entraînerait la suppression d'emplois. C'est, au contraire, l'absence de mesures anti-pollution qui engendrerait le chômage. Douze cents emplois sont procurés par la pêche dans la région de Honfleur.

Si la suppression pure et simple des pollutions paraît difficile, la neutralisation des produits déversés serait déjà un premier pas. Il faut de façon urgente qu'un plan de réduction des pollutions soit établi et qu'un calendrier soit respecté.

Les gouvernements veulent-ils réellement agir ? On pourrait en douter... Ainsi en Italie, il existe un projet de loi destiné à effacer les condamnations prononcées contre la Montedison le 27 avril 1974 et à réduire à néant les conditions de neutralisation de déversement de ces « boues rouges ».

La récente directive élaborée par les autorités économiques européennes (*le Monde* du 20 juillet) établissant un plan de réduction de la pollution, notamment pour les rejets de bioxyde de titane ouvre la voie. Car elle permet d'espérer que la protection de l'environnement n'aura pas une fois de plus, à être arrachée...

(*) Avocat à la cour de Paris.

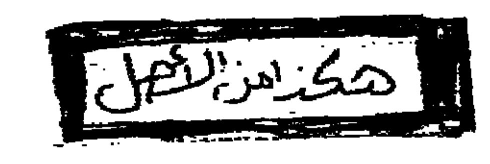
FAITS ET PROJETS

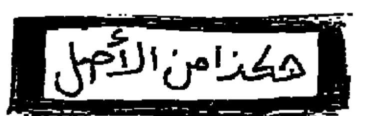
Urbanisme

● EMPRUNT DE 30 MILLIONS POUR SAINT-ETIENNE. — La ville de Saint-Etienne vient d'être autorisée par le gouvernement à contracter un emprunt d'un montant de 30 millions de francs libellés en unités de compte européennes. L'emprunt servira à créer des réserves foncières dans l'agglomération. — *(Corresp.)*

Fiscalité locale

● LES IMPOTS LOCAUX A IVRY : + 27 %. — Le préfet du Val-de-Marne vient d'obliger la commune d'Ivry à augmenter ses impôts locaux de 26,82 %. La municipalité communiste, qui n'a pas augmenté les impôts depuis quatre ans, avait établi un projet de budget qui ne tenait pas compte de certaines dépenses obligatoires.





Les régions

échappées
r
enfants
villes

UN MILLION ET DEMI DE PETITS « COLONIAUX »

Bagneux casse sa tirelire pour les vacances

EN France, 45 % des enfants n'ont ni maison à la mer... ni grand-mère à la campagne. Leurs parents n'ont pas les moyens de louer une villa deux mois de vacances. Il leur reste les « colos ». Mais sont-elles à la portée de tous, ces « joyeuses colonies de vacances » ?

En 1881, quelques âmes charitables envoyaient une poignée de petits citadins « pâlichons » faire provision de chlorophylle à la campagne. *Ainsi est née la première colonie.* Depuis, les enfants se sont multipliés et la formule a fait recette. *Il étaient un million et demi* en 1974 à quitter leur famille pour quelques semaines, sous l'égide des *municipalités, des comités d'entreprise ou d'associations spécialisées.*

Les colonies de vacances coûtent cher, aux parents, certes, mais plus encore aux organisations. Les maires le savent. Chiffres en main, la municipalité de Bagneux, que dirige M. Henri Ravera *(P.C., Hauts-de-Seine)*, le prouve. Sur 9 000 enfants *habitant Bagneux*, chaque année 640 partent en colonie dans l'une des trois maisons achetées par la municipalité, dans le *Morbihan, le Cher et la Haute-Savoie.*

20 centimes par jour

Un enfant « coûte » 1 400 F par mois. Sur cette somme la famille verse entre 200 et 800 francs selon ses ressources En fonction de calculs relatifs aux revenus imposables des ménages, les Allocations familiales *délivrent* des « bons vacances » *qui s'élèvent* cette année à 250 francs par enfant. *A Bagneux, ville ouvrière, la participation* des familles se monte en moyenne à 400 francs. La mairie débourse donc 1 000 francs pour chaque séjour. Avec quelque nostalgie les organisateurs se souviennent du bon temps de l'après-guerre. L'Etat subventionnait à 50 % le fonctionnement des colonies de vacances. « De ces 50 %, il ne reste aujourd'hui que 5 francs par mois, de quoi acheter chaque jour un pot de yaourt pour chaque enfant », dit-on à Bagneux.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports répartira cette année une enveloppe de 37 759 699 F. *Le calcul est facile et éloquent* : à peine 20 centimes par jour et par enfant. Mais on rappelle, *rue de Châteaudun, que la vocation du secrétariat d'Etat est moins de* subventionner le fonctionnement *des colonies que d'aider à la formation de leurs animateurs.*

Pour ceux qui, pour une raison ou une autre, ne partent pas au soleil, il reste... tout de même, le centre de loisirs et le centre aéré. A Bagneux, 500 enfants des classes maternelles et primaires partent *ainsi dans la maison de Champlan,* dans l'Essonne : balades dans les bois, pique-niques. Il leur en coûtera *alors de 3 à 7* francs par jour. *Mais la mairie ne peut compter que sur la seule aide du département.*

Qui partira en colonie ? Qui restera ? Les familles modestes ne peuvent « payer » la colonie à tous leurs enfants. « A Bagneux, une famille de six enfants dont le père gagne 2 000 F par mois n'envoie que deux petits en colonie, deux autres vont au centre aéré, les deux derniers restent. »

Malgré tous ses efforts, la municipalité ne peut répondre à toutes les demandes, « sans compter toutes celles que les familles n'osent pas formuler car elles savent qu'il n'y a pas assez de place ».

Cent quarante enfants verront, cette année, s'en aller leurs « copains ».

Il leur faudra attendre l'autre autocar... l'an prochain.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La Verrière, dans les Yvelines

Un peu d'air ur «le Bois de l'étang»

U point où les vieilles et sinueuses ruelles de La Verrière (Yvelines) viennent butter sur la ligne de chemin de fer, entre un foyer de travailleurs immigrés et une route départementale, ressent les parallélépipèdes en béton d'un ensemble H.L.M., c'est lois de l'étang. La cité, qui ressemble au premier abord à ut, tant les enfants y sont nombreux, fit beaucoup parler d'elle, il un an, lorsque, comme un mélange mal dosé, elle explosa et secouée par plusieurs incidents. Mais aujourd'hui, grâce à une d'actions vigoureuses, les six cents logements ont changé de ge.

I est vrai que, si on avait voulu réunir en un même lieu toutes causes de difficultés, on n'aurait pu mieux faire. La cité, terminée 1972 sur le « territoire » de la ville nouvelle de Saint-Quentin, peuplée peu à peu suivant les dispositions de l'arrêté de 1968 : Renault avait participé à la construction par le biais du ...onal et lorsqu'on demanda à la firme qui elle désirait loger Bois de l'étang, elle y envoya *ses travailleurs immigrés*. D'autre , lorsque la préfecture dut reloger ceux qui répondent à la caté... e des « cas sociaux » et les familles étrangères chassées par la olition des bidonvilles, elle choisit le Bois de l'étang. Deux mille cents personnes, dont 43 % d'immigrés, se trouvèrent ainsi semblées, reliées au reste de la ville par... un seul téléphone et ligne d'autobus ; avec pour se nourrir une unique boulangerie.

Des gamins de huit ans

En 1974, lorsque les parents d'élèves se mirent à faire quelques ...uls, ils s'aperçurent avec inquiétude que la proportion des ...nts étrangers atteignait 62 % et que la moitié des écoliers redou...ent dès les classes préparatoires. « *Et puis,* souligne un habitant la cité, *nous n'avions aucun local commun. Les enfants étaient ...ndonnés à eux-mêmes de 7 heures du matin à 7 heures du soir, ...avaient le réflexe de tout casser.* » Le phénomène des « bandes » aussi une question de mathématique ou de démographie : ici, moitié des habitants ont moins de quatorze ans. « *Dix-huit fois, ...ole a été saccagée,* rappelle le maire de La Verrière, M. Robert ...lt, *mais les policiers trouvèrent dans leur « filet » des gamins de... ans.* »

Dix jours après son arrivée dans les Yvelines, il y a un an, le ...veau préfet, M. Jean Brenas, organisait une réunion pour tenter régler l'affaire. On décidait alors en hâte d'installer quatre-vingts ...es téléphoniques, deux cabines, une boucherie, une pharmacie, ...épicerie, deux abribus ; d'aménager un terrain de sports, d'em...ucher deux animateurs en mettant à leur disposition un appar...ent de type F 4. Une classe d'initiation au français était mise place.

« *Nous avons été submergés par les enfants,* remarque l'anima...r du quartier, *et particulièrement par ceux qui ont entre huit et ...uze ans* ».

Une femme accouche seule

Mais aujourd'hui, la cité n'est plus enfermée sur elle-même. ...s enfants joyeux inondent les pelouses bien taillées, le centre ...mmercial bourdonne, le groupe scolaire va s'étoffer et l'on va ...énager un terrain de football. Des vingt-cinq plaintes pour vol ...posées en janvier 1975, au commissariat de police tout neuf, il en subsiste aucune depuis avril. Pour la première fois, l'école ...t restée à Pâques sans surveillance. Une situation idyllique ?

Pas tout à fait. Les camions de déménagement sont là pour ...montrer que les habitants de nationalité française continuent à ...itter ce grand ensemble. Comme le remarque le maire, « *dernièrement, une femme a dû accoucher seule, car le médecin a refusé aller dans la cité* ». Les animateurs et les habitants demandent des moyens plus importants », « des équipements plus nombreux ». ...i le problème des enfants pré-adolescents est réglé grâce à une ...nimation permanente, celui de l'enfance reste posé, car la délin...uance a baissé d'une tranche d'âge : il y a quelques semaines ...eux enfants de cinq ans, ont dévalisé un magasin.

« *Nous voulons faire de la cité la vitrine de ce que la préfecture ...eut faire pour les immigrés* », déclare le préfet des Yvelines, qui ...ésirerait que l'action menée ici par l'administration soit exemplaire.

Exemplaire, le Bois de l'étang ? Sans doute, si l'on compare ...ujourd'hui avec le triste souvenir d'hier. Mais pas encore tout à fait, ...i l'on songe à tout ce qui reste encore à faire, notamment pour les ...nfants...

M.-C. R.

A ISSOIRE

Des métallos soviétiques chaussent les sabots auvergnats

A Issoire, une petite ville du Puy-de-Dôme, vont bientôt venir vivre plus d'une centaine d'ouvriers soviétiques et leurs familles pendant deux années : le temps d'installer une très grosse presse achetée à l'U.R.S.S. Comment vivent les membres des quarante familles déjà présentes, pionniers d'une originale coopération soviéto-auvergnate ?

Issoire, première étape — premier bouchon — sur la route nationale 9, au sud de Clermont-Ferrand. Issoire et son église romane du douzième siècle, étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, voit aujourd'hui à ses portes se construire une nouvelle cathédrale de l'ère industrielle et de l'aéronautique, un bâtiment dont le volume intérieur est égal à celui de Notre-Dame de Paris. Dans cette cathédrale, les bas-reliefs et les textes latins sont devenus panneaux de chantier, en écriture cyrillique. Bientôt, de la « crypte » à la croisée des ogives se dressera la plus grande presse à matrices d'Europe, d'une puissance de 65 000 tonnes.

Issoire, sous-préfecture traditionnelle, vivait à mi-chemin entre deux mondes, celui de l'Auvergne rurale de l'élevage et des grands marchés et celui de l'Auvergne industrielle de la métallurgie et de l'automobile. Avec deux entreprises métallurgiques Cegedur et Forgeal (du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann), une usine de matériel électrique automobile (Ducellier) et un modeste constructeur d'avions (Wassmer), il y avait, à Issoire, dans les années fastes de l'expansion, suffisamment d'emplois pour que la ville prospère.

En 1967, les principaux clients de Forgeal, les bureaux de construction aéronautique, Sud-Aviation, SNIAS et Dassault, envisageant favorablement l'avenir, demandèrent à la filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann d'augmenter la capacité de ses presses. Il fallait pour la nouvelle génération d'avions des pièces en alliage d'aluminium, de magnésium et de titane de plus en plus robuste. Des presses de 20 000 tonnes il fallait passer à celles de plus de 50 000 tonnes. A qui s'adresser ?

Pistes en direction des Etats-Unis, mais la démarche des forgerons d'Issoire ne fut pas prise en considération. De même un projet de taille européenne, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne, échoua. Restait l'Union soviétique. La volonté de celle-ci d'exporter un matériel et une technique qu'elle maîtrisait bien, les conditions de vente favorables qu'elle offrait, l'intérêt que le ministre des finances de l'époque portait tant aux échanges franco-soviétiques qu'à l'avenir du Puy-de-Dôme, firent aboutir ce qui devait être pour les Forges d'Issoire leur « marché du siècle ».

Apparurent alors les techniciens qui venaient du froid. D'abord peu nombreux, ils séjournaient dans les hôtels, venant en quelque sorte « tâter le terrain ». C'est précisément le terrain qui fit problème.

A l'emplacement prévu pour l'implantation de la presse, en effet, les géologues ne trouvèrent pas le socle granitique dur nécessaire aux fondations d'une telle masse. Heureusement un autre terrain, en bordure de l'Allier, se révéla plus adapté, présentant à un peu plus de dix mètres de profondeur la sécurité du roc. Les techniciens, dix, vingt, puis cent, pouvaient arriver.

La commune accepte de les accueillir mais pose une condition : il ne faut pas que les Soviétiques s'enferment dans un ghetto, ignorant Issoire et court-circuitant les commerçants locaux par une coopérative d'approvisionnement. Cette condition posée par le maire, le docteur Jean Groslier (républicain indépendant) étant admise, la commune a décidé d'accélérer la réalisation du programme de H.L.M. du « Pré rond ». Là, à l'est de la ville, et à côté de trente familles françaises, sont venus s'installer quarante travailleurs soviétiques avec leurs épouses et leurs enfants.

Jamais au café

A Issoire aujourd'hui nul n'ignore leur présence, mais ils sont loin de défrayer la chronique. On les observe sans complaisance ni animosité. « *De toute façon on les voit peu, sauf au marché, et en tout cas jamais au café* », disent les habitants. D'ailleurs dans les cafés d'Issoire les sujets de conversation sont tout autres. La grève dans l'entreprise Cegedur qui, en ce début d'été, vient d'entamer sa cinquième semaine et dans laquelle les paysans-ouvriers font preuve de détermination ; les difficultés de l'automobile rejaillissant sur les ateliers Ducellier ; ou l'entreprise Wassmer qui, depuis quelques années, ne va pas très fort.

Pourtant les pionniers de la future colonie soviétique n'ont pas cédé à la tentation du repli sur eux-mêmes qu'auraient pu faire naître l'obstacle de la langue et le mode de vie communautaire. Ils participent aux voyages que leur propose l'association France-U.R.S.S. Le 8 mai, invités à la célébration des fêtes de l'Armistice, ils sont venus nombreux et ont déposé une gerbe au monument aux morts. Les installations sportives, telles que la piscine ou le terrain de volley-ball, leur sont ouvertes, et ils montrent même un zèle particulier à s'entraîner pour disputer prochainement un match de football contre l'équipe locale.

Mais cela ne suffit pourtant pas à combler le vide qui les sépare de la population locale. Seuls les connaissent assez bien les personnes qui les côtoient quotidiennement, par exemple les cadres d'Interforge (l'entreprise créée pour gérer la presse) et les gardiens du groupe d'H.L.M. du « Pré rond ». A Interforge, si l'on évoque avec amusement la surprise des Soviétiques à la lecture du cahier de doléances du personnel de l'usine Forgeal lors de sa dernière grève, c'est pour ajouter aussitôt que ces Soviétiques sont des gens de bonne compagnie, avec lesquels les contacts sont restreints mais cordiaux.

De vrais amis

Les seules craintes des dirigeants d'Interforge concernent l'avenir des techniciens : « *La réadaptation en U.R.S.S. sera sans doute difficile pour eux lorsqu'ils seront habitués à nos supermarchés et à leur abondance* », déclarent-ils. Le jeune couple qui assure le gardiennage du « Pré rond » porte un jugement « admiratif » : « *Au départ nous étions un peu inquiets, c'était la première fois que nous gardions un immeuble, et puis on nous avait dit tant de choses...* » Aujourd'hui, ils ne parlent plus que de leurs amis soviétiques, « *des locataires d'une propreté exemplaire, qui nettoient leurs couloirs* », « *des voisins accueillants qui ont déjà adopté notre petite fille à qui toutes les portes sont ouvertes* », « *de vrais amis avec qui on échange invitations et cadeaux* ».

Certes, la « société de consommation », les asperges, le nombre des voitures et l'abondance aux rayons du supermarché ont surpris les hôtes soviétiques. Mais les prix aussi les ont surpris, de même que l'absence de transport en commun des résidences aux lieux de travail

Bientôt, depuis Fos, seront acheminés par chemin de fer les premiers des 78 trains spéciaux prévus pour décharger, sur une période de dix mois, les quelque 17 000 tonnes de colis que représentent la presse et ses accessoires. En même temps que les wagons spéciaux (dix à vingt essieux) arriveront les techniciens et les ouvriers chargés de l'assemblage. Pour Issoire c'est la perspective d'une centaine d'emplois à court terme, lorsque la machine fonctionnera, et peut-être plus à long terme si la diversification souhaitée se réalise, et si les entreprises sous-traitantes viennent remplir la zone industrielle.

Côté soviétique, si le ghetto que craignait la municipalité ne s'est pas formé, l'habitude de l'organisation et de la hiérarchie se maintient. Pour toute décision importante, pour toute rencontre, il faut prévoir un temps de réflexion. Les sorties se font en groupe et jamais un citoyen soviétique n'est laissé seul face aux « pièges » de notre société : il se trouve toujours un compatriote pour l'accompagner. Réflexe communautaire ou d'autodéfense?

Côté français, si certains avaient espéré tirer de leur présence un prestige, un bénéfice politique, ces illusions se sont vite dissipées. Les Soviétiques ont adopté une attitude de non-ingérence absolue dans la vie politique locale. Leur absence totale de réaction à propos du conflit de la Cegedur est à cet égard significative.

GEORGES POTRIQUET.

DES PYRÉNÉENS : trop d'ombres dans nos vallées

« LES fonds de toutes les vallées des Pyrénées sont défigurés les uns après les autres par des aménagements aberrants ou par la prolifération de résidences secondaires sans unité de style. Il est tout juste temps d'empêcher que toutes les Pyrénées rappellent le désastreux exemple de la défiguration de la vallée de la Maurienne, dans les Alpes. »

C'est un véritable cri d'alarme qu'a lancé M. Vincent Labeyrie, professeur d'écologie à l'université de Tours, lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue à Tarbes (Hautes-Pyrénées), de l'association Vivre en Pyrénées, créée voici quelques mois.

Les hauts fonctionnaires, les animateurs des associations existant dans les départements de la chaîne pyrénéenne, les universitaires de Toulouse, Pau, Bordeaux et Tours, les représentants des agriculteurs de montagne présents à cette réunion, n'ont pu que confirmer ce sombre diagnostic.

« Les gaves sont devenus des dépotoirs, a dit le porte-parole des agriculteurs de montagne. Avec un dossier photographique édifiant, nous avons alerté le ministère de la qualité de la vie et la préfecture des Hautes-Pyrénées. Sans résultat jusqu'à présent. » De son côté, M. Voinchet, architecte en chef des monuments historiques des Hautes-Pyrénées, a constaté qu'on était arrivé « à un degré inquiétant de dégradation des paysages d'altitude ».

Les travaux de l'association ont mis en évidence le mal essentiel dont souffrent les Pyrénées : l'exode rural. Pour y porter remède, l'association demande aux pouvoirs publics la revalorisation des produits de la montagne, une aide de la collectivité nationale à l'économie montagnarde, la mise en place de nouvelles formes d'accueil, la protection des sites et des constructions.

« Aussi longtemps que le droit des sols et l'équilibre économique de la région ne seront pas assurés, a conclu M. Louis Lareng, président de l'association et professeur à l'université de Toulouse, la dégradation des Pyrénées continuera. »

GILBERT DUPONT.

DES USAGERS DU NORD : gare à la paperasse

COMME cela s'est déjà fait dans les ministères, un conseil des usagers de l'administration du département du Nord a été installé récemment. Vingt personnes choisies en raison de « leur qualité d'usager de l'administration, de leur compétence et de leur représentativité » vont, à titre bénévole, tenter de jeter quelques gouttes d'huile dans l'énorme machine administrative.

Car tel est bien le but de cet organisme qualifié de « léger ». Il pourra se saisir de tous les sujets d'agacement ou de mécontentement, des anomalies et parfois aussi des stupidités qui rendent si pénibles les démarches des citoyens vers les guichets foisonnants de l'Etat.

« Nous ne travaillons pas dans le génial ni le sublime », a dit M. André Chadeau, préfet du Nord, en installant ce conseil. Point n'en est besoin, en effet, pour essayer de simplifier ce qui se complique chaque jour par l'accumulation de paperasses et d'exigences, pour mettre un peu plus d'humanité dans des rapports souvent secs comme un article de loi, ne serait-ce que par la formulation des réponses administratives...

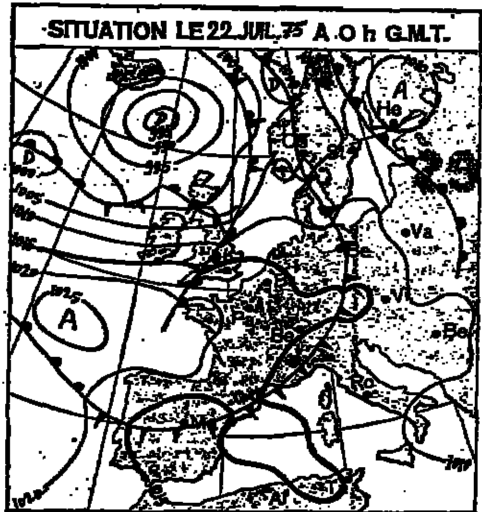
Les membres du conseil pourront obtenir tous renseignements « de nature réglementaire ou pratique » et même visiter les différents services à leur demande. On a déjà pu, dès la première réunion, présenter quelques suggestions concernant l'accueil à la gare de Lille, l'ouverture à tous de toutes les installations sportives pendant la période estivale, la formula... plus détaillée des refus de permis de construire, etc., suggestions qui relèvent d'ailleurs du simple bon sens.

Comme il fallait s'y attendre, selon une vieille et irrésistible habitude, le conseil pourra « créer en son sein des commissions soit temporaires soit permanentes pour l'étude de certains projets ». On ose espérer que les conseillers bénévoles sauront résister à la tentation d'accroître si peu que ce soit le volume de la paperasserie et qu'ils sauront conserver assez de liberté d'allure. Car, bien sûr, les membres du conseil des usagers sont désignés par le préfet, premier fonctionnaire du département, le secrétariat assuré par le cabinet du préfet, qui centralisera la correspondance et préparera les rapports.

GEORGES SUEUR.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23/7/75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 juillet à 0 heure et le mercredi 23 juillet à 24 heures.

Au cours de ces deux jours, des perturbations circuleront encore du Canada aux îles Britanniques et à la Scandinavie, leur partie méridionale touchant passagèrement nos régions du Nord-Ouest et du Nord.

Mercredi 23 juillet, le ciel sera passagèrement nuageux de la Bretagne à la frontière belge, où souffleront des vents d'ouest, modérés dans l'intérieur, assez forts par moments, près des côtes et au large. Les nuages deviendront plus abondants en soirée près des côtes, où ils pourront donner quelques pluies dans la nuit. Sur le reste de la France il fera beau et chaud, mais des orages éclateront en fin de journée des Pyrénées à la Loire. Les vents seront faibles, sauf sous les orages.

Mardi 21 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet, le second le minimum de la nuit du 21 au 22 juillet) : Biarritz, 25 et 18 degrés ; Bordeaux, 26 et 13 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; Dijon, 22 et 15 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 30 et 21 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 25 et 10 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 32 et 21 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 22 et 15 ; Tours, 25 et 9 ; Toulouse, 27 et 16 ; Ajaccio, 26 et 16 ; Boulogne, 18 et 14 ; Deauville, 18 et 11 ; Granville, 18 et 15 ; Saint-Nazaire, 24 et 10 ; Royan-La Coubre, 24 et 14 ; Sète, 32 et 21 ; Cannes, 28 et 19 ; Saint-Raphaël, 35 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 22 et 11 degrés ; Athènes, 35 et 23 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 21 et 11 ; îles Canaries, 34 et 23 ; Copenhague, 23 et 14 ; Genève, 23 et 11 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 38 et 17 ; Moscou, 20 et 15 ; New-York, 29 et 24 ; Palma-de-Majorque, 31 et 15 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 29 et 17 ; Téhéran, 33 et 27 ; Alger, 32 et 18 ; Tunis, 32 et 20 ; Casablanca, 26 et 20 ; Barcelone, 28 et 20 ; Dakar, 29 et 24 ; Eilath, 40 et 30.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 juillet 1975.

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocations d'aide sociale.

UNE LISTE

● D'admission à l'école militaire interarmes en 1975 ;

● D'admissibilité au concours de 1975 pour l'entrée à l'école normale supérieure (section des lettres).

Visites, conférences

MERCREDI 23 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Bouquet des Chaux : « Notre-Dame et ses parties hautes ». — 15 h., devant l'église, Mme Lemarchand : « Saint-Roch ». — 15 h., Saint-Cloud, Mme Pajot : « Parc de Saint-Cloud ». — 15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Thibaut : « Les Carmes et les massacres de septembre ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 18 h., Orangerie : « Exposition Corot » (Association française des arts). — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers - Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un doreur-argenteur de vaisselle » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 2, rue de l'Université : « Les hôtels de la rue de l'Université (Mme Hager). — 15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand). — 15 h., pavillon Mollien, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de la Roche).

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Mercredi

S. 12. - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 5. - Tab. Bib. Mob. Me Oger.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

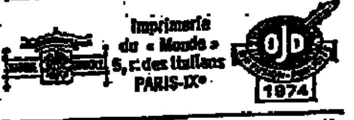
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 207

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III							■		■
IV			■		■				
V							■		
VI				■				■	
VII						■			
VIII	■	■							
IX									
X					■		■		■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Comptait autant d'âmes que d'habitants. — II. A théoriquement le cœur froid et les extrémités fraîches ; En Allemagne. — III. Germandrée. — IV. Conjonction ; Ne fais pas circuler. — V. Mauvaise conseillère ; Abréviation commerciale. — VI. Avec « ça », c'est plutôt réconfortant ! ; Pronom. — VII. Il lui arrive de charrier ; Symbolise la candeur quand elle est blanche. — VIII. Endossée souventes fois par un marin. — IX. Incident qui exige la dissolution. — X. Boucha. — XI. Commune dans le Morbihan ; Plus d'une fois en contact avec un filet.

VERTICALEMENT

1. Eponyme de toutes complications administratives ; Sort la dernière. — 2. Parure de vallée ; Tourmente le monde animal. — 3. Mère coupable ; Qualité appréciée pour la cueillette des poires. — 4. A de nombreuses bouches ; Peut qualifier un combat. — 5. Y compris la caisse ; Restera sur ses positions. — 6. Localité de France ; L'Irlande. — 7. Roulé ; Etaient frappés pour la bonne cause. — 8. Pas ordonné ; Vécurent d'illusions. — 9. Partent ailleurs (épelé) ; Donne malheureusement envie d'en finir au plus vite.

Solution du problème n° 1 206

Horizontalement

I. Antan ; Etc. — II. Couleuvre. — III. Ie ; Vrais. — IV. Slave ; Sas. — V. Rassise. — VI. Demi ; Iv. — VII. Avancée. — VIII. One ; Usal. — IX. Sed ; Or ; Me. — X. Ad ; Sen. — XI. Roquefort.

Verticalement

1. Acis ; Da ; Sûr. — 2. Noël ; Evoe ! — 3. Tu ; Armand. — 4. Al ; Vaine ; Au. — 5. Névés ; Ode. — 6. Ur ; Sieur. — 7. Evasives ; S.O. — 8. Trias ; Amer. — 9. Cesseraient.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. PRÉVOIT UN CHOMAGE ACCRU

(Suite de la première page.)

C'est ici sans doute que le pronostic de l'O.C.D.E. est le plus inquiétant : « *L'année 1976*, écrivent les rédacteurs du rapport, *sera peut-être largement entamée avant que l'on constate une amélioration sensible de l'emploi... Il est probable que les taux de chômage continueront à monter dans tous les grands pays au cours des six prochains mois... Si* [ces taux] *doivent diminuer l'année prochaine, ils ne le feront sans doute que lentement...* »

Le maintien du chômage à un niveau élevé est « *peut-être un fait inévitable dans les circonstances actuelles* », estiment les experts et « *ce serait probablement une erreur d'essayer de contraindre les économies des pays de l'O.C.D.E. à se redresser plus vite dans l'espoir d'accélérer le retour à des conditions d'emploi plus satisfaisantes* ». En fait, pour eux, le comportement de la consommation privée « *sera sans doute le facteur-clé de l'essor* ». Or, compte tenu de l'importance du chômage, l'épargne de précaution demeurera peut-être « *considérable* ».

L'inflation peut difficilement être ramenée au-dessous de 8 %

Cependant les pressions inflationnistes ne devraient pas sensiblement s'atténuer. Bien plus, la décélération des hausses de prix « *pourrait s'interrompre avant la fin de 1975 dans certains pays et, en 1976, dans d'autres, en particulier au stade du détail. Pour l'ensemble de la zone, le taux d'inflation s'établirait aux alentours de 8 % par an, avant qu'aucune baisse n'ait été enregistrée dans le taux de chômage* ».

Enfin, le déficit courant global de l'ensemble des pays pourrait recommencer à augmenter et atteindre au deuxième semestre de cette année un rythme annuel de 25 milliards de dollars, la reprise de la demande coïncidant avec la nécessité pour les pays en développement non producteurs de pétrole de réduire leurs importations. L'excédent courant des pays de l'OPEP pourrait, quant à lui, diminuer d'environ 20 milliards et s'établir à 45 ou 50 milliards de dollars.

Les experts reconnaissent avoir péché autrefois par optimisme. Le redressement leur apparaît aujourd'hui tellement faible qu'ils se demandent s'« *il pourra se maintenir durablement sur la base des politiques actuellement suivies* ». Que faire ? Les experts avouent leur perplexité, compte tenu « *des effets mal connus de taux élevés d'inflation et de faibles niveaux d'activité sur les réactions des consommateurs et des entreprises aux instruments d'action traditionnels* ». « *Il y a des risques dans la conjoncture actuelle*, remarquent-ils, *aussi bien à prendre sans nécessité de nouvelles mesures d'expansion qu'à attendre trop longtemps* ».

L'imbrication des économies, qui amplifie les mouvements cycliques, doit conduire à la pratique de politiques différenciées, les pays forts pouvant en toute sécurité envisager la relance de leur demande intérieure, alors que les plus faibles la modéreront en attendant un ralentissement de l'inflation et un redressement de leurs exportations. « *Dans une phase ultérieure de la reprise, la plupart ou la totalité des pays membres seront en expansion... Mais le danger est qu'à ce stade l'expansion prenne une allure très rapide* », alors que le taux d'inflation au creux de la récession ne serait pas descendu en moyenne au-dessous de 8 %.

« *Au-delà de l'avenir immédiat*, écrivent les experts, *la question cruciale est de savoir si un pareil taux d'inflation constituerait un minimum à partir duquel pourrait se produire une nouvelle accélération ou s'il serait possible de la réduire encore au cours des trois ou quatre prochaines années.* » Pour les trois plus grands pays, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale, « *il est peut-être raisonnable de supposer qu'une reprise, progressive mais soutenue, impliquant le maintien d'une certaine marge de capacité inemployée (correspondant à un taux de chômage un peu supérieur au niveau structurel et frictionnel), pourrait permettre au taux d'inflation de se stabiliser entre 5 et 7 %. En fait, il apparaît que les résultats obtenus dans ces trois pays fixeront les grands paramètres de l'évolution de la production des coûts et des prix sur lesquels les autres s'aligneront au bout d'un certain temps* ».

Réduction des excédents de l'OPEP

A noter encore — signe des temps — que pour la première fois dans un rapport semestriel, l'O.C.D.E. examine avec un certain luxe de détails la situation des paiements extérieurs des pays en voie de développement. C'est en partie grâce au déficit « extrêmement important » subi par les pays pauvres non producteurs de pétrole que l'O.C.D.E. a pu, ces derniers mois, réduire plus fortement que prévu son déficit extérieur. Les experts ont aussi étudié les comptes de l'OPEP, dont l'excédent commercial devrait, selon eux, revenir de 82 milliards de dollars en 1974, à 68 milliards en 1975, et à 59 milliards en 1976.

	PRODUIT NATIONAL BRUT				PRIX A LA CONSOMMATION				BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS (en milliards de dollars)			
	1973	1974	1975	1976 1er sem.	1973	1974	1975	1976 1er sem.	1973	1974	1975	1976 1er sem.
Etats-Unis	5,9	— 2,1	— 3,75	5,25	5,8	11,4	8	5,75	0,34	— 0,57	3	— 1,5
Japon	9,9	— 1,8	1,5	6	11,8	24,4	12,5	8,5	— 0,14	— 4,69	— 0,5	— 1,25
Allemagne fédérale	5,3	0,4	— 2	4	7,1	7,3	6	5,75	4,31	9,34	8	3
France	6,5	3,9	1	2	7,1	13,7	11,75	9,25	— 0,69	— 5,90	— 1,75	— 1,5
Grande-Bretagne	5,2	— 0,2	0,5	1,25	8,5	14,5	22,5	17,5	— 2,88	— 9	— 3,25	— 2
Italie	6,3	3,4	— 2,75	0,5	10,8	19,1	18,25	12,5	— 2,67	— 7,92	— 1,75	1
Moyen. de ces six pays	6,5	— 0,6	— 1,75	4,5	7,4	13,6	10,25	7,75	— 1,73	— 19,04	3,25	— 4,25
Ensemb. de l'O.C.D.E.	6,3	— 0,1	— 1,5	4,25					2	— 34	— 15	— 13

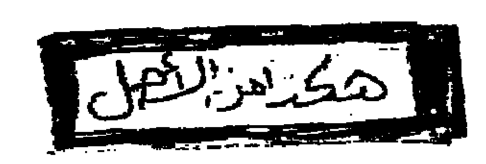
● REDUCTION DES HORAIRES DE TRAVAIL DANS UNE USINE DE CREUSOT-LOIRE. — L'horaire hebdomadaire de travail à l'usine Creusot-Loire du Marais, à Saint-Etienne (1 700 salariés), qui avait été abaissé de quarante-quatre à trente-trois heures durant la première quinzaine de juillet, a été maintenu à ce dernier chiffre pour la deuxième quinzaine. La direction, selon les syndicats, « *n'a pu donner aucune garantie en ce qui concerne le plein emploi à partir de septembre* ».

L'usine avait suspendu ses activités du 2 au 11 mai dernier. — *(Corresp.)*

FRANCE : Vers une nouvelle détérioration de la situation de l'emploi.

Pour la France, seule une reprise limitée de la demande et de la production peut — si l'on s'en tient à la politique actuelle — intervenir au cours des douze prochains mois, estiment les experts de l'O.C.D.E. Les mesures prises récemment par le gouvernement sont, selon eux, insuffisantes pour arrêter la chute des investissements productifs ; de façon générale, elles ne semblent pas constituer un stimulant suffisant pour entraîner un redressement rapide et durable.

Le P.N.B. français pourrait s'accroître à un taux modéré (inférieur à 2 %) durant les douze prochains mois, estime l'O.C.D.E. Ce taux est insuffisant pour éviter une nouvelle détérioration de la situation de l'emploi. Un ralentissement de la hausse des prix pourrait se poursuivre au second semestre, mais une nouvelle accalmie de l'inflation apparaît peu probable durant les six premiers mois de 1976. Les importations pourraient s'accélérer sensiblement dans l'année qui vient et croître plus rapidement que les exportations ; le déficit de la balance courante pourrait alors être de l'ordre de 3 milliards de dollars (13 milliards de francs) dans les douze mois à venir.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES QUESTIONS AGRICOLES

— Libres opinions —

AGRICULTURE ET LA CRISE

par GASTON PLISSONNIER (*)

É « *partez en vacances tranquilles* » du président de la République n'était évidemment pas spécialement destiné à tranquilliser les paysans, pour la plupart desquels, de surcroît, les vacances ont qu'un rêve. En réalité, l'absence de l'agriculture dans les os présidentiels fait partie de la même démarche : l'Elysée feint norer que les agriculteurs ont, eux aussi, un avenir inquiétant ant eux.

Le report *sine die* de la réunion du conseil de planification ne it-il pas un moyen de taire, au moins pour un temps, une orien- n fort différente des promesses de mai 1974 ?

Peut-être espère-t-on parvenir à faire oublier l'amputation de % du pouvoir d'achat paysan en 1974 et laisser croire que 1975 éparer les dégâts de la campagne précédente.

Il semble que le gouvernement a une propension marquée à mer les réalités, aussi bien dans le domaine agricole que pour semble de la vie économique et sociale de notre pays.

Officiellement, on se félicite du concours apporté par nos expor- ns agricoles à l'équilibre de la balance de nos échanges : milliards d'excédents pour les échanges agricoles ! Malheureu- ent, la campagne 1975 se présente sous de moins bons auspices toutes les branches exportatrices, sauf peut-être pour la viande ne.

La crise commence à se faire sentir sur la consommation entaire intérieure, dont la tendance à la baisse se précise. L'agri- ure, pour sa part, a déjà notablement réduit ses achats de ens et biens de production : tracteurs, machines de récolte, ais notamment.

Les principaux marchés agricoles pataugent dans le marasme. Les ales, qui avaient connu une demande extraordinaire, se sont llées avec tant de peine et à si bas prix que la plupart des silos encombrés à la veille de la récolte 1975. Les produits laitiers se trouvent pas en meilleure situation. Les fromages s'exportent cilement et l'on ne sait plus que faire de la poudre de lait. Le marché viticole se débat dans la pire des situations, aggravée les importations de vins italiens en vertu des règles du Marché mun et alors que se dessinent d'autres menaces avec les accords literranéens et la perspective d'une adhésion de la Grèce et de pagne au traité de Rome.

Les producteurs de fruits ne sont pas logés à meilleure enseigne, gel dont ils ont été victimes ce printemps ne contribuera pas à tir la dégradation de leurs revenus. Quant aux éleveurs, on ne pas dire que l'avenir se présente sous un jour très clair. Malgré amélioration du courant d'exportation, on a même assisté à une se des prix à la production et les ventes restent difficiles. Après avoir semé des illusions, aujourd'hui le Marché commun araît à beaucoup de paysans comme un moyen d'aggraver l'exploi- n de leur travail au profit du grand capital industriel, tout en [illegible] aux ministres responsables de proclamer hypocritement [illegible] pas de leur faute.

La [illegible]té de la condition paysanne est le produit d'une orien- [illegible]emment déterminée. Celle-ci a accentué la distorsion [illegible] ville et la campagne, accéléré l'exode vidé nos com- [illegible]ales. Le mal est si grave que les responsables deviennent [illegible] Les installations de jeunes ruraux sont inférieures à huit [illegible] an. La diminution des actifs agricoles, selon les techniciens Plan, doit se situer à un taux de 3,6 % par an, soit quelque tre-vingt-dix mille personnes par an. Dans cinq ans, l'agriculture çaise se retrouverait avec un million huit cent mille actifs, alors ictuellement déjà 25 à 30 % du territoire ont un peuplement trop le, qui ne permet plus d'assurer l'entretien de l'espace naturel.

Une autre politique est possible et nécessaire. A Bruxelles, un vernement soucieux des intérêts de l'agriculture française pourrait, le voulait, obtenir une politique agricole moins en contradiction nos réalités nationales. Au plan intérieur, le parti communiste ose des mesures s'inscrivant dans le cadre du programme mun.

Il s'agit d'abord de garantir le pouvoir d'achat des producteurs icoles et, d'abord, des exploitants familiaux par une adaptation prix au coût des charges et par une réduction de ce coût, amment pour les principaux produits industriels, en imposant une se aux grands groupes industriels, ainsi que pour le taux de T.V.A. et les taux d'intérêt.

Il convient d'arrêter les importations injustifiées, réalisées à des iditions de prix insupportables par les producteurs français, dont consommateurs ne bénéficient d'ailleurs pas. La deuxième dispo- on qui s'impose est la mise en place d'une réelle organisation marchés en accordant des moyens d'intervention suffisants aux anismes existants et à ceux à créer.

Le troisième moyen nécessaire au développement de notre agri- ture est l'augmentation de la consommation intérieure par un èvement du pouvoir d'achat des masses populaires.

Le parti communiste français considère que notre pays doit poser d'une agriculture développée, prospère, capable d'assurer besoins alimentaires de la population en quantité et en qualité, si que l'essor continu de nos exportations.

(*) Membre du bureau politique, secrétaire du comité central du rti communiste français.

Opposée à une modification du règlement viticole

L'Italie demande un réexamen global de la politique européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Sera-t-il possible de faire aboutir avant les prochaines vendanges une réforme en profondeur de la législation viti-vinicole européenne ? Le débat engagé lundi 21 juillet par les ministres de l'agriculture des Neuf laisse peu d'espoir à ce sujet.

M. Bonnet a déclaré, lundi 21, qu'il était décidé à ne pas quitter Bruxelles tant que des orientations bien précises allant dans le sens préconisé par la Commisison n'auraient pas été adoptées par le conseil. La détermination du ministre italien, M. Marcora, de ne rien faire paraissant tout aussi forte, l'issue de ce duel, qui, curieusement, est surtout animé par les deux principaux pays producteurs de la C.E.E., reste très incertaine. Mardi, on s'attendait que les travaux des Neuf se prolongent tard dans la nuit.

La France, énorme productrice de vins de table, se bat avec acharnement pour faire prévaloir une réforme dont le principal effet immédiat serait de réduire le soutien *financier* consenti aux viticulteurs, puisque les excédents au lieu d'être rachetés par un office de distillation, comme c'est le cas aujourd'hui, à un prix proche du prix d'orientation, seraient retirés du marché dès le début de la campagne à un prix très inférieur.

L'objectif prioritaire est de restaurer l'équilibre du marché en dissuadant les producteurs de « *jouer* » les très hauts rendements. Il peut être atteint grâce à la conjugaison des moyens proposés par la Commission : distillation préventive systématique et à bas prix en cas de vendanges excédentaires ; restrictions draconiennes des plantations de nouvelles vignes et action sur la qualité. MM. Bonnet et Deniau estiment avoir l'appui des organisations professionnelles françaises pour promouvoir une telle réforme, en dépit des sacrifices immédiats qu'elle imposera.

Le point de vue de M. Marcora est tout à fait opposé. Il dénonce comme anticonstitutionnelle l'atteinte à la propriété que signifierait la distillation obligatoire préventive et à bas prix d'une fraction substantielle de la récolte.

Il redoute en outre que la distillation se fasse de façon aveugle sur les bons et mauvais vins.

Enfin, M. Marcora place son plaidoyer sur un plan plus général : comme M. Moro, le chef du gouvernement italien l'avait indiqué explicitement lors de la récente réunion du Conseil européen, l'Italie réclame un réexamen global de la politique agricole commune et ne veut pas être la première, voire même la seule, à faire les frais des réformes projetées pour réduire, comme le demandent avec de plus en plus d'insistance les Allemands, le coût de l'Europe verte.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

UN SECOND COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SERA NÉCESSAIRE POUR PRÉPARER LES DÉCISIONS SUR L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

Une second comité interministériel sera nécessaire pour préparer l'ensemble des décisions sur l'industrie nucléaire. Réunis lundi après-midi 21 juillet à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, MM. Fourcade, d'Ornano et Yvon Bourges ont consacré l'essentiel de leur débat à l'étude des changements de structure qui pourraient être apportés à l'organisation du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

La réorganisation de l'industrie électronucléaire française (l'entrée du C.E.A. dans Framatome notamment) et les aspects internationaux du dossier seront plus spécialement étudiés au cours d'un second comité, qui aurait lieu le mercredi 23 juillet.

● LA POLITIQUE PETROLIERE AUX ETATS-UNIS. — Le président Ford a opposé lundi 21 juillet son veto à une proposition de loi prolongeant de quatre mois les contrôles sur le prix du pétrole et fixant à long terme un plafond de 11,28 dollars par baril au prix du pétrole dit « libre » (40 % de la production américaine), prix qui dépasse actuellement 13 dollars. Le congrès devait lui répondre dès mardi en rejetant le programme présidentiel de libération progressive, au cours des trente prochains mois, des prix du pétrole, dont 60 % sont actuellement bloqués à 5,25 dollars par baril.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

LES ÉTABLISSEMENTS VOYER (1 700 salariés) EN DIFFICULTÉ

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Les établissements Voyer (244 millions de chiffre d'affaires ; constructions métalliques, appareils de levage, ponts roulants et grues), qui emploient quelque mille sept cents salariés dans leurs quatre usines de Tours, Aix-en-Provence, Hagondange (Moselle) et Rive-de-Gier (Loire), se sont trouvés incapables d'assurer l'échéance du 10 juillet, par suite « *de la défection brutale et inattendue d'une banque, alors que toutes les banques avaient donné leur accord verbal* », explique au personnel une note du directoire de l'entreprise.

Destinée dans l'esprit de ses auteurs à tranquilliser les salariés, cette note semble produire l'effet contraire, notamment parmi les cent quatre-vingt-seize ouvriers et employés de l'usine de Rive-de-Gier, dont la fabrication est axée sur les appareils de levage. Dans une lettre adressée à M. Michel Durafour, les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. des établissements Voyer, après avoir affirmé que l'entreprise « *est rentable, et que de plus ses carnets de commandes sont remplis pour plus d'un an* », affirment qu'il « *n'appartient pas aux travailleurs de supporter la conséquence des bagarres que se livrent les financiers au sujet de l'entreprise* ».

Dans le proche entourage de la direction de Rive-de-Gier, on indique que « *la situation est en train de s'améliorer. L'échéance de juillet va être couverte et aucun problème ne se posera pour la prochaine. Nous allons continuer nos activités comme par le passé* ».

L'U.R.S.S. ACHÈTE 6,3 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES SUPPLÉMENTAIRES

rès l'achat de 3,2 millions de es de blé américain aux s Cook Industries et Car- et de 2 millions de tonnes lé canadien, l'Union sovié- vient de conclure un nou- contrat avec la société de ce Continental Grain, por- sur la livraison de 4,5 mil- de tonnes de maïs et de illion de tonnes d'orge, éche- ée entre octobre 1975 et 1976. Le montant de ce rat serait de l'ordre de millions de francs. De son l'Office australien du blé nce avoir vendu 750 000 ton- de blé à l'Union soviétique, quelque 420 millions de cs.

plupart des grosses firmes rtatrices américaines décla- ne plus négocier, pour le ent, de ventes de céréales l'U.R.S.S. Mais les livraisons convenues pourraient être promises : les dockers amé- ns, réunis en congrès à mi, devraient en effet se oncer sur une résolution de- dant que les bateaux trans- ant des céréales à destination l'Union soviétique ne soient pas chargés. Les dockers craignent de nouvelles hausses du prix du pain. — (*A.F.P., Reuter.*)

Occupation de l'entreprise lbin à Triel (Yvelines), depuis 21 juillet. Les quelque cent riés, ouvriers et cadres, avec pui de la C.G.T. et de la .C., veulent préserver l'emploi btenir le paiement des salaires r le mois de juin.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	5 0/0	6 0/0	2 0/0	3 0/0
1 mois	6 3/8	6 7/8	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	4 1/2	5 0/0	4 1/4	4 3/4
6 mois	8 0/0	8 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/8	5 7/8

PRIX

A Londres

LA HAUSSE DES COURS DU CAFÉ S'ACCÉLÈRE

La flambée des cours s'est poursuivie lundi matin 21 juillet à Londres sur la confirmation des importants dégâts causés par le gel aux plantations du Brésil, premier producteur mondial. Pour livraison en novembre 1975, le cours est passé de 660 livres la tonne, vendredi, à 850 livres en ce début de semaine. Il y a huit jours, il stagnait encore à 460 livres la tonne.

De leur côté, les experts de l'Institut brésilien du café ont affirmé que la production brésilienne de café pour l'année 1975 n'est pas affectée par les gelées qui ont sévi ces derniers jours dans le sud du pays et détruit la majeure partie de la récolte 1976-1977.

INDUSTRIE

UN AN APRÈS...

Une nouvelle tannerie à Annonay

Les ouvriers de la tannerie d'Annonay, en grève avec occupation depuis un an (le 22 juillet 1974) pour s'opposer à la fermeture de l'entreprise, devaient tenir une assemblée générale, mardi 22 juillet, pour étudier les dernières propositions qui leur ont été présentées, lundi, à la préfecture de Privas. Outre la création d'une nouvelle tannerie qui emploierait cent vingt-sept personnes, dont quarante seraient embauchées en août (les autres suivant un stage d'ici à leur réintégration), un accord de préretraite serait appliqué à cent huit salariés âgés de plus de cinquante-sept ans au lieu de quatre-vingts âgés de plus de soixante ans. Le problème du reclassement de cent onze travailleurs (dont trente pourraient entrer à la Saviem) reste posé.

Nul n'y croyait, sauf les Annonéens. Pourtant, le 14 juin, une Société nouvelle des tanneries d'Annonay a été constituée. Juste un an après que les quatre cent quatre-vingts salariés des Tanneries françaises réunies aient décidé d'occuper leurs usines afin d'en éviter la fermeture définitive prévue par l'administrateur provisoire. Depuis l'été dernier pourtant, combien d'espérances vaines et de fausses pistes se sont conjuguées pour saper la détermination du petit groupe des tanneurs. Seuls la certitude de n'avoir d'autre chance que celle de la réouverture des tanneries — la plupart sont trop âgés pour envisager une reconversion au demeurant difficile dans la région — et le soutien moral de toute la ville expliquent l'étonnant courage avec lequel ils ont poursuivi leur lutte.

A force d'appeler le miracle, il arrive parfois. Alors que toutes les chances de trouver dans le secteur privé un industriel disposé à reprendre les tanneries semblaient épuisées — « Nous avons écrémé en vain le ban et l'arrière-ban des entreprises françaises de tannerie », *soupire le ministère de l'industrie, — la solution vint d'une initiative des « notables » locaux. Poussés par l'opinion publique annonéenne, indignée de la disparition de ces tanneries qu'elle considérait comme partie de son patrimoine, la municipalité, la chambre de commerce et quelques industriels de la région ont créé une Association pour la renaissance d'une tannerie annonéenne (ARTA).*

Celle-ci, après avoir recueilli l'avis favorable d'un cabinet d'études sur les possibilités de redémarrage d'une unité de traitement des peaux à Annonay, a chargé le cabinet de collecter les fonds nécessaires à la création d'une nouvelle société de tannerie. Elle vient d'être constituée sous forme d'une société à directoire et conseil de surveillance. Victoire commune des Annonéens et des ouvriers ? « S'il y a redémarrage d'une activité de tannerie, *dit la fédération* Hacuitex (C.F.D.T.), c'est déjà un succès. « Crier victoire serait bien prématuré.

La Société nouvelle ne pourra réemployer que cent vingt-sept personnes. Or, sur quatre cent quatre-vingts tanneurs licenciés en juillet 1974, il reste environ trois cents ouvriers et ouvrières sans emploi. « On ne s'est pas battu pour cent vingt-sept personnes, *affirment les syndicats,* mais pour le réemploi de tous. On n'abandonnera pas sans avoir obtenu le reclassement de tout le monde. Et sans perte de salaire. » *Le maire d'Annonay reste cependant optimiste sur ce point :* « L'affaire des T.F.R. a attiré sur l'Ardèche l'attention d'un certain nombre d'industriels de secteurs divers apparemment disposés à s'y implanter. »

Plus préocc[illegible] encore : le redémarrage m[illegible]e de la Société nouvelle de tannerie est loin d'être réglé. Le cabinet Bressy n'a pu, en dépit d'efforts méritoires, recueillir, pour constituer le capital, que 257 000 F, somme dérisoire pour une affaire se proposant de réaliser un chiffre d'affaires de 1,2 à 1,5 million de francs par mois ! Les pouvoirs publics ont, certes, promis une aide financière exceptionnelle (près de 2 millions), mais ils ont fixé une condition à son octroi : réunir un capital propre de 1 million de francs au minimum. Le cabinet d'études s'est fait fort de porter le capital à ce niveau avant la fin du mois de juillet. Y parviendra-t-il ? Ce n'est pas évident. Même dans ce cas, la nouvelle société pourra-t-elle, avec des fonds propres aussi limités, surnager longtemps dans la conjoncture difficile que connaît la tannerie depuis le début de l'année ?

« Nous ne sommes pas dupes, *commente la fédération Hacuitex.* Mais nous n'avons pas le choix. Honnêtement, le rapport de forces laisse à désirer. » « Il reste une dernière chance à Annonay, autant la courir jusqu'au bout, *conclut, de son côté, le ministère de l'industrie.* On n'a plus rien à perdre... »

VÉRONIQUE MAURUS.

SYNDICATS

Selon Force ouvrière

Les élections professionnelles traduisent une poussée de la C.G.T. qui retrouve presque son audience de 1968

Force ouvrière, pour la septième année consécutive, publie une statistique des élections professionnelles ayant eu lieu de juillet 1974 à juillet 1975. Ces résultats portent sur l'ensemble des scrutins des secteurs public, nationalisé, privé et agricole, dont le détail a déjà été publié dans l'hebdomadaire confédéral. Soit, au total, 1 900.000 travailleurs inscrits.

En juillet 1973, F.O., en dressant son bilan portant sur 1 500 000 inscrits, avait fait la comparaison avec 1968 - 1969 (1 200 000 inscrits). L'analyse des chiffres de F.O., à ces trois dates respectives, fait apparaître les principales caractéristiques que voici :

● La C.G.T., en 1974-1975 obtient 47,1 % des suffrages exprimés, soit 6,7 % de plus qu'en 1972-1973 ; mais elle n'a pas encore rattrapé le niveau de 1968-1969, qui était de 48,3 %.

● F.O. obtient 21,8 %, soit — 1,2 % par rapport à 1973 et + 3,4 % par rapport à 1969.

● La C.F.D.T. obtient 15,9 %, soit — 07 % par rapport à 1973, année où, après être descendus à 13,3 % en 1970-1971, les cédétistes avaient retrouvé leur pourcentage de 1968-1969, soit 16,6 %.

● La C.F.T.C. obtient 5,6 %, soit + 1,5 % par rapport à 1973 et — 1,1 % par rapport à 1968-1969.

● La C.G.C. obtient 2,3 %, soit — 0,7 % par rapport à 1973 où les résultats étaient identiques à ceux de 1968-1969.

● Les indépendants (C.F.T.) obtiennent 2,8 %, soit 0,2 % de plus qu'en 1973 et 2,7 % de plus qu'en 1969.

● Les autonomes et divers obtiennent 4,5 % contre 10,3 % en 1973 (— 6,8 %) et 5,9 % en 1969 (— 1,4 %).

● CHEZ CHRYSLER (SIMCA), à Poissy, un militant C.G.T. a été gravement blessé, le 18 juillet, à la sortie de l'usine. La C.G.T., qui a porté plainte auprès du procureur de la République a remis, lundi 21 juillet, à la préfecture des Yvelines, une pétition, portant quatre mille cinq cent soixante quatre signatures, protestant contre les atteintes aux libertés syndicales. Elle accuse un « *commando de la C.F.T.* », en rappelant que d'autres incidents graves se sont produits, ces dernières semaines, aux portes ou à l'extérieur de la firme automobile.

● *Grève des agents du fret à Roissy.* — A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., le personnel du centre de fret de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France — deux cents personnes environ — qui a déclenché un mouvement de grève le 16 juillet, a décidé d'occuper les locaux. Les grévistes demandent notamment un « *accroissement sensible des effectifs et l'intégration du personnel provisoire* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Pour réduire la dépendance française en ce domaine

Une usine de pâte à papier serait implantée en Guyane

La mise en valeur de la forêt guyanaise et l'implantation d'une usine de pâte à papier dans ce département d'outre-mer ont été examinées en comité interministériel le lundi 21 juillet à l'hôtel Matignon. Le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Olivier Stirn, donnera vraisemblablement le détail de ces projets à l'occasion de son voyage à Cayenne du 1er au 3 août. M. Stirn devait être reçu, mardi après-midi, par le président de la République, auquel il exposera le plan de développement de la Guyane.

Depuis plusieurs mois, les services du ministère de l'industrie et de la recherche travaillent sur un plan « *bois-papier* » visant à réduire la dépendance de la France envers l'étranger dans ce domaine. Au fil des ans, le décalage entre la production intérieure et la consommation française de pâte à papier n'a cessé d'ailleurs de s'aggraver. En 1974, ce secteur a représenté le second poste déficitaire de notre balance commerciale, 1,1 million de tonnes de pâte à papier ont été importées, pour une valeur de 3 milliards de francs.

Quatre objectifs ont donc été définis à la fin de 1974 pour tenter de redresser la situation : amélioration du recyclage des vieux papiers, stabilisation de la consommation, développement des investissements industriels et mobilisation de la forêt française. La mise en valeur de la forêt française (14 millions d'hectares) est une œuvre de longue haleine. Il faut bouleverser des structures anciennes et « *inciter* » des milliers de petits propriétaires à mettre leurs bois en exploitation. Or, la Guyane possède 8 millions d'hectares de forêts. Il était tentant d'utiliser cette réserve forestière.

Le gouvernement a donc mis au point un projet qui vise à implanter une usine de production de pâte à papier (d'environ 250 000 tonnes par an) qui traitera sur place les « *feuillus* » de la forêt guyanaise. Plusieurs groupes industriels français (La Cellulose du Pin, Arjomari-Prioux, Aussedat-Rey, notamment) sont intéressés à ce projet, dont le coût est estimé à 1,2 milliard de francs. Le gouvernement apportera vraisemblablement une aide financière à l'opération.

L'usine de pâte à papier envisagée entraînerait la création d'environ mille quatre cents emplois. Ce n'est pas négligeable au moment où le centre spatial de Kourou est mis en sommeil pour quelques années et où le chômage atteint un niveau inquiétant dans ce département d'outre-mer. — J.-M. Q.

Avec l'appui de l'État

L'HORLOGERIE FRANÇAISE SE MOBILISE POUR LA PRODUCTION DE MONTRES A QUARTZ

La Société de développement de l'horlogerie (S.D.H.) va présenter dans quelques jours au ministère de l'industrie et de la recherche scientifique un plan visant à favoriser le développement de la production de montres à quartz en France. Ce plan serait mis en application dès le mois de septembre.

L'opération sera dirigée par Montrelec (société d'études de la montre électronique), créée en 1971 par les quinze principaux fabricants d'horlogerie (Lip, Yema, Rième, Finhor, etc.) et Thomson-C.S.F. L'entreprise sera transformée en société de production et son capital porté de 300 000 F à environ 3 millions de francs. Le financement de l'augmentation de capital sera assuré par la S.D.H. L'État accorderait de son côté des prêts à long terme.

Montrelec fera appel à ses divers adhérents pour la fourniture des pièces constitutives destinées à la fabrication des montres à quartz. Ainsi, la SOCREM (Société de recherche en matière de micromoteurs électriques), créée par Jaz et la firme suisse Portescap, fournira les « moteurs pas à pas ». Les quartz seraient produits par Frézard, et les cristaux liquides par Lip. Pour les deux sociétés bisontines, il s'agit d'activités entièrement nouvelles.

En revanche, les circuits intégrés seront achetés aux États-Unis, en attendant que la production devienne suffisante pour intéresser Thomson-C.S.F. La filiale du groupe Thomson a déjà beaucoup investi dans la montre à quartz et n'entend pas, compte tenu de la conjoncture, s'engager plus avant. Elle se bornera dans un premier temps à apporter son savoir-faire dans le domaine des composants.

Montrelec espère porter sa production de montres électroniques à un million de pièces en trois ans, dont les deux tiers à cristaux liquides (entièrement électroniques) et un tiers à affichage par aiguille (comportant des parties mécaniques). Ce plan, qui mobilise toute la profession horlogère, devrait permettre à la France de ne pas se laisser distancer par ses concurrents suisses, américains et japonais, qui envisagent de se lancer à fond dans cette branche. — A. D.

● E.M.C. VEUT ACHETER 50 % DE SANDERS INTERNATIONAL. — L'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) a engagé des pourparlers avec le groupe de la Générale Occidentale, en vue de lui racheter 50 % du capital de Sanders International, fabricant d'aliments pour bétail et numéro un en France dans cette spécialité. Par cette opération, l'E.M.C. vise à renforcer sa position dans cette branche d'activité, qui ne représente encore que 10 % de son chiffre d'affaires. Le groupe de la Générale Occidentale détient actuellement par l'une de ses filiales 98 % des actions de Sanders International.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

La Société Centrale des Assurances Générales de France et ses deux filiales : la Société Assurances Générales de France-Vie et la Société Assurances Générales de France I.A.R.T., ont tenu leurs assemblées générales le lundi 30 juin 1975.

Il est rappelé que ces trois Sociétés ont en commun :
— le président-directeur général ;
— le conseil d'administration ;
— le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

Les assemblées générales ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 et l'ensemble des résolutions présentées.

Assurances Générales de France-Vie

L'expansion de la société, tout en étant légèrement moins élevée que celle de l'exercice précédent en raison de la conjoncture, reste cependant très satisfaisante.

Le chiffre d'affaires mondial a progressé de 16 %, passant de 1 421 millions à 1 647 millions de francs.

Les placements, en France, ont progressé de 4 852,9 millions à 5 511,7 millions de francs, soit plus 13,6 %, tandis que leurs revenus nets en augmentation de 14,4 % passent de 361,48 millions à 413,49 millions de francs.

Après dotation à la réserve de garantie pour un montant de 12 563 552 francs, le solde disponible du compte de pertes et profits, qui s'élève à 13 099 722 francs, a été affecté de la manière suivante :

— Dividende net aux actions : 11 millions de francs (augmenté de l'avoir fiscal de 5 500 000 francs, il représente un revenu global de 16 500 000 francs) ;

— Dotation à la réserve des plus-values nettes à long terme : 2 000 000 de francs ;

— Solde à reporter sur l'exercice 1975 : 99 722 francs.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 1973 la société avait distribué un dividende net de 9 000 000 de francs qui, augmenté de l'avoir fiscal de 4 500 000 francs, représentait un revenu global de 13 500 000 francs.

Assurances générales de France I.A.R.T.

L'expansion de la société a été, en 1974, équivalente à celle de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires mondial a progressé de 2 437 millions à 2 699 millions de francs, soit plus de 10,8 %.

Les placements, en France, ont progressé de 2 157 millions à 2 368 millions de francs, soit plus 9,8 %, tandis que leurs revenus nets, en augmentation de 15,5 %, passent de 138,94 millions à 160,46 millions de francs.

Après dotation de 16 712 651 francs à la réserve de garantie, le solde disponible du compte des pertes et profits, qui s'élève à 9 123 261 francs, a été affecté de la manière suivante :

— Dividende net aux actions : 3 millions de francs (augmenté de l'avoir fiscal de 1 500 000 francs, il représente un revenu global de 4 500 000 francs) ;

— Dotation à la réserve pour fluctuations de valeurs mobilières : 6 000.000 de francs ;

— Solde à reporter sur l'exercice 1975 : 123 261 francs.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 1973 la société avait distribué un dividende net de 3 000 000 de francs qui, augmenté de l'avoir fiscal de 1 500 000 francs, représentait un revenu global de 4 500 000 francs.

Société Centrale des Assurances Générales de France

La Société Centrale répartira en 1975 les dividendes de l'exercice 1974 de ses deux filiales, soit la somme de 14 millions de francs qui, augmentée de l'avoir fiscal de 7 millions de francs, représente un revenu global de 21 millions de francs (par action A.G.F. = 14 francs de dividende net + 7 francs d'avoir fiscal, soit au total 21 francs).

Il est rappelé que la Société Centrale a réparti :

— En 1974, un dividende de 12 millions de francs qui, augmenté de l'avoir fiscal de 6 millions de francs, formait un revenu global de 18 millions de francs (par action A.G.F. = 12 francs de dividende net + 6 francs d'avoir fiscal, soit au total 18 francs);

— En 1973, un dividende de 9 millions de francs qui, augmenté de l'avoir fiscal de 4,5 millions francs, formait un revenu global de 13,5 millions francs (par action A.G.F. = 9 francs de dividende net + 4,50 F d'avoir fiscal, soit au total 13,50 F).

Le chiffre d'affaires mondial du groupe représentant le total des chiffres d'affaires des deux filiales Assurances Générales de France-Vie et Assurances Générales de France I.A.R.T. s'est élevé à 4 346 millions en 1974 pour 3 858 millions en 1973 (+ 12,7 %).

Le chiffre d'affaires mondial consolidé du groupe, obtenu en ajoutant au précédent les chiffres d'affaires de chaque filiale au prorata de la participation du groupe, est de 4 960 millions en 1974 pour 4 400 millions en 1973 (+ 12,7 %).

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (y compris les filiales) s'élève à 795 millions de francs.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réuni le 18 juillet 1975, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1974-1975 qui, commencé le 1er juillet 1974, s'est terminé le 30 juin dernier.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 9 324 464,8 F contre 5 955 269,20 F l'an dernier. Aux comptes de pertes et profits, les plus-values hors exploitation ressortent à 2 065 753,43 F contre 6 587 626,54 F et le bénéfice net s'établit de ce fait à 10 825 644,68 F contre 10 752 303,33 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 5 septembre 1975, de fixer le dividende de l'exercice à 10 F par action, dont 1,30 F reporté de l'exercice précédent, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor), de 5 F donnant un total de 15 F par action. Il est rappelé que, l'année dernière, le conseil avait souhaité distribuer 8 F par action, mais que pour satisfaire aux recommandations gouvernementales, le dividende avait été limité à 6,70 F auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 3,35 F, donnant un total de 10,05 F.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours (1er octobre 1974 au 30 juin 1975), le chiffre d'affaires Radio du groupe s'élève à 169 600 000 F contre 148 320 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 14,35 %. On peut rappeler que, au 30 juin 1974, la progression par rapport à la même période de l'année précédente était de 7,18 % et que la progression totale de l'exercice 1973-1974 a été de 8,07 %.

FONCINA

Les loyers acquis pendant les six premiers mois de l'exercice 1975 ont atteint 10 636 962 F (contre 9 160 918 F pour la même période de 1974), dont 5 235 172 F au cours du premier trimestre et 5 401 790 F au cours du deuxième trimestre (contre, en 1974, 4 498 420 F et 4 662 498 F respectivement).

VALOREM - FRUCTIDOR - PLANINTER

Trois Sicav du groupe des Banques Populaires

SITUATION AU 30 JUIN 1975

ORIENTATION	VALOREM Valeurs diversifiées	FRUCTIDOR Obligations	PLANINTER Valeurs étrangères
Capital (en millions de francs)	149	102	68
Actions en circulation	1 496 465	1 019 007	343 143
Valeur liquidative de l'action (en francs)	137,59	123,78	243,04
Actif net (en millions de francs)	206	126	83
Il se répartissait ainsi (en %) :			
- Obligations françaises	40,64	86,32	29,47
- Obligations étrangères	0,59	5,45	1,99
- Actions françaises	20,63	1,41	13,24
- Actions étrangères	37,25	1,55	30,34
- Liquidités	0,89	—	24,96
- Disponibilités et créances hypoth.	—	5,27	—

Les souscriptions et rachats sont reçus à la Caisse centrale des banques populaires, à la caisse centrale de Crédit hôtelier commercial et industriel, et dans les mille sept cents guichets des Banques populaires.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 JUILLET

Hausse sélective

[...]semaine a bien commencé [...]ourse de Paris, malgré la [...]ance d'un assez faible [...]t d'échanges ; le mouve[...]le hausse, qui s'était amorcé [...]veille du week-end, s'est [...] et même amplifié.

[...]es les valeurs françaises, [...]ant, n'ont pas monté. Loin [...]ut. Le marché, en effet, [...]été très sélectif, et seules [...] privilégiées les actions des [...]ises dont l'activité est [...] vers la consommation, [...]t le commerce avec l'étran[...] important.

[...] de plus naturel au demeu[...] dans la mesure où la Bourse [...]maintenant une relance de [...]té économique par la con[...]tion et où le dollar pour[...]on avance à un rythme [...]é.

[...] été principalement favori[...] construction électrique (le matériel surtout), les éta[...]ents de crédit, les maga[...]es grandes surfaces, l'ali[...]tion, le bâtiment où Dumez [...] nouveau distingué par une [...] d'environ 8 %, et l'équi[...] automobile.

[...]elative fermeté du marché [...]a été toutefois sans sur[...]e un peu les professionnels [...]abitués de la corbeille. Elle [...]entiellement son origine de [...]ression rapide de la devise [...]aine et des rachats précipi[...]ectués par les vendeurs à [...]ert. Ajoutons que les inves[...]s britanniques ont continué [...]céder à de menues acqui[...] contribuant ainsi à ali[...] la hausse.

[...]isé par la montée du dol[...]r a encore progressé, mal[...] faiblesse des cours à [...]s. Le lingot a gagné 260 [...] à 23 115 francs ; le kilo [...]rre 165 francs à 22 975 [...] et le napoléon 1 franc [...]francs (après 247,50).

[...] valeurs étrangères, fer[...]les américaines et des alle[...]s. Irrégularité des pétro[...]rnationaux. Recul des mi[...]or.

LONDRES

Calme

Les affaires sont calmes mardi matin sur le marché de Londres et les valeurs industrielles évoluent faiblement dans les deux sens. Stabilité des pétroles et des fonds d'État. Légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 164 90 contre 164 25

VALEURS	CLOTURE 21/7	COURS 22/7
War Loan 3 ½ %	25 7/8	25 7/8
Beechams	284 ...	282 ...
British Petroleum	522	522 1/2
Shell	305 ...	305
Vickers	128 ...	127
Imperial Chemical	252 ...	262
Courtaulds	108	110
De Beers	308	309 1/2
*Western Holdings	33 1/2	33 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	174 ...	174 ...
*West Driefontein	42 ...	42 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	18 juill.	21 juill.
Valeurs françaises	124,3	125,5
Valeurs étrangères	129,4	130,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,4	73,1

NOUVELLES DES SOCIETES

EUROPE N° 1, IMAGES ET SON. — Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours (1er octobre 1974 au 30 juin 1975), le chiffre d'affaires « radio » du groupe s'élève à 169,6 millions de francs contre 148,32 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une progression de 14,35 %.

DU PONT DE NEMOURS. — Pour le premier semestre, le bénéfice net est de 45 millions de dollars (84 cents par action) contre 250 millions de dollars (5,10 dollars par action). Les ventes s'élèvent à 3 398 millions de dollars contre 3 425 millions de dollars.

W.R. GRACE AND CO. — Bénéfice net du premier semestre 1975 : 110,2 millions de dollars (3,51 dollars par action) contre 64,6 millions de dollars (2,08 dollars) en 1974. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,78 milliard de dollars contre 1,64 milliard de dollars.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/7	22/7
1 dollar (en yens)	296 30	296 35

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 6 7/8 %

NEW YORK

Nouveau repli

La tendance est demeurée lourde en ce début de semaine à la Bourse de New-York. Une tentative de reprise durant la première heure de transactions a rapidement tourné court. La baisse a repris, et en clôture l'indice des industrielles accusait un nouveau repli de 7,67 points à 854,74.

L'activité est restée très modérée : 16,69 millions de titres ont changé de mains contre 16,87 millions vendredi.

Deux facteurs ont été à l'origine de ce nouveau recul : la décision de la First National City Bank of Chicago de relever à son tour son taux de base à 7,50 %, bien que, selon le président de la Salomon Brothers, il ne s'agisse que d'un mouvement temporaire et non d'une escalade ; et la récente hausse des produits alimentaires. Ajoutons que les opérateurs attendaient la publication du découvert, dont les chiffres, rendus publics après la clôture, sont en diminution, ce qui constitue, théoriquement, un élément haussier pour les jours à venir.

La plupart des compartiments ont subi des pertes. Seuls, les papiers, les tabacs, les aluminiums et les machines-outils ont un peu progressé.

Sur 1 810 valeurs traitées, 918 ont fléchi, 515 ont monté et 377 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 170,15 (— 0,65) ; services publics, 83,14 (— 0,16).

VALEURS	COURS 18/7	COURS 21/7
Alcoa	45 ...	48 ...
A.T.T.	50 3/8	50 1/8
Boeing	30 1/4	29 5/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	37 7/8
Du Pont de Nemours	124 ...	122 7/8
Eastman Kodak	99 1/8	96 7/8
Exxon	88 ...	88 7/8
Ford	40 7/8	40 ...
General Electric	50 1/4	49 5/8
General Foods	26 1/4	26 1/8
General Motors	51 3/8	50 5/8
Goodyear	19 7/8	19 1/8
I.B.M.	201 7/8	201 ...
I.T.T.	24 3/8	23 7/8
Kennecott	38 3/4	38 5/8
Mobil Oil	47 ...	46 3/8
Pfizer	29 ...	27 5/8
Schlumberger	85 5/8	84 1/2
Texaco	27 1/2	27 1/2
U.A.L. Inc.	26 ...	26 1/8
Union Carbide	61 3/8	61 1/4
U.S. Steel	59 3/4	58 7/8
Westinghouse	19 1/2	19 3/8
Xerox	67 1/8	65 ...

BOURSE DE PARIS — 21 JUILLET — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 268	4 302	4 29
Canada ($ can. 1)	4 135	4 170	4 16
Allemagne (100 DM)	170 800	171 290	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 430	11 550	10 85
Danemark (100 krd.)	74 370	74 450	74 50
Espagne (100 pes.)	7 420	7 456	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	9 278	9 350	9 35
Italie (100 lires)	6 653	6 657	6 63
Norvège (100 krn.)	81 520	81 820	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 825	165 950	165 ..
Portugal (100 esc.)	16 578	16 748	15 15
Suède (100 krs.)	102 320	102 806	101 75
Suisse (100 fr.)	161 850	162 175	161 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	22810 ..	23080
Or fin (kilo en lingot)	22855 ..	23115 ..
Pièce française (20 fr.)	247 ..	248 ..
Pièce française (10 fr.)	173 50	175
Pièce suisse (20 fr.)	229	229 90
Union latine (20 fr.)	214 ..	218 ..
Souverain	218 20	230 ..
Pièce de 20 dollars	1042 20	1054
Pièce de 10 dollars	531	583 20
Pièce de 5 dollars	257 50	...
Pièce de 50 pesos	921 ..	936 50
Pièce de 10 florins	201 50	205 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C ' E F G H

APRÈS LE RETOUR RÉUSSI DE SOYOUZ

Les Soviétiques souhaiteraient participer au programme américain de « navette » spatiale

De notre correspondant

Moscou. — Une intense satisfaction règne à Moscou au lendemain du succès complet de l'expérience Apollo-Soyouz. Le retour de Soyouz, qui a été transmis en direct à la télévision, a constitué lundi l'unique sujet des commentaires. Ce mardi 22 juillet, la *Pravda* consacre toute sa première page à l'événement. Le sacro-saint éditorial du quotidien du parti communiste soviétique a même été supprimé exceptionnellement pour faire place à une photo où l'on voit M. Leonid Brejnev bavarder avec Alexei Leonov.

Outre la satisfaction, on perçoit dans tous les commentaires une volonté de la part des Soviétiques de ne pas en rester là dans leur coopération spatiale avec les Etats-Unis. C'est, en effet, le seul secteur de la détente où on n'ait enregistré jusqu'à présent aucun retard et où on ait pu surmonter toutes les difficultés. Dès lundi, l'un des responsables soviétiques du centre de vol de Kaliningrad a lancé l'idée, au cours d'une conférence de presse, d'une participation soviétique au programme américain de « navette » spatiale. « *Il nous serait agréable de prendre part à toute opération cosmique commune* », a ajouté Victor Blagov. Bien que d'une manière moins précise, MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine firent eux aussi allusion à la poursuite de la coopération spatiale américano-soviétique, dans le message de félicitations qu'ils ont envoyé dès mardi aux cosmonautes Leonov et Kubasov. « *Le vol des vaisseaux cosmiques de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis*, écrivent-ils, *constitue un pas considérable dans la coopération scientifique et technique soviéto-américaine. Sa réalisation fructueuse ouvre de nouvelles perspectives aux activités communes des divers Etats dans l'exploration pacifique de l'espace.* »

D'autre part, M. Gérald Ford a envoyé un message à M. Brejnev. Le président des Etats-Unis écrit notamment :

« *Le vol Apollo-Soyouz a inscrit un nouveau chapitre émouvant dans l'histoire de la recherche spatiale et a démontré que la coopération dans le cosmos, comprenant des efforts et un apport de plusieurs pays, est non seulement réalisable, mais également souhaitable. En même temps, je suis convaincu que le vol Apollo-Soyouz n'est qu'un premier pas dans la coopération soviéto-américaine qui se poursuit pour l'exploration de l'espace par l'homme.* »

Le président des Etats-Unis a prié M. Brejnev de transmettre ses félicitations sincères à tous les artisans soviétiques de cet exploit, et avant tout à Leonov et Kubasov.

« *J'attends l'occasion de leur exprimer personnellement mes félicitations* », a conclu le président Ford.

En dépit de cet optimisme de commande, les espoirs à court terme sont pourtant modestes. C'est ainsi que le professeur Boris Petrov, le président d'Intercosmos, a reconnu mardi qu'il serait encore très difficile de mener à bien des opérations de sauvetage dans l'espace, en dépit de la mise au point d'un système d'amarrage soviéto-américain. Le professeur Bouchouev, le directeur du programme cosmique soviétique, a insisté de son côté sur la spécificité du programme spatial de chaque pays, donc sur les différences qui existent.

Après s'être félicité de l'atmosphère constructive qui avait présidé à la réalisation de l'expérience Apollo-Soyouz, il a ajouté : « *Certes il y a eu des difficultés. Des discussions sur divers problèmes d'ordre scientifique et technique ont été parfois houleuses. Mais c'est logique, car chaque pays a choisi sa voie pour le développement des techniques spatiales.* »

Il est probable que les jours prochains seront encore dominés par les « retombées » de prestige de l'expérience Apollo-Soyouz et que les journaux soviétiques continueront à publier les messages de félicitations adressés par d'innombrables chefs d'Etat et de gouvernement à l'Union soviétique. Cette campagne de presse fera la transition avec la préparation psychologique du « sommet » européen d'Helsinki, qui constitue la deuxième victoire diplomatique enregistrée par l'Union soviétique en ce mois de juillet 1975. — J.A.

A Paris

ATTENTAT AU DOMICILE DE M. JACQUES FAUVET

Un engin a explosé vers 3 heures, ce mardi matin 22 juillet, au domicile de M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, 5, rue Louis-Boilly, à Paris (16e). L'explosion, de faible puissance, n'a causé que des dégâts peu importants. L'appartement était inoccupé, M. Fauvet se trouvant en Roumanie, où il avait été reçu, le 21 juillet, par M. Ceausescu, président de la République socialiste roumaine.

L'engin avait été placé au deuxième étage de l'immeuble sur le seuil de la porte palière, dont la partie inférieure a été brisée. Deux vitres de la cage d'ascenseur ont été soufflées par la déflagration. Quelques minutes avant l'explosion, la gardienne de l'immeuble avait entendu fonctionner l'ascenseur, puis des pas dans l'escalier, qui n'était pas éclairé — la minuterie étant commandée de l'intérieur des appartements.

Peu après l'attentat, un inconnu, se déclarant « anarcho-fasciste » a téléphoné à la rédaction d'une station de radio périphérique pour revendiquer cet attentat au nom d'un « *comité pour libérer la presse du grand capital et du communisme* ». M. Fauvet, lui-même, avait déjà reçu à plusieurs reprises des menaces.

Au moment de la vague d'attentats commis par l'O.A.S., une charge de plastic avait explosé devant l'appartement de M. Fauvet en février 1962. D'autres explosions s'étaient produites au domicile de plusieurs collaborateurs du *Monde*. L'appartement de M. Hubert Beuve-Méry, alors directeur du journal, avait été visé à deux reprises en août 1961 et en janvier 1962.

M. Fauvet a décidé d'abréger son séjour à Bucarest et est rentré ce mardi en fin de matinée à Paris.

L'attentat a été condamné par la Fédération française des travailleurs du livre-C.G.T., par le Syndicat national des journalistes, par M. Gaston Plissonnier, au nom du bureau politique du parti communiste, par le bureau de Force ouvrière et par M. Bavastro, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale.

La durée de vie des biens

M. Ansquer propose cinq séries de mesures pour prolonger l'usage des produits

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a présenté ce mardi 22 juillet à la presse le rapport du groupe de travail interministériel *sur « la durée de vie des biens : entretien et réparation »*, assorti de propositions d'action destinées à favoriser l'allongement de la durée de vie des produits. Ces propositions sont de cinq ordres :

● ECONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — Modulation de la T.V.A. sur certaines prestations pour rendre les produits plus durables, création de taxes pénalisant les produits de courte durée, ou emballages perdus, aide ou financement de laboratoires de recherche collective, réduction de l'assiette des cotisations sociales pour les entreprises de main-d'œuvre, révision des conditions de blocage des prix des prestations de service lorsque leurs demandes d'augmentation s'appuient sur une amélioration de la durée de vie des produits.

● JURIDIQUES. — Simplification de la mise en jeu des garanties ; renforcement des procédures de contrôle de la publicité mensongère en la matière ; développement de l'étiquetage d'information ;

● TECHNIQUES. — Encourager les industriels à limiter l'importance et le nombre des pièces à changer ; accélérer les études sur la conception et la durée de vie des pièces d'usure ; organiser la récupération et le recyclage des pièces usées ;

● FORMATION. — Introduire dans l'enseignement la notion de « maintenabilité », qui constitue un facteur important de revalorisation du travail manuel, et organiser des stages de formation pour les réparateurs.

● INFORMATION. — Développement de campagnes de publicité collectives (professionnels de l'entretien et de la publicité, Etat, organisations de consommateurs) sur la durée de vie des biens, lutte contre le travail noir, concertation entre responsables des comptabilités en vue d'élaborer un système de comptabilité des entreprises et des administrations.

Enfin, des mesures spécifiques et complémentaires sont suggérées pour l'équipement ménager et l'ameublement, l'habillement et la chaussure, le bâtiment et l'automobile.

M. GISCARD D'ESTAING PRÉPARE LE « GRAND EXAMEN DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE »

Après avoir présidé le conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, mercredi 23 juillet, les membres du gouvernement. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat devait présider un premier conseil restreint consacré à la préparation du « *grand examen de la situation économique intérieure et extérieure* » annoncé dans l'allocution présidentielle du 30 juin. Cet examen sera à l'ordre du conseil des ministres, mardi 29 juillet, la réunion du conseil ayant été avancée d'une journée en raison de l'ouverture, le 30 juillet, du « sommet d'Helsinki ». Une seconde séance de travail, vendredi 25, en l'absence de M. Chirac, en voyage officiel en Roumanie, sera consacrée, à l'Elysée, à la préparation de ce conseil.

L'hommage des autorités andorranes

Mercredi 23 juillet, le chef de l'Etat, en sa qualité de coprince des vallées d'Andorre, recevra à dîner les autorités andorranes, qui lui remettront la « questia » ou redevance traditionnelle. Cette cérémonie a lieu tous les deux ans. M. Giscard d'Estaing avait reçu en octobre dernier les syndics des Vallées, venus à Paris pour lui conférer les insignes de coprince après son élection à la présidence de la République.

Les entretiens de M. Chirac

LES P.M.E. DEMANDENT UN REPORT D'UN MOIS POUR LE PAIEMENT DE LA T.V.A.

Le premier ministre a reçu mardi matin 22 juillet les dirigeants de la confédération des petites et moyennes entreprises, M. Léon Gingembre, président des P.M.E., et M. René Bernasconi, vice-président.

Ceux-ci estiment indispensables des mesures immédiates de relance de l'économie. Ils ont suggéré de donner immédiatement aux trésoreries des entreprises l'aisance nécessaire en reculant d'un mois le paiement de la T.V.A. M. Gingembre a fait observer à cet égard que les P.M.E. payaient d'avance et étaient en quelque sorte « *les banquiers de l'Etat* ».

Selon lui, M. Chirac — et M. Fourcade qui assistait à l'entretien — ont promis d'étudier la proposition.

Les P.M.E. sont favorables à une relance par la consommation ; elles souhaitent une politique plus libérale en ce qui concerne la construction et certains équipements ménagers légers. Pour les dirigeants des P.M.E., l'entretien a permis au premier ministre de se rendre compte de leurs difficultés, mais « *rien ne nous a été précisé au sujet des mesures que le gouvernement compte prendre* ».

Conséquence de la pollution ?

UN MARIN-PÊCHEUR HOSPITALISÉ AU HAVRE

De notre correspondant

Le Havre. — Après les manifestations des pêcheurs de la Basse-Seine devant le port de Deauville, un nouvel élément doit être versé au dossier. En effet, les marins-pêcheurs qui sont en contact permanent avec la mer commencent à être atteints d'une curieuse maladie. Ils sont couverts de boutons sur les mains et sur les bras, boutons qui provoquent d'intenses démangeaisons et qui se répandent sur tout le corps. Or cette curieuse maladie s'étend. Il y a quatre ans on avait déjà enregistré un cas de ce genre. L'année suivante on en comptait trois. Et cette année il y a déjà une quinzaine de pêcheurs contaminés à des degrés divers. Or l'un d'entre eux, M. Christian Harel, quarante-deux ans, a dû être admis dans le service de dermatologie de l'hôpital du Havre lundi 21 juillet. Ses mains sont profondément crevassées et il porte des boutons sur tout le corps. Les médecins qui procèdent à un examen ne se sont pas encore prononcés sur la nature exacte et les causes de cette affection.

Est-elle due à la pollution de la baie de la Seine ? Tant que les médecins n'auront pas tranché rien n'est sûr. Mais pour les marins-pêcheurs il n'y a aucun doute. Ceux qui sont moins gravement atteints expliquent : « *Cela revient toujours à la même période, vers le mois de juin, en même temps que « le pain d'épice ». C'est une algue brune très spongieuse qui prolifère depuis quelques années et que nous remontons dans nos filets. Autrefois l'eau de mer cicatrisait les blessures ; aujourd'hui elle les attaque, et la moindre plaie met des semaines à guérir.* »

Les pêcheurs ont demandé une analyse de cette algue. Quant aux médecins ils sont partagés sur l'origine de l'étrange maladie : zona, acné, eczéma ?

De son côté, M. Gilles Klein, délégué pour la France du Mouvement écologique européen, a publié un communiqué dans lequel il indique : « *Aucun lien direct ne peut être établi entre le mal qui atteint les marins-pêcheurs et un rejet particulier de déchets dans la Seine. Pourtant, la « marée rouge » qui, il y a quelques jours, a abouti à une interdiction de baignade sur la plage du Havre n'est en fait qu'un signe évident de déséquilibre d'organismes marins qui deviennent toxiques. Il faut d'abord souhaiter que Le Havre, troisième port européen, s'équipe, avec l'aide des industriels et de la chambre de commerce, d'un laboratoire moderne capable d'analyser régulièrement la modification du milieu marin.* »

CLAUDE SOYER.

(Lire page 16 un « Point de vue » sur la pollution marine.)

LES VITICULTEURS DU MIDI PRÉPARENT DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

Les membres du comité d'action viticole du Gard ont décidé de reprendre les contrôles inopinés de camions transportant du vin dans le département. Les vignerons ont également annoncé une « opération surprise » pour la fin du mois de juillet ; il s'agira vraisemblablement de barrages routiers. Le dernier jour du mois, des manifestations se dérouleront, d'ailleurs, dans tous les départements du Midi.

Dans un télégramme adressé à M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, qui négocie à Bruxelles une modification du règlement viti-vinicole de la C.E.E., les viticulteurs du Gard demandent que la chaptalisation se fasse uniquement avec du sucre de raisin.

Les responsables viticoles du Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) des départements de la Drôme, du Gard, du Var, et du Vaucluse demandent de leur côté « à tous leurs adhérents d'être prêts à engager l'action très rapidement ».

LE DOLLAR CONSOLIDE SA HAUSSE

Après leur flambée des jours précédents, les cours du dollar semblaient se stabiliser sur les marchés des changes, consolidant ainsi leurs gains précédents. A Paris, la monnaie américaine se traitait aux alentours de 4,28 1/2 - 4,29 F après avoir à nouveau frôlé 4,30 F ; à Francfort, elle s'inscrivait entre 2,50 et 2,51 DM ; à Zurich, elle revenait à 2,64 francs suisses. Les ventes bénéficiaires se multiplient sans que les milieux cambistes entrevoient une rechute prochaine du dollar. La livre sterling se maintenait, elle aussi, entre 9,32 et 9,35 F.

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1975 a été tiré à 509 975 exemplaires.

DANS L'AIN

Découverte d'un trafic d'or entre la France et la Suisse

Un très important trafic d'or entre la France et la Suisse a été découvert il y a plusieurs semaines par le service français des douanes. Ce trafic porte sur 1 300 kilos de métal et trois personnes — deux ressortissants suisses et un italien — ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête menée par un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse.

Le trafic a été signalé le 4 juin dans l'Ain à la suite d'un renseignement fourni par un informateur des douanes, selon lequel un échange de lingots devait avoir lieu entre un automobiliste venu de Suisse et un autre descendu de Paris, en bordure de la nationale 84, non loin de Lalleyriat (Ain). Des équipes du service central d'enquêtes douanières et plusieurs brigades volantes organisèrent une « *souricière* ». Une Peugeot 504 venue de Suisse s'arrêta bientôt à l'endroit indiqué, rejointe bientôt par une Citroën CX.

Les deux véhicules, immatriculés en Suisse, disposaient de caches ne s'ouvrant que grâce à des dispositifs spéciaux. Les conducteurs commençaient à charger le contenu de la 504 dans la CX lorsque les douaniers intervinrent. Deux cents kilos d'or devaient passer d'une voiture dans l'autre.

Les deux conducteurs, MM. Pralong et Debois, d'origine suisse, ont été présentés le lendemain à un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse avant d'être transférés à Paris. Un troisième trafiquant, un ressortissant italien résidant dans la capitale française, M. Sarramundi, était appréhendé quelques jours plus tard. Les trois hommes auraient mis en cause dans ce trafic — qui consistait vraisemblablement à jouer sur les variations de cours de l'or entre les deux pays — une personnalité française connue.

LES PRIX DU C.N.R.S.

Le C.N.R.S. a attribué, pour 1975, deux médailles d'or, au lieu d'une habituellement, à Mme Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur des antiquités égyptiennes au musée du Louvre, pour ses activités d'égyptologue, et à M. Raymond Castaing, ancien directeur général de l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales), pour ses travaux en microscopie électronique.

[Mme Christiane Desroches-Noblecourt est née le 17 novembre 1913 à Paris. Auteur d'une thèse d'archéologie égyptienne (1935) et d'une thèse de philologie égyptienne (1937), elle est actuellement conservateur des antiquités égyptiennes au musée du Louvre et professeur à l'Ecole du Louvre. Ayant organisé, à Paris en 1967, l'exposition consacrée à Toutankhamon, Mme Desroches-Noblecourt prépare pour 1976 une exposition sur Ramsès II le Grand.

M. Raymond Castaing, né le 28 décembre 1921 à Monaco, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de physique et docteur ès sciences. Directeur général de l'ONERA de 1968 à 1972, Raymond Castaing est actuellement membre du directoire du C.N.R.S. et du conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique. Sa thèse ayant porté sur la réalisation d'une microsonde électronique, il invente la microscopie ionique par émission secondaire qui permet d'obtenir une image de la surface d'un solide, et met au point la technique de filtrage des vitesses en microscopie électronique qui permet l'étude de nombreux problèmes de physique des solides.]

Le « sommet » d'Abidjan

M. HOUPHOUËT-BOIGNY VA NÉGOCIER LE RACHAT DES CAPITAUX FRANÇAIS D'AIR AFRIQUE

Les chefs d'Etat des onze pays francophones, membres d'Air Afrique, réunis le lundi 21 juillet à Abidjan (Côte-d'Ivoire) ont chargé M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, de négocier en leur nom la rétrocession des actions que possède la société pour le développement du transport aérien en Afrique (SODETRAF) dans le capital de la compagnie multinationale. (*le Monde* du 22 juillet).

La Sodetraf, dont Air France détient le quart du capital, et U.T.A. les trois quarts, possède 28 % des actions d'Air Afrique. Conclu pour quinze ans, le protocole d'accord qui fixait cette participation arrive à expiration au début de l'an prochain. Sa révision doit avoir pour but d'augmenter la part des onze Etats membres qui, pour le moment disposent chacun de 6,54 % du capital de la compagnie multinationale.

L'IRAN VOUDRAIT RELEVER DE 20 % LES PRIX DE SON PÉTROLE

(De notre correspondant.)

Téhéran. — La diminution du pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole a été largement abordée par le chah au cours d'une conférence de presse à laquelle participait le président du Mexique, M. Luis Echeverria, à la fin de sa visite en Iran. Le chah a souligné que le prix du pétrole devait correspondre à celui des autres sources d'énergie et affirmé que les pays producteurs venaient de perdre 30 à 35 % du pouvoir d'achat de leurs revenus pétroliers, à cause de l'inflation mondiale et de la dépréciation du dollar.

Le chah a cependant précisé qu'il n'insistait pas pour que la hausse du « brut », qui sera décidée à la conférence de Vienne à la fin du mois de septembre prochain, atteigne 30 à 35 %. Selon les responsables iraniens, les biens d'équipement importés des pays du Marché commun ont augmenté de 27,5 %.

Selon des sources dignes de foi, cette hausse pourra être décidée en un ou deux temps et se situer autour de 20 %.

DJAVAD ALAMIR.